

**REGISTRE
DES BAPTEMES, MARIAGES ET
SEPULTURES
DE LA PAROISSE DE GRAFFIGNY –
CHEMIN**

ANNEES 1780 à 1789



Copie du registre détenu par les Archives Départementales de Haute-Marne sous
la cote E dépôt 10373 BMS. 1780 – 1789

Transcription et commentaires : Jean Theveny

Mode d'emploi

Les registres.

Les registres paroissiaux de Graffigny - Chemin, jusqu'en 1775, puis les registres de Graffigny et de Chemin après cette date qui a connu la création d'un vicariat permanent à Chemin, se présentent sous la forme de feuillets sur lesquels sont enregistrés, soit de façon chronologique globale, soit de façon analytique les baptêmes, les mariages et les décès survenus dans la paroisse. Tous ces feuillets ont été réunis dans des registres numérisés et consultables sur le site des Archives départementales de Haute-Marne. Ceci explique les mentions de pagination, ajoutées systématiquement afin de permettre une consultation rapide des originaux sur Internet.

- **La page** : Il s'agit du numéro de chaque page du registre globalisé, de 1 (première page disponible) à 253 (dernière page disponible pour le présent registre). Les pages vierges ont été également numérotées.
- **Le feuillet** : Numéro du feuillet, compté du premier jusqu'au 127^{ème} et dernier du présent registre. Le numéro de feuillet correspond évidemment à chaque page impaire. Les feuillets vierges ont été également numérotés.
- **Le numéro de vue informatique** : La numérisation du document a été effectuée livre ouvert et chaque vue présente deux pages de deux feuillets différents. Cette référence, présentée sous la forme numéro de la vue / numéro total des vues (128 pour le présent registre), est indispensable pour retrouver rapidement la partie du document original correspondant au texte.

Les adaptations

La copie du document original a été réalisée avec le plus de soins possible, ce qui n'exclut pas les imperfections (fautes, erreurs diverses, interprétation erronée...); elle correspond au texte original à quelques exceptions près.

En premier lieu, les fautes d'orthographe relevées sur l'original ont été corrigées, mais les tournures archaïques de l'époque sont, dans toute la mesure du possible, conservées. (A noter que les fautes observées à partir de nos conventions actuelles correspondaient peut-être à l'usage courant de l'époque).

Au XVIII^{ème} siècle, les patronymes ne possédaient pas de forme figée comme c'est le cas aujourd'hui. Il est courant d'observer deux ou trois écritures différentes pour le patronyme d'une même personne dans le même texte (dans le texte de l'acte et lors des signatures des témoins). Un patronyme est souvent écrit « Royer » dans le texte et les titulaires de ce nom signent tous « Rouyer » ; il en va de même pour « Colin » et « Collin ». Compte tenu de l'importance généalogique, les patronymes ont été saisis conformément au texte original et sans correction.

Les prénoms sont souvent écrits avec des fautes ; il existe également des abréviations peu évidentes. Les prénoms ont été corrigés pour correspondre aux pratiques actuelles.

Les marques hors textes

Quelques ajouts complètent le texte original entre parenthèses :

- Les numéros de pages, de feuillets et de vues (cf. ci-dessus)
- Des bribes de texte entre parenthèses : Il s'agit soit de compléter un mot omis dans le texte original (exemple : le mois de janvier souvent omis pour les dates de début d'année), soit d'apporter une explication, soit de signaler un ou plusieurs mots non déchiffrés.
- (?) Ce signe correspond à un doute qui s'applique au mot précédent qui n'a pu être déchiffré avec certitude.

Remarque

Depuis l'an 1738, un registre unique regroupe de façon chronologique les baptêmes, mariages et décès. Le présent registre tient compte de la création d'un vicariat permanent à Chemin qui correspond à l'ouverture d'un registre spécifique pour la communauté de Chemin à compter de Pâques 1776. Ce registre classe correctement les documents de façon chronologique.

Le sommaire qui figure en fin d'ouvrage permet de s'y retrouver sans peine.

Registre E dépôt 10 373

Période 1780 – 1789

(Page 1, 1^{er} feuillet, 2/128)

Pièce 386 cotée od (?)

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptême, mariage et sépulture de la paroisse de Chemin, annexe de Graffigny, pour **l'an mil sept cent quatre-vingt** a été côté et parafé par premier et dernier au nombre de huit, par nous messire Charles Nicolas Baudel, écuyer, lieutenant général civil et criminel au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont.

Signé Baudel

L'an mil sept cent quatre-vingt, le premier janvier **Dominique Géné** (?) de la paroisse de Graffigny et **Marie Anne Picaudé**, de cette paroisse, ont été fiancés et font promesse mutuellement de se marier ensemble le plus tôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre vicaire de ladite paroisse en présence de Mathieu Picaudé et d'Ede Genné, tous deux frères de fiancés qui ont signé avec nous ainsi que le fiancé, la fiancée ayant déclaré ne savoir.

Ont signé : M. Picaudé, Dominique Genué, E. Genué, Floriot vic.

L'an mil sept cent quatre-vingt, le premier jour de janvier, est mort en cette paroisse **Hilaire Broquet**, fils de **Charles Broquet**, âgé de trois ans, et le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière de la paroisse de Graffigny avec les cérémonies ordinaires en présence de Charles Broquet qui a signé.

Ont signé : Ch. Broquet, Floriot, vic.

(Page 2, 3/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt, le premier jour de janvier, à six heures du soir, est décédé en cette paroisse **Jean-François Mouzon**, âgé de huit ans, après avoir été confessé et avoir reçu le sacrement d'extrême onction ; et le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière de Graffigny avec les cérémonies ordinaires en présence de François et de Nicolas Mouzon, père et oncle qui ont signé avec nous.

Ont signé : F. Mouzon, J. Quentin, N. Mouzon, N. Richier, Floriot vic

L'an mil sept cent quatre-vingt, le cinq janvier, est décédée en cette paroisse sur les six heures du matin, **Marguerite Mouzon**, âgée de trois ans, et le même jour son corps a été inhumé dans le cimetière de Graffigny, avec les cérémonies ordinaires, en présence de **François Mouzon**, son père, et de **Nicolas Rouyer** son parrain qui ont signé avec nous.

Ont signé : F. Mouzon, N. Rouyer, Floriot vic.

L'an mil sept cent quatre-vingt, le cinq janvier, **Nicolas Le Chêne**, de la paroisse de Nijon, et **Marguerite Laurent**, de cette paroisse ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plus tôt que faire se pourra et, au plus tard, dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, soussigné prêtre et vicaire de cette paroisse, en présence de Dominique Jacquot, tuteur, d'Etienne Laurent, oncle et curateur de la fiancée, de Jean Le Chêne, père du fiancé qui ont signé avec nous et aussi les fiancés.

Ont signé : Marguerite Laurent (?) M. Le Chêne, Dominique Jacquot, Jean le Chêne, C (?) Laurent, Floriot, vic

(Page 3, 2^{ème} feuillet, 3/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt, le sept janvier est morte en cette paroisse **Catherine Broquet** âgée de six mois, et le huit, son corps a été inhumé dans le cimetière de Graffigny, en présence de Charles Broquet, son père et de Michel Blanchet, son parrain, qui ont signé avec nous.

Ont signé : Michel Banchet, Ch. Broquet, Floriot vic.

L'an mil sept cent quatre-vingt, le onze janvier, après la publication de trois bans de mariage, le premier le jour de la circoncision, le second jour de l'Epiphanie de Notre Seigneur et le troisième le dimanche dans (un mot illisible) neuf du présent mois, entre **Dominique Genné**, veuf d'**Anne Michaut**, de la paroisse de Graffigny d'une part, et **Marie Anne Picaudé**, fille de **Mathieu Picaudé**, laboureur, et de **Barbe Marchal**, les pères et mères d'autre part, de cette paroisse ; semblable publication ayant été faite au prône de la messe paroissiale de Graffigny sans qu'il se soit trouvé aucune opposition ni empêchement, je soussigné François Joseph Floriot, prêtre vicaire, leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Sainte Eglise, en présence d'Edme Genné, père du marié de la paroisse de Malaincourt, de Mathieu Picaudé, de Jean Marchal, de Jean Richier, père et oncles de la mariée, tous trois laboureur de cette paroisse qui ont signé avec nous, ainsi que le marié, la mariée ayant déclaré ne savoir.

Ont signé : M. Picaudé, D. Géné, C. Quentin, J. Marchal, E. Genué, Richier, Gillot, Floriot vic.

(Page 4, 4/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt, le quatorze janvier, vers deux heures du matin est décédé en cette paroisse **Nicolas Picaudé** âgé de deux ans et le même jour son corps a été inhumé dans le cimetière de Graffigny, avec les cérémonies ordinaires, et en présence de **Jean Picaudé**, son père, et de Joseph Quentin son aïeul qui ont signé.

Ont signé : Jean Picaudé, J. Quentin, Floriot vic.

François, fils légitime de **Jacques Dufer** et de **Marguerite Marchal** son épouse, est né vers les quatre heures du matin, le seize janvier mil sept cent quatre-vingt et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain François Dufer, garçon de la paroisse de Rancourt, son oncle, et pour marraine Marie Anne Martin, femme de Claude Martin, sa tante de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : F. Dufen, M. Martin, Floriot vic

L'an mil sept cent quatre-vingt, le seize janvier vers les huit heures du matin est décédée en cette paroisse **Marguerite Rose Quentin**, âgée de quatre ans, et le dix-sept, son corps a été inhumé dans le cimetière de Graffigny avec les cérémonies ordinaires, en présence de Jean Quentin, son père, et de Nicolas Quentin, son oncle, qui ont signé avec nous.

Ont signé : J. Quentin, N. Quentin, L. Lamory (?), P. Pillien (?), Floriot vic

L'an mil sept cent quatre-vingt le dix-huit janvier, après la publication de trois bans de mariage, savoir le premier le jour de l'Epiphanie de Notre Seigneur, le second le dimanche de l'Octave, le jour du Sacré Cœur de Jésus, seize du présent mois, entre **Nicolas le Chêne**, fils de **Jean le Chêne** et de **Thérèse Jacquet**, ses père et mère d'une part, de la paroisse, de

Nijon ; et de **Marguerite Laurent**, fille mineure de feu **Claude Laurent** et de défunte **Agnès Navoiset**, ses père et mère d'autre part, de la paroisse (Page 5, 3^{ème} feuillet, 4/128) de Saint-Thiébaud. De fait et de celle-ci de droit, semblable publication ayant été faite dans les paroisses de Nijon et de Saint-Thiébaud les mêmes jours que ci-dessus, comme il conste (sic) par les certificats des sieurs curés desdites paroisses de Nijon et de Saint-Thiébaud, sans qu'il s'y soit trouvé aucune opposition ni empêchement, je soussigné François Joseph Floriot, prêtre vicaire, leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la sainte Eglise, en présence de Jean le Chêne, le père du marié, de Pierre Vauvoïn, ami du marié, de la paroisse de Nijon, de Dominique Jacquot, tuteur de la mariée, de cette paroisse, et d'Etienne Laurent, son oncle et son curateur de la paroisse de Nijon, tous laboureurs et marchands qui ont signé avec nous ainsi que les mariés.

Ont signé : Jean le Chêne, JP le Chêne, Dominique Jacquot, C. Marchal, N. Chene, Floriot vic (plus deux ou trois signatures illisibles)

L'an mil sept cent quatre-vingt, le dix-huit janvier, est décédé en cette paroisse, **Marie Jeanne Cablan** âgée d'environ sept ans, et le même jour son corps a été inhumé dans le cimetière de Graffigny en présence de Nicolas Cablan, son père, et d'Hilaire Colin son oncle et son parrain qui ont signé avec nous

Ont signé : H. Collin, JB Mercier, H. Collin (?), P Cablan, N. Cablan, Floriot vic

L'an mil sept cent quatre-vingt, le dix-huit janvier vers les sept heures du matin, est décédé en cette paroisse **Joseph Jacquot**, âgé de quatre ans, et le même jour son corps a été inhumé dans le cimetière de Graffigny en présence de Dominique Jacquot son père et de Joseph Haroué son oncle et son parrain qui ont signé avec nous

Ont signé : Joseph Harrouez, D. Jacquot, Floriot vic

L'an mil sept cent quatre-vingt, le dix-huit janvier vers les sept heures du matin est décédée en cette paroisse **Marie Jeanne Mouzon**, âgée de deux mois, et le même jour son corps a été inhumé dans le cimetière de Graffigny, en présence de François Mouzon son père et de Nicolas Mouzon, son oncle, qui ont signé

Ont signé : F Mouzon, N. Mouzon, Floriot vic

(Page 6, 5/128)

Cécile, fille légitime de **Jean Picaudé** et de **Marguerite Quentin**, (prénommée **Magdeleine** par ailleurs) son épouse, de cette paroisse, est née le dix-huit janvier à huit heures du soir (l'an) mil sept cent quatre-vingt, et a été baptisée le dix-neuf ; elle a eu pour parrain Jean François Richier, jeune garçon et pour marraine Cécile Quentin, fille, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir.

Ont signé : JF Richier, Floriot vic

Le vingt-trois (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt, est mort en cette paroisse **Joseph Henri Haroué**, âgé de près de trois ans, et enterré le lendemain dans le cimetière de Graffigny en présence de Henri Haroué charpentier son père et de Joseph Haroué, manouvrier, qui ont signé.

Ont signé : Joseph Harrouez, H ; Harrouez, Ferrer curé.

Le vingt-six (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt, à neuf heures du soir, est mort en cette paroisse, âgé de cinq ans, **Michel Cablan**, son corps a été enterré le lendemain dans

le cimetière de Graffigny, en présence de Nicolas Cablan, laboureur, son père, de Jean Baptiste Collin et autres parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : P. Mercier, J.P. Mercier, N. Cablant, H. Collin, H. Collin, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt, le vingt-neuf janvier, durant la nuit du vingt-huit au vingt-neuf, est mort en cette (Page 7, 4^{ème} feuillet, 5/128) paroisse **Augustin Cablan**, âgé de cinq mois, enterré dans le cimetière de Graffigny en présence de Nicolas Cablan, laboureur son père, d'Hilaire Collin son oncle, et autres parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : N. Martin, N. Cablant, H. Collin, P. Cablan, H. Collin, Floriot vic

L'an mil sept cent quatre-vingt, le premier du mois de février, après la publication d'un ban au prône de la messe paroissiale le dimanche trente du mois de janvier, et les fiançailles ayant été faites le trente et un du même mois, entre **François Albert**, veuf de **Barbe Sauvage**, de la paroisse de Chaumont la Ville d'une part, et **Anne Renaut**, fille majeure de **Christophe Renaut** et de **Marguerite Richier**, de cette paroisse d'autre part. Pareille publication ayant été faite le même jour dans ladite paroisse de Chaumont la Ville, comme il conste (sic) par le certificat du sieur Mariotte, curé de ladite paroisse, sans qu'il s'y soit trouvé aucun empêchement ou opposition venu à notre connaissance, je soussigné François Joseph Floriot, prêtre vicaire, en conséquence de la dispense des deux autres bans accordée par Monseigneur l'Evêque de Toul en date du vingt-six janvier même année, leur ai donné la bénédiction nuptiale en présence des Christophe Renaut père et fils, (savoir ?) l'un le père et l'autre le frère de la mariée, de Jean Richier pour oncle (un mot illisible) de cette paroisse et de Claude Albert, père du marié de la paroisse de Chaumont la Ville qui ont signé avec nous ainsi que le marié, la mariée a déclaré ne savoir.

Ont signé : F. Albert, C. Renaut, Richier, Renaut, J. Collin, N. Sauvageot, M. Renaut, Claude (illisible), Floriot vic

(Page 8, 6/128)

(5 lignes concernant un acte de décès du 18 janvier concernant un certain Mouzon sont vigoureusement rayées)

Nicolas, fils légitime de **Joseph Gaudé** et de **Marguerite Richier**, son épouse, de cette paroisse, est né le treize février à sept heures du soir, (l'an) mil sept cent quatre-vingt, et a été baptisé le lendemain ; il a pour parrain Nicolas Marchal et pour marraine Marie Quentin, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marie Quentin, Nicolas Marchal, Floriot vic

Marie Elisabeth, fille légitime de **Christophe Renaut** et d'**Anne Reine** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt et un mars mil sept cent quatre-vingt, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Thomas Richier, de cette paroisse, et pour marraine demoiselle Marie Elisabeth Quentin, de la paroisse de Graffigny, qui ont signé avec nous.

Ont signé : Thomas Richier, M.E. Quentin, Floriot vic

Marguerite, fille légitime de **Jean Cablan**, marchand forain, et de **Jeanne Larcher** son épouse, de cette paroisse, est née vers trois heures après midi, le six avril mil sept cent quatre-vingt et a été baptisée le même jour ; elle a pour parrain Hilaire le Blanc, garçon de la paroisse de Nijon qui a signé avec nous, et pour marraine Jeanne Gillot, fille de cette paroisse qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Hilaire le Blanc, Floriot vic

(Page 9, 5^{ème} feuillet, 6/128)

Mathieu, fils légitime de **Claude Cablan**, marchand forain et de **Barbe Picaudé** son épouse, est né le vingt avril vers les trois heures du matin de l'an mil sept cent quatre-vingt et a été baptisée le même jour. Elle a eu pour parrain Mathieu Picaudé, jeune garçon de cette paroisse et pour marraine Madeleine Picaudé, jeune fille de la paroisse de Soulaucourt et cousine de l'enfant du côté maternel, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Mat. Picaudé, Lepage vic

L'an mil sept cent quatre-vingt, le vingt-quatre avril, est décédé en cette paroisse **Claude Marchal**, âgé d'environ quinze mois et a été enterré le lendemain avec les cérémonies accoutumées en présence de Claude Marchal, père laboureur, de Jacques Dufen, oncle et parrain et de Nicolas Marchal grand-oncle qui ont signé avec nous.

Ont signé : C. Marchal, Nicolas Marchal, N. Martin, J. Dufer, Lepage vic

L'an mil sept cent quatre-vingt, le deux mai, est décédée en cette paroisse **Rose Thiebault**, âgée d'environ deux ans, et a été inhumée le même jour, avec les cérémonies accoutumées, dans le cimetière de Graffigny en présence d'Elophé Colin, son parrain, de Pierre Mercier, régent d'école de Graffigny, qui ont signé avec nous.

Ont signé : P. Mercier, E. Colin, Floriot, prêtre, vic

(Page 10, 7/128)

Jean-François, fils légitime de **François Duhaut** et de **Marguerite Gillot**, son épouse, de cette paroisse, est né le vingt et un juillet, sur les quatre heures après midi, (l'an) mil sept cent quatre-vingt, et a été baptisé le lendemain ; il a pour parrain Jean Hugué, de la paroisse de Vrécourt, et pour marraine Jeanne Gillot, de cette paroisse, qui ont signé avec nous.

Ont signé : J. Hugué, Jeanne Gillot, Floriot vic

Jean-Baptiste, fils légitime de **Joseph Quentin**, laboureur, et **d'Elisabeth Quentin** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-deux juillet, à neuf heures du matin, (l'an) mil sept cent quatre-vingt, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean-Baptiste Caillet son cousin et pour marraine Marie Elisabeth Quentin, jeune fille sa cousine, tous deux de la paroisse de Graffigny, qui ont signé avec nous.

Ont signé : Marie Elisabeth Quentin, JB Caillet, Floriot vic

(Page 11, 6^{ème} feuillet, 7/128)

Charles, fils légitime de **Charles Thiébaud**, marchand, et **d'Elisabeth Renault** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-six juillet à onze heures du soir (l'an) mil sept cent quatre-vingt, et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Charles Lambert, son cousin, jeune garçon, et pour marraine Marie-Anne Mathieu, jeune fille sa cousine, tous deux de la paroisse de Graffigny. Le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir.

Ont signé : Charles Lambert, Floriot vic

Marguerite, fille légitime de **Claude Marchal**, laboureur, et de **Marie-Anne Martin** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-six décembre, à neuf heures et demi du soir (l'an) mil sept cent quatre-vingt, et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Claude

Martin, garçon de la paroisse de Vaudrecourt, son oncle, et pour marraine, Marguerite Dauvoine, de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : M. Dauvoine, C. Martin, Floriot vic

(Page 12, 8/128) : page vierge

(Page 13, 7^{ème} feuillet, 8/128)

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptême, mariage et sépulture de la paroisse de Chemin, annexe de Graffigny, pour **l'an mil sept cent quatre-vingt-un** a été coté et paraphé par premier et dernier au nombre de six par nous messire Charles Nicolas Baudel, écuyer, lieutenant général civil et criminel au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont.

Signé Baudel

L'an mil sept cent quatre-vingt-un, le seize du mois de janvier, **Charles Blanchet** et **Barbe Renaud**, de cette paroisse de Chemin, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble, aussitôt que faire se pourra, et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénites par moi, prêtre soussigné, en présence des mêmes témoins que ceux (?) depuis nommés qui ont signé avec moi dans l'acte matrimonial avec le fiancé et la fiancée.

L'an mil sept cent quatre-vingt-un, le dix-sept du mois de janvier, après avoir publié devant un ban au prône de la messe paroissiale le dimanche du Sacré Cœur, quatorze dudit mois, entre **Charles Blanchet**, fils mineur de **François Blanchet** et de **Madeleine Rouyer** ses parents d'une part, et **Barbe Renaud**, veuve de **Jean-Baptiste Rouyer** d'autre part, tous de cette paroisse, sans qu'il y ait eu aucune opposition ni qu'il n'y soit trouvé aucun autre empêchement entre eux que ceux d'affinité du quatrième au troisième degré sur lequel ils ont obtenu dispense de Monseigneur l'Evêque de Toul le dixième (Page 14, 9/128) du présent mois, laquelle m'a été par eux exhibée, dont l'exposé a été bien et dûment vérifié ; je soussigné prêtre curé de Blevaincourt et Robécourt son annexe, par permission et du consentement de Monsieur Joseph Ferrer, prêtre curé de Graffigny Malaincourt et Chemin ses annexes, promotent (?) du doyenné de Bourmont ; en conséquence de la dispense des deux autres bans accordée par Monseigneur Evêque de Toul, même date que ci-dessus, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la sainte Eglise, en présence de François Blanchet, père du marié, de Claude Rouyer son oncle, de Jean-Baptiste et de Nicolas Mathieu Rouyer, tous deux beaux-frères de la mariée, et aussi tous deux de Graffigny qui ont signé avec nous, ainsi que les mariés.

Ont signé : Charles Blanchet, Barbe Regnaud, C. Rouyer, JB Mercier, Mathieu Rouyer, F. B., Floriot, curé de Blevaincourt et Robécourt.

L'an mil sept cent quatre-vingt-un, le seize janvier, est décédé en cette paroisse de Chemin à huit heures du matin, **François Chauchard**, marchand âgé de quarante-deux ans, après avoir reçu les sacrements en bonne connaissance, et le dix-sept dudit mois, son corps a été inhumé dans le cimetière de Graffigny avec les cérémonies ordinaires, en présence de Nicolas et Henri Chauchard, ses frères et d'autres témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : (?) Gillot, N. Chauchard, Henri Chauchard, N. Gillot, Duhaut, N. Chauchard, (une signature illisible) Floriot curé de Blevaincourt et Robécourt

(Page 15, 8^{ème} feuillet, 9/128)

Marguerite Rose, fille légitime de **Jean Quentin**, laboureur, et de (« demoiselle » rajouté en haut ?) **Marguerite Rose Lamoureux**, (ou **Laboureux**) son épouse, de cette paroisse est née le vingt-trois janvier vers les sept heures du soir de l'année mil sept cent quatre-vingt-un, et a été baptisée le lendemain ; a eu pour parrain Nicolas Quentin, jeune garçon de cette paroisse, oncle du côté paternel, et pour marraine demoiselle Marie Anne Lamoureux, tante du côté maternel de la paroisse de Chaumont la Ville, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : M. A. Lamouroux, N. Quentin, Lepage vic.

Le vingt-sept (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-un, à dix heures du matin, est morte en cette paroisse **Jeanne Ravillon** (?) veuve de **Jean Richier**, vivant laboureur, âgée de quatre-vingt ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de Graffigny avec les cérémonies ordinaires en présence de Claude Jean et Nicolas Richier, ses enfants, et autres parents et amis soussignés.

Ont signé : Claude Richier, J. Gaude, J.C. Richier, Richier, D. le Fêvre, vicaire de Chemin

Marie, fille légitime de **Jean Gillot**, (lire **Jean François**) tissier en toiles et de **Marie Richier** son épouse, est née à huit heures du soir le vingt-neuf du mois de janvier de l'année mil sept cent quatre-vingt-un, et a été baptisée le lendemain ; (Page 16, 10/128) elle a eu pour parrain Joseph Verdet, garçon de cette paroisse, et pour marraine Marie Richier, fille de la paroisse de Vaudrecourt qui ont signé avec moi.

Ont signé : G. Verdet, Marie Richier, D. le Fêvre, vicaire de Chemin

Anne Barbe, fille légitime de **Jean Cablan**, marchand, et de **Jeanne Larcher** (?) de cette paroisse est née à neuf heures du soir le quatorze du mois de mars de l'an mil sept cent quatre-vingt-un, et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Jean Richier, jeune garçon, et pour marraine Anne-Barbe Verdet, tous deux de cette paroisse qui ont signé avec moi.

Ont signé : Jean Thomas Richier, Anne Barbe Verdet, D. le Fêvre, vicaire de Chemin.

François, fils légitime de **Jean Mercier**, laboureur et **d'Anne Marchal** est né à dix heures du matin le vingt-deux du mois de mars ; il a eu pour parrain Joseph Mercier, son frère, et pour marraine Elisabeth Ozaine, jeune fille de la paroisse de Graffigny, sa cousine germaine, qui ont signé avec moi.

Ont signé : Elisabeth Ozaine, J. Mercier, D. le Fêvre, vicaire de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-un, le vingt-huit de mars à trois heures du matin, est mort en cette paroisse après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **François Quentin**, ancien laboureur, âgé de soixante et dix-neuf ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de Graffigny avec les cérémonies ordinaires, en présence de Claude et Jean Magdelaine, laboureurs ses gendres, de Nicolas Claude et Joseph Quentin, aussi laboureurs, ses frères, tous de la paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : J. Madelaine, J. Quentin, C. Madelaine, Quentin, N. Quentin, D. le Fêvre, vicaire de Chemin

(Page 17, 9^{ème} feuillet, 10/128)

Jean-Baptiste, fils légitime de **Charles Broquet**, maître tourneur (?) et de **Marie Thérèse Gaudé** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-sept de mai mil sept cent quatre-

vingt-un à trois heures après midi et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean-Baptiste Ozaine, jeune garçon de la paroisse de Graffigny, son cousin, et pour marraine Elisabeth Marchal, jeune fille de celle paroisse qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J.B. Ozaine, D. le Fêvre, vicaire de Chemin

Nicolas, fils légitime de **Henri Haroué** et de **Thérèse la Borderie**, son épouse, de cette paroisse, est né à sept heures du soir, le vingt-neuf du mois de mai de l'an mil sept cent quatre-vingt-un, et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Nicolas Quentin, garçon, et pour marraine Jeanne Picaudé, fille, tous de cette paroisse. La marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont sign,é : N. Quantin, D. le Fêvre vicaire de Chemin

Anne, fille légitime de **Claude Vincent**, laboureur et **d'Elisabeth Marchal** est née à neuf heures du matin, le trente du mois de juin de l'an mil sept cent quatre-vingt-un, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain le sieur Claude Joseph Vigneron bourgeois de Graffigny, son grand-oncle, et pour marraine demoiselle Anne Rouyer, épouse du sieur Page, procureur au baillage de Bourmont, sa tante maternelle, lesquels ont signé avec moi ;

Ont signé : Vigneron, Anne Rouyer, D. le Fêvre, vicaire de Chemin

(Page 18, 11/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-un, le cinq juillet, est mort en cette paroisse **Anne Vincent** âgée de cinq jours et a été enterrée au cimetière de Graffigny en présence de Claude Vincent, laboureur son père, et de Joseph Vigneron, marchand son oncle qui ont signé.

Ont signé : Vigneron, C. Vincent, Ferrer curé

Jean-François, fils légitime de **Nicolas Rouyer**, marchand, et de **Marguerite Renaud** son épouse, de cette paroisse, est né vers les neuf heures du matin le neuf juillet mil sept cent quatre-vingt-un, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean François Richier, jeune garçon de cette paroisse, cousin du côté paternel, et pour marraine Anne Chevalier, cousine du côté paternel, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Anne Chevallier, JF Richier, Lepage, vicaire de Graffigny

L'an mil sept cent quatre-vingt-un, est mort dans cette paroisse **Baptiste Quentin**, le vingt et un juillet, âgé d'environ un an, fils de Joseph Quentin laboureur et d'Elisabeth Quentin son épouse ; et a été enterré le lendemain dans le cimetière de Graffigny en présence de Joseph Quentin son père, de François Quentin son oncle, de Jean Caillet son parrain, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : J. Quentin, F. Quentin, C. Quentin, J. Caillet, Lepage vicaire de Graffigny

Pierre Michel, fils légitime de **Nicolas Cablant**, marchand, et de **Marguerite Collin** est né à dix heures du matin le dix du mois d'août de l'an mil sept cent quatre-vingt-un, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Pierre Lutinet laboureur de la paroisse de Chaumont la Ville, et pour marraine Marie Jacquet, fille de la même paroisse ; la marraine a (Page 19, 10^{ème} feuillet, 11/128) déclaré ne savoir signer.

Ont signé : P. Lutinet, D. Le Fêvre, vicaire de Chemin

Marie-Anne, fille légitime de **François Mouzon**, laboureur, et de **Marguerite Mougnot** est née à minuit, le onze du mois d'août de l'an mil sept cent quatre-vingt-un, et a

été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean Mouzon, jeune garçon, son cousin, de cette paroisse, et pour marraine Marie-Anne Bernard jeune fille cousine germaine de la paroisse de Nijon. La marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J. Mouzon, D. le Fêvre, vicaire de Chemin

Marie Anne, fille légitime de **Jean Renaud**, marchand et **d'Anne Chevalier**, est née à midi le quatorze du mois d'août de l'an mil sept cent quatre-vingt-un, et a été baptisée le même jour ; elle a pour parrain Claude Renaud, marchand représenté par Jean Renaud, son père, et pour marraine Marie Rouyer, épouse de Claude Renaud, oncle de l'enfant, de cette paroisse, qui ont signé avec nous.

Ont signé : M. Royer, J. Renaud, D. le Fêvre, vicaire de Chemin

Marie Magdeleine, fille légitime de **Nicolas Quentin**, laboureur, et de **Barbe Marchal** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-neuf août mil sept cent quatre-vingt-un vers les six heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean-François Reine représenté par Nicolas Marchal, son aïeul, lequel François Reine est cousin du côté maternel, et pour marraine Magdeleine Quentin, tante du côté paternel, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Magdelaine Quentin, Nicolas Marchal, Lepage vicaire de Graffigny

(Page 20, 12/128)

Jean François, fils légitime de **Charles Thiébaud**, marchand, et **d'Elisabeth Renaud**, est né à cinq heures du soir, le dix-neuf du mois de septembre de l'an mil sept cent quatre-vingt-un, et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain François Chauchard, jeune garçon son cousin issu de germain, de la paroisse de Graffigny, et pour marraine Elisabeth Marchal, jeune fille de cette paroisse, qui ont signé avec nous.

Ont signé : François Chauchard, E. Marchal, D. le Fêvre vicaire de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-un, (En marge : le vingt-trois du mois d'octobre) est décédé en cette paroisse **Jean-François Thiébaud**, fils légitime de Charles Thiébaud et d'Elisabeth Renault, âgé d'un mois ; il a été inhumé au cimetière de la paroisse de Graffigny avec les cérémonies ordinaires de l'Eglise, en présence de François Chauchard, son parrain, et de Claude Guyonnet, maître d'école de la paroisse de Graffigny, qui ont signé avec nous.

Ont signé : François Chauchard, Guyonnet, D. Le Fêvre vicaire de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-un, le dix-neuf du mois de décembre, est décédé dans cette paroisse **Charles Blanchet**, marchand, âgé de vingt-six ans, muni des sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême onction ; il a été inhumé dans le cimetière de la paroisse de Graffigny avec le cérémonial ordinaire de l'église en présence de François Blanchet, tonnelier son père, de Jean-Baptiste Mercier, tonnelier son beau-frère, de la paroisse de Graffigny, Mathieu Rouyer charron aussi, son beau-frère de la même paroisse qui ont signé avec nous.

Ont signé : Mathieu Rouyer, J.B., JB Mercier, D. le Fêvre vicaire de Chemin

(Page 21, 11^{ème} feuillet, 12/128)

Arrêté par nous, lieutenant général à Bourmont le (?) de l'an 1782. Signé Baudel

Le double du présent registre a été déposé au greffe du baillage de Bourmont ce dit de l'an 1782 (Signature illisible)

(Page 22, 13/128) : page vierge

(Page 23, 12^{ème} feuillet, 13/128)

Page 387 cotée ol

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptêmes mariage et sépulture de la paroisse de Graffigny pour l'an **mil sept cent quatre-vingt-un**, a été côté et paraphé par premier et dernier au nombre de dix par nous, messire Charles Nicolas Baudel, écuyer, lieutenant général civil et criminel au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont. Signé Baudel

Elophe, fils légitime de **François Perrin**, laboureur et **d'Elisabeth Collin** son épouse, est né la nuit du dix à l'onze (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-un, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Elophe Collin, laboureur, son oncle, de cette paroisse, et pour marraine Thérèse Pernel, femme de Jean Perrin, laboureur à Sommerécourt, sa tante, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marie Thérèse Pernelle, E. Collin, Lepage vic

Le seize (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-un, après avoir publié par trois dimanches consécutifs aux prônes de nos messes de paroisse trois bans de mariage entre **Joseph**, fils majeur de **Joseph Reine**, manouvrier, et de **Jeanne Fallot**, ses père et mère d'une part, et **Catherine Remy**, fille aussi majeure de **Nicolas Remy**, faiseur de peignes, et de défunte **Marguerite Prenou** (?), ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque, (Page 24, 14/128) je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel, en présence de Joseph Reine, père de l'épousé, de Joseph Ravier, marchand forain, son beau-frère, en présence aussi dudit Nicolas Remy, père de l'épousée, de Nicolas Garnier, châtreur de profession, et de Nicolas Guichard, faiseur de peigne de tisserand, ses deux beaux-frères demeurant à Germainvillers, et autres parents et amis soussignés avec nous et l'épousé, la mariée ayant déclaré ne savoir signer. Ledit Nicolas Remy nous a déclaré n'avoir aucun domicile fixe, son métier l'obligeant d'être tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre.

Ont signé : N. Remy, Garnier, J. Reine, Reine, N. Guichard, Ravier, F. Andelot, Lepage vic

Marie Anne, fille légitime de **Pierre Marcel Grosvillemin**, marchand forain et **Barbe Marmeuse** son épouse, de cette paroisse, est né vers les sept heures du matin, le vingt-trois janvier mil sept cent quatre-vingt-un, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Marcel Royer, marchand, son grand-oncle du côté maternel, et pour marraine Marie Anne Marmeuse, tante du côté maternel, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marcel Rouyer, M. Anne M..., Lepage vic

(Page 25, 13^{ème} feuillet, 14/128)

Charles, fils légitime de **Joseph Cuny**, cordier, et de **Marguerite Vouilquin**, (prénommée **Françoise** par ailleurs) son épouse de cette paroisse, est né le matin du huit de février mil sept cent quatre-vingt-un et a été baptisé le même jour, il a eu pour parrain Charles Douel,

marchand forain, son oncle, et pour marraine Marianne Cuny, sa cousine, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marian Cuny, Charles Dol, Lepage vic.

Barbe, fille légitime d'**Antoine Chevalier**, marchand forain et de **Jeanne Diez** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-sept février mil sept cent quatre-vingt-un à deux heures du matin, et a été baptisée le même jour, elle a eu pour parrain Joseph Chevalier, jeune garçon son cousin germain, et pour marraine Barbe Diez, sa tante, tous deux de cette paroisse ; la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Chevallier, Ferrer curé

Catherine Charlotte, fille légitime de **Sébastien Vuillaume**, marchand forain, et de **Marianne Listobac** son épouse, de cette paroisse, est née le quatre mars mil sept cent quatre-vingt-un à huit heures du soir et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain messire Jean baptiste Charles de Chambaut, jeune écolier de Bourmont, et pour marraine Catherine Vuillaume, aussi de la paroisse de Bourmont, femme de Dominique L'annel (?) qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : De Chambaud, Ferrer curé

Antoine, fils légitime de **Jean Magdelaine**, laboureur, et de **Marie Quentin** son épouse, de cette paroisse, est né le quinze de mars de l'an mil sept cent quatre-vingt-un à dix heures du matin et a (Page 26, 15/128) été baptisé le même jour, il a eu pour parrain Antoine Boileau, laboureur son oncle, et pour marraine Marguerite Quentin, femme de Claude Magdelaine, laboureur, sa tante ; le parrain de cette paroisse et la marraine de la paroisse de Chemin qui ont signé.

Ont signé : Marguerite Quentin, Boilaud, Ferrer curé

François, fils légitime de **François Diez**, marchand forain, et de **Magdeleine Royer** son épouse, de cette paroisse, est né la nuit du dix-sept au dix-huit avril mil sept cent quatre-vingt-un et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain François Gaillard, jeune garçon menuisier, son petit cousin de cette paroisse, et pour marraine Marguerite Richier, jeune fille de la paroisse de Chemin, sa cousine, lesquels ont signé.

Ont signé : Marguerite Richie, François Gaillard, Ferrer curé

Barbe, fille légitime de **Charles Douel**, marchand forain, et de **Marie Vouilquin** son épouse, de cette paroisse, est née le dix-huit avril mil sept cent quatre-vingt-un à une heure après midi, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Nicolas Douel, jeune garçon son cousin, et pour marraine Barbe Douel, jeune fille, sa tante, représentée par Barbe Douel, sa grand-tante, qui a dit ne savoir signer ; tous deux de la paroisse.

Ont signé : N. Douel, Lepage vic

Elisabeth, fille légitime de **Marcel Royer**, marchand forain et de **Jeanne Didier** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-deux mai mil sept cent quatre-vingt-un à cinq heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean-Baptiste Marmeuse, jeune garçon son cousin germain et pour marraine Elisabeth Didier, jeune fille sa cousine germaine,

représentée par Agnès Vuillaume, femme de François Didier, vivant fontainier, sa grand-mère, qui a dit ne savoir signer ; tous de cette paroisse.

Ont signé : JB Marmeuse, Ferrer curé

(Page 27, 14^{ème} feuillet, 15/128)

Nicolas, fils légitime de **Claude Kiblaire**, maçon, et **d'Elisabeth Renaut** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-trois de mai mil sept cent quatre-vingt-un à cinq ou six heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Nicolas Renaut, jeune garçon son cousin germain de cette paroisse, et pour marraine Marguerite Dufer, jeune fille de la paroisse de Raucour (?) qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Renaut, Ferrer curé

Joseph, fils légitime de **Nicolas Diez**, marchand forain et **d'Elisabeth Reine** son épouse, de cette paroisse, est né la nuit du deux au trois juin mil sept cent quatre-vingt-un et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Joseph Chevalier, jeune garçon de cette paroisse, et pour marraine Elisabeth Mercier, jeune fille aussi de cette paroisse, représentée par Marie Regnault, sa mère, femme de Jean Baptiste Mercier, lesquels ont signé.

Ont signé : Marie Regnault, J. Chevallier, Lepage vic

L'an mil sept cent quatre-vingt-un, le vingt-cinq juin, est mort en cette paroisse sur les sept heures du matin, **Joseph Diez**, âgé de vingt jours, et a été enterré dans le cimetière de ce lieu avec les cérémonies accoutumées en présence de Michel Lacroix son oncle, de Joseph Chevalier, son parrain, et Claude Guyonnet, maître d'école, tous de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : J. Chevallier, Guyonnet, M. Lacroix, Lepage vic

Marie Jeanne Magdeleine Mercier, fille légitime de **Jean-Baptiste Mercier** et de **Barbe Collin** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-cinq juillet mil sept cent quatre-vingt-un à dix heures du soir, et a été baptisée le lendemain ; son parrain, François Gaillard, sa marraine Marie Magdeleine Brachard, tous deux de cette paroisse qui ont signé.

Ont signé : François Gaillard, Marie Magdeleine Brachard, Ferrer curé

(Page 28, 16/128)

Anne, fille légitime de **Joseph Clavillier**, marchand forain, et **d'Anne Diez** son épouse, de cette paroisse, est née le neuf août mil sept cent quatre-vingt-un à quatre heures du soir et baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain François Reine, jeune garçon de cette paroisse, son cousin, représenté par Joseph Reine son père, et pour marraine Anne Hurion, jeune fille de la paroisse de Chaumont la Ville sa cousine représentée par Marguerite Diez, sa mère, lesquelles ont dit ne savoir signer.

Ont signé : J. Reine, Ferrer curé

Marianne, fille légitime de **Joseph Cuni**, maître maçon, et de **Thérèse Joli** son épouse, de cette paroisse, est née l'onze août mil sept cent quatre-vingt-un à deux heures du matin et a été baptisée le même jour ; son parrain Jean Cuny, son oncle, garçon maçon, et sa marraine

Marianne Renaut, femme de Jean Joli, manouvrier, sa tante, tous de cette paroisse, et cette dernière a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J. Cuny, Lepage vic

L'an mil sept cent quatre-vingt-un, le treizième jour du mois d'août, est morte dans cette paroisse vers les sept heures du soir **Elisabeth Royer**, âgée d'environ trois mois, et a été enterrée le lendemain avec les cérémonies accoutumées, en présence de Jean Royer, son oncle du côté paternel et de Mathieu Royer aussi son oncle du même côté, et de Jean-Baptiste Marmeuse, son parrain, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Jean Rouyer, JB Marmeuse, Mathieu Rouyer, Lepage vic

(Page 29, 15^{ème} feuillet, 16/128)

Marie Louise, fille légitime de **Jean Bonnet** (?) de la paroisse de La Neuville les Coiffi (?) et de **Jeanne Guyon** son épouse, travaillant actuellement dans la forêt de Graffigny en qualité de coupeur et de charbonnier, est née le dernier jour d'août mil sept cent quatre-vingt-un à huit heures du soir et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Nicolas Guyon, son oncle travaillant dans la même forêt, et pour marraine Marie Louise Lumerot (?) de la paroisse de Pancy sur Ouin, et le parrain de Romain aux Bois ; lesquels ont déclaré ne savoir signer ainsi que le père de l'enfant.

A signé : Ferrer curé

La susdite **Marie-Louise Bonnet** est décédée le trois septembre mil sept cent quatre-vingt-un à sept heures du soir, et a été enterrée dans le cimetière en présence de Jean Bonnet son père et de Nicolas Guyon son parrain, tous deux travaillant dans le quart en réserve de Graffigny, lesquels ont déclaré ne savoir signer, et de Claude Guyonnet, maître d'école du lieu.

Ont signé : Guyonnet, Lepage vic

L'an mil sept cent quatre-vingt-un, le neuf septembre à deux heures après midi est décédé en cette paroisse, âgé de soixante-sept ans, **Nicolas Cuny**, maçon, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Joseph, Jean et Nicolas Cuny, ses enfants tous trois maçons, et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : J. Cuny, N. Deloy, N. Cuny, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-un, le premier octobre, est morte en cette paroisse à sept heures du matin, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Elisabeth Mercier**, veuve **d'Eloph Collin**, vivant laboureur, âgée de cinquante et un an onze mois ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence d'Hilaire Collin (Page 30, 17/128) son fils laboureur, d'Eloph Collin aussi son fils, jeune étudiant, de François Perrin son gendre laboureur, de Michel Mercier son père, de Pierre Mercier son oncle, ancien maître d'école de la paroisse, et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : M. Mercier, P Mercier, François Perren, N. Diez, JB Mercier, (signature illisible), M. Lacroix, E. Collin, Mathieu Rouyer, Guyonnet, Ferrer curé

Elisabeth, fille légitime de **Nicolas Chevalier**, maître tourneur et greffier de la communauté et **d'Anne Brenel** son épouse, de cette paroisse, est née le cinq octobre mil sept cent quatre-

vingt-un à dix heures du matin, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph Chevalier, son frère, et pour marraine Elisabeth Diez, jeune fille de la paroisse, sa petite cousine, lesquels ont signé.

Ont signé : Elisabeth, J. Chevallier, Ferrer curé

Jean Henry Denis, fils légitime du sieur **Henry Chauchard**, marchand et de **Marianne Gillot** son épouse, de cette paroisse, est né le cinq octobre mil sept cent quatre-vingt-un à midi et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean Gillot, jeune garçon de la paroisse son oncle, et pour marraine Marguerite Chauchard, jeune fille de Chemin, sa cousine germaine, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marg. Chauchard, J. Gillot, Ferrer curé

François, fils légitime de **François Perrin**, (lire **Pierre Perrin**) marchand roulant et de **Marie Drouot** son épouse, de cette paroisse, est né le huit octobre mil sept cent quatre-vingt-un à dix heures du soir et a été baptisé le lendemain ; son parrain a été Joseph Ravier, jeune garçon de la paroisse de Chemin, qui a signé et sa marraine Marie Silnerre (?) fille demeurant dans cette paroisse, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J. Verdet, Ferrer curé

Elisabeth, fille légitime de **Jean-Baptiste Collin**, marchand forain, et de **Jeanne Collot** son épouse, de cette paroisse est née à minuit du vingt-sept au vingt-huit octobre mil sept cent quatre-vingt-un, et a été baptisée ledit jour ; son parrain Jean-Baptiste Mercier, écolier, son petit cousin, et sa marraine Elisabeth Ozaine, jeune fille sa petite cousine, tous deux de la paroisse qui ont signé.

Ont signé : Elisabeth Ozaine, JB Mercier, Lepage vic.

(Page 31, 16^{ème} feuillet, 17/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-un, la nuit du vingt-huit au vingt-neuf octobre, est mort **Jean Henry Denis Chauchard**, âgé de vingt-quatre jours ; il a été enterré le vingt-neuf dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des sieurs Henry Chauchard son père, de Joseph Gillot, fondateur, son grand-père, et de Jean Gillot, son oncle et son parrain, et de Nicolas Chauchard, aussi son oncle, tous habitants du lieu qui ont signé avec nous.

Ont signé : N. Chauchard, J. Gillot, Henry Chauchard, A. Caillet, J. Gillot, Plumerel, vic Malaincourt

Gabriel, fils légitime de **Jean-Baptiste Martin**, marchand roulant, et de **Marie-Rose Reine**, son épouse de cette paroisse, est né le six novembre mil sept cent quatre-vingt-un, à cinq ou six heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Gabriel Fallot, son cousin, aussi marchand roulant, absent représenté par Joseph Fallot, manouvrier son père, oncle du baptisé, et pour marraine Anne Victoire Reine, jeune fille absente représentée par Jeanne Fallot, femme de Joseph Reine, manouvrier, grand-mère du baptisé, tous de la paroisse, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Fallot (?), Lepage vic

Ce jourd'hui six novembre mil sept cent quatre-vingt-un est mort un enfant de **Jean-Baptiste Martin** et de **Marie Rose Reine** ayant été baptisé dans le sein de la mère. Enterré ledit jour dans le cimetière en présence des soussignés.

Ont signé : J. Reine, JB Martin, Reine, Lepage vic

François, fils légitime de **Joseph Reine**, marchand forain et de **Catherine Remy** son épouse, de cette paroisse, est né vers les onze heures du soir le sept novembre mil sept cent quatre-vingt-un, et a été baptisé le lendemain ; a eu pour parrain Claude François Reine, aussi marchand, oncle du côté paternel, représenté par Joseph Reine, aïeul de l'enfant aussi du côté paternel, et pour marraine demoiselle Marianne Claude, jeune fille de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marianne Claude, J. Reine, Lepage vic

(Page 32, 18/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-un, le treize novembre, à six heures du soir est mort **François Reine** âgé de six jours, et a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Joseph Reine, son père et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : J. Reine, JB Martin, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-un, le quinze de novembre, est mort en cette paroisse **Gabriel Martin** âgé de dix jours, et a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Jean-Baptiste Martin, son père soussigné.

Ont signé : JB Martin, Ferrer curé

Jeanne, fille légitime de **Pierre Bergeret**, fendeur de bois au quart de réserve de Graffigny, et de **Louise Guillaume** son épouse, demeurant a Brellenvaux (?) dans les bois de Graffigny, est née la nuit du dix-huit au dix-neuf novembre mil sept cent quatre-vingt-un et a été baptisée le dix-neuf ; elle a eu pour parrain Jean Guillaumet, jeune garçon, et pour marraine Jeanne Robinet, jeune fille demeurant tous deux dans lesdits bois avec leurs pères et mères ; lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : Ferrer curé de Graffigny

Elisabeth, fille légitime de **Christophe Martin**, recouvreur de hauts toits et de **Rose Laumont** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-quatre novembre mil sept cent quatre-vingt-un, à cinq heures du matin, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Michel Laumont son oncle, de la paroisse de Sauxurre et pour marraine Elisabeth Diez, jeune fille de cette paroisse, lesquels ont signé.

Ont signé : Elisabeth Diez, M. Lomont, Ferrer curé

(Page 33, 17^{ème} feuillet, 18/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-un, le quatre décembre à dix heures du matin, est morte en cette paroisse, âgée de cinquante-cinq ou six ans, **Marie Brenel**, femme de Nicolas Morel, maréchal ferrant, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Joseph Collot son fils serrurier, de Nicolas Chevalier, tourneur, son beau-frère et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : N. Chevallier, J. Collot (?), François Diez, François Morel, Lepage vic

L'an mil sept cent quatre-vingt-un, le dix-sept de décembre, à onze heures du soir, est morte en cette paroisse, âgée de quinze ans deux mois, **Anne Chauchard**, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec toutes les cérémonies ordinaires en présence de Nicolas Chauchard, marchand son père, d'Henri Chauchard son oncle, aussi marchand commerçant, et autres parents et amis soussignés, tous de la paroisse.

Ont signé : N. Chauchard, C. Renaut, Guyonnet, Henry Chauchard, Lepage vic

L'an mil sept cent quatre-vingt-un, le dix-huit décembre, à dix ou onze heures du soir, est morte en cette paroisse **Elisabeth Didier**, âgée de quatorze ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'eucharistie ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Jean Royer son oncle manouvrier, de Laurent Didier, aussi son oncle, et autres parents et amis soussignés avec nous, tous de la paroisse, ainsi que Marcel Royer, marchand, oncle de la défunte qui a aussi signé.

Ont signé : Marcel Rouyer, N. Chauchard, Jean Rouyer, Laurent Didier, Lepage vic

(Page 34, 19/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-un, le vingt décembre, est mort en cette paroisse **Claude Ravier**, âgé de trois ans, et enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Claude Ravier, maçon son père, de Claude Ravier, aussi maçon, son grand père, et autres parents et amis soussignés avec nous, tous de la paroisse.

Ont signé : C. Ravier, Guyonnet, C. Ravier, Lepage vic

L'an mil sept cent quatre-vingt-un, le vingt-trois décembre à une heure après minuit, est morte en cette paroisse **Barbe Vaillant**, âgée de six ans ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière en présence de Charles Vaillant, son père, marchand forain, de Jean Brachard son oncle et de Jean Renaut, aussi son oncle, tous de la paroisse soussignés avec nous.

Ont signé : C. Vaillant, JB Brachard, C. Vaillant, J. Martin, Lepage vic

L'an mil sept cent quatre-vingt-un, le vingt-trois de décembre, est morte **Jeanne Bergeret**, âgée de cinq semaines, enterrée dans le cimetière en présence de Claude Guyonnet, maître d'école de la paroisse, les parents de l'enfant ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : (signature illisible), Guyonnet, Lepage vic

L'an mil sept cent quatre-vingt-un, le vingt-sept décembre à midi, est mort en cette paroisse après avoir reçu l'extrême onction, **Joseph Mathieu** âgé d'onze ans, enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Charles Renaut, meunier son oncle, de François Mathieu, aussi son oncle, tissier en toile, et autres parents et amis soussignés, tous de la paroisse.

Ont signé : J. Reine, C. Renaut, N. Chauchard, C. Thiébaud, (?) Mathieu, Sébastien Villaume, Lepage vic

(Page 35, 18^{ème} feuillet, 19/128)

Ce jourd'hui, vingt-neuf décembre mil sept cent quatre-vingt-un, **Joseph Lienard** et **Marguerite Bernard**, tous deux de cette paroisse, se sont fiancés et ont promis de se marier

ensemble sitôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi, prêtre curé soussigné en présence de Joseph Jaquez, de la paroisse de Nijon, cousin de la fiancée, de Maurice Drouot menuisier et de Claude Guyonnet maître d'école, tous de la paroisse, du fiancé, la fiancée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Lienard, J. Jaquez, Guyonnet, J Drouot, (signature illisible), Ferrer curé de Graffigny.

Vu et arrêté par nous, lieutenant général à Bourmont le 2 (?) fev 1782

Le double du présent registre a été déposé au greffe du baillage de Bourmont le 2 février 1782. (Signature illisible)

(Page 36, 20/128) Page vierge

(Page 37, 19^{ème} feuillet, 20/128)

Pièce 388 cotée ou

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptême, mariage et sépulture de la paroisse de Graffigny pour l'an **mil sept cent quatre-vingt-deux**, a été côté et paraphé par premier et dernier au nombre de huit, par messire Charles Nicolas Baudel, écuyer, lieutenant général civil et criminel au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont. Le 29 déc. 1781. Signé Baudel

L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, le quatre janvier, est morte en cette paroisse **Marguerite Ravier**, âgée d'environ sept ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des Claude Ravier, son père et son grand-père, tous deux maîtres maçons, et de Joseph Ravier son oncle, marchand forain, et autres parents et amis soussignés, tous de la paroisse.

Ont signé : C. Ravier, C. Ravier, J. Chevallier, Lepage vic

L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, le huitième jour de janvier, après avoir ci-devant publié trois bans de mariage aux prônes de nos messes paroissiales entre **Joseph Lienard**, fils **d'Hilaire Lienard**, manouvrier, et de **Marguerite vigneron**, ses père et mère consentants audit mariage d'une part, et **Marguerite**, fille majeure des défunts **Nicolas Bernard** (et) de **Jeanne Thué** de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement qui soient parvenus à notre connaissance, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale (Page 38, 21/128) avec toutes les cérémonies prescrite par le rituel du diocèse en présence de Joseph Drouot, menuisier, cousin du marié, de Charles Renaut, meunier, de Claude Guyonnet, maître d'école, tous de la paroisse, de Joseph Jaquer, cousin de la mariée demeurant à Nijon, et autres parents et amis soussignés avec nous et ledit Joseph Lienard, la mariée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J. Jaquer, C. Renaut, Joseph Lienard, Drouot, P. Bernard, Guyonnet, Ferrer curé

Anne, fille légitime de **Florentin Larcher**, marchand forain, et de **Marianne Royer** son épouse, de cette paroisse, est née le neuf (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-deux à huit heures du matin, elle a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain François Chauchard, jeune garçon de la paroisse d'Hacourt, et pour marraine Anne Royer, jeune fille, sa tante, de cette paroisse.

Ont signé : Anne Rouier, F. Chauchard, Lepage vic

L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, l'onze janvier est mort en cette paroisse à dix heures du matin **Magdeleine Vigneron**, âgée d'onze ans, après avoir reçu l'extrême onction ; elle a été enterrée le lendemain dans le cimetière avec toutes les cérémonies ordinaires en présence de Joseph vigneron, marchand son père, de Nicolas Vigneron, cabaretier son oncle, et autres parents et amis soussignés, tous de la paroisse.

Ont signé : Vigneron, N. Vigneron, C. Vigneron, J. Drouot, Lepage vic

(Page 39, 20^{ème} feuillet, 21/128)

Le douze (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-deux, **Nicolas Cuny** et **Marianne Reine**, de cette paroisse, se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble sitôt que faire se pourra ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé de Graffigny soussigné, en présence de Joseph Cuny, maître maçon, de Joseph Fallot, manouvrier, beau-père de la fiancée, et autres parents et amis soussignés, tous de la paroisse. La fiancée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N. Cuny, J. Cuny, Joseph (?) Fallot (?), J. Reine, Ferrer curé

Le treize de l'an (janvier 1782) à sept heures du soir est morte en cette paroisse **Marguerite Vigneron**, âgée de quinze ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Joseph Vigneron, marchand forain son père, de Nicolas Vigneron, cabaretier du lieu, son oncle, et autre parents et amis soussignés, tous de la paroisse.

Ont signé : Vigneron, N. Vigneron, C. Vigneron, J. Renaut, Lepage vic

La nuit du dix-sept au dix-huit de l'an (janvier 1782) est morte en cette paroisse **Barbe Mora**, âgée de deux ans et enterrée dans le cimetière en présence des soussignés parents et amis avec les cérémonies ordinaires.

Ont signé : Joseph Tallot (?), Charles Mora, François Diez, Chevallier, J Clavigny, Lepage vic

(Page 40, 22/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, la nuit du vingt-trois janvier, est morte en cette paroisse **Anne Cancel**, âgée de deux ans, et enterrée ledit jour dans le cimetière en présence de Jean Cancel, laboureur, son père, et autres parents et amis soussignés.

Ont signé : JB Caillet, J. Cancel, Joseph Rouyer, Lepage vic

L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, le vingt-cinq janvier a dix heures du soir est mort en cette paroisse **Jean-Baptiste Jacques**, âgé de onze ans, après avoir reçu l'extrême onction ; il a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Nicolas Jacques, laboureur son père, de Joseph Collin, laboureur son oncle, de Nicolas Diez, marchand forain, son oncle, et autres parents et amis soussignés avec nous, tous de la paroisse.

Ont signé : N. Jacques, N. Reine, JB Collin, Lepage vic

L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, le vingt-neuf janvier, après la publication de trois bans faite à jours compétents aux prônes de nos messes de paroisse, entre **Nicolas**, fils mineur de défunt **Nicolas Cuny**, vivant maître maçon, et **Marie Brachard** d'une part, et **Marianne**, fille majeure de défunt **François Reine**, vivant laboureur et de **Barbe Pissotte**, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement parvenu à notre connaissance, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, agréé leur mutuel consentement de

mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par le rituel, en présence de Joseph Cuny, maître maçon, frère du marié, de Joseph et Nicolas Reine, manouvriers, oncles de la mariée, et autres parents et amis des parties, tous de la paroisse soussignés avec nous et ledit Nicolas Cuny, la mariée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N. Cuny, Joseph Fallot (?), J. Reine, S. Thué, J. Mora, J. Cuny, Lepage vic

(Page 41, 21^{ème} feuillet, 22/128)

Joseph, fils légitime de **Joseph Barbay**, (ou **Barbier**) laboureur, et **d'Anne Chevalier** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-neuf janvier mil sept cent quatre-vingt-deux, la nuit, et a été baptisé ledit jour ; il a eu pour parrain Joseph Picaudé, jeune garçon de la paroisse de Chemin qui a signé, et pour marraine Marie Barbe Chevalier, jeune fille de la paroisse de Vaudrecourt qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : J. Picaudé, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, le trois février à deux heures du matin, est mort en cette paroisse **Jean Baptiste Mercier**, âgé de six ans ; il a été enterré ledit jour dans le cimetière en présence de Jean-Baptiste Mercier son père, marchand roulant, de Jean Baptiste Collin, son oncle aussi marchand, et autres parents et amis soussignés, tous de la paroisse.

Ont signé : JB Mercier, N. Cablan, (?) Collin, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, le six février est mort en cette paroisse **Jean Baptiste Diez**, âgé de deux ans, et a été enterré le lendemain dans le cimetière, en présence de Nicolas Diez, maréchal ferrant son père, de Michel Lacroix et de Nicolas Diez, marchands ses oncles et autres parents et amis soussignés, tous de la paroisse.

Ont signé : M. Lacroix, N. Diez, François Diez, Lepage vic

L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, l'onze février, après les fiançailles faites seulement le jour précédent par permission de Monseigneur en date du quatre desdits mois et an à nous exhibée, et la publication d'un ban faite le jour de la quinquagésime au prône de notre messe de paroisse, et pareille publication faite dans la paroisse d'Hacourt, ainsi qu'il nous a été certifié par le sieur curé dudit lieu, entre **François**, fils mineur de **Nicolas Marmeuse**, (Page 42, 23/128) et **D'Anne Guillemet** de la paroisse d'Hacourt d'une part, et **Catherine**, fille majeure de **Jean Brachard**, marchand forain et de **Marianne Michaux**, de cette paroisse d'autre part, je soussigné prêtre vicair de Graffigny, en conséquence de la dispense de deux bans accordée par mon dit seigneur en date du quatre du présent mois et de la présente année, n'ayant découvert aucun empêchement ni opposition, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse en présence de Nicolas Marmeuse et de Jean Brachard, pères des épousés, tous deux consentant audit mariage, de Félix et Pierre Marmeuse, frères de l'épousé, le premier maître d'école à (nom illisible), le second demeurant à Hacourt, de Joseph Brachard, laboureur, oncle de l'épousée demeurant à Graffigny et autres parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit François Marmeuse, ladite Catherine Brachard ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Marmeuse, Marmeuse, Nicolas Marmeuse, Jean Brachard, C. Vaillant, JC (?) Marmeuse, J Brachard, Lepage vic

Félix, fils légitime de **Jean Verdier**, marchand forain, et de **Marianne Marmeuse**, son épouse, de cette paroisse, est né le dix février mil sept cent quatre-vingt-deux à quatre heures du soir et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Félix Marmeuse, son oncle, et pour

marraine Jeanne Didier, femme de Marcel Royer, marchand forain, sa tante, tous de cette paroisse qui ont signé avec nous.

Ont signé : Felix Marmeuse, Jeanne Didier, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, le douze février, est morte en cette paroisse **Anne Marie** (Page 43, 22^{ème} feuillet, 23/128) **Magdeleine Mercier**, âgée de neuf mois, et enterrée ledit jour dans le cimetière en présence de Jean-Baptiste Mercier son père, de Jean-Baptiste Collin son oncle, tous deux marchands forains qui ont signé avec nous.

Ont signé : JB Mercier, JB Collin, F. Gaillard, N Cablan, Lepage vic

Jeanne, fille légitime d'**Alexis Oudin**, charbonnier au quart en réserve de Graffigny et **Diane Renard** son épouse, demeurant actuellement dans les bois dudit Graffigny est née le dix-sept février mil sept cent quatre-vingt-deux, à trois heures après minuit, et a été baptisée ledit jour ; elle a eu pour parrain Jean Guillaumet, coupeur audit bois, et pour marraine Jeanne Robinet, demeurant aussi dans les bois, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : Ferrer curé

Marguerite, fille légitime de **Félix Marmeuse**, marchand forain et de **Reine Kiblaire**, son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-quatre février mil sept cent quatre-vingt-deux à six heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Marcel Royer, son oncle, marchand forain, et pour marraine Marguerite Royer, jeune fille sa cousine, tous deux de la paroisse, lesquels ont signé ; la marraine a été représentée par Barbe Marchal sa mère.

Ont signé : Marcel Rouyer, Marie Barbe Marchal, Ferrer curé

Marie, fille légitime de **Joseph Reine**, marchand forain, et de **Marguerite Chevalier**, son épouse, de cette paroisse, est née le premier mars mil sept cent quatre-vingt-deux à deux heures après midi, et a été baptisé le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph Drouot, jeune garçon son cousin, et pour marraine Marie Marchal, jeune fille, tous deux de la paroisse. La marraine a dit ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Drouot, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, le deux de mars, est morte en cette paroisse **Marie Jeanne Larcher** âgée de (Page 44, 24/128) deux ans, elle a été enterrée le lendemain dans le cimetière en présence de Florentin Larcher, tissier en toile, de Jean Royer son grand-père, manouvrier, et autres parents et amis soussignés, tous de la paroisse.

Ont signé : Jean Rouyer, Joseph Rouyer, Marcel Rouyer, Florentin Larché, Lepage vic

L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, le trois mars, est morte en cette paroisse **Catherine Renaut**, âgée de dix-sept mois, enterrée dans le cimetière en présence de **Jean Renaut** son père, tissier, de Charles Vaillant marchand forain, son oncle, et de Jean Brachard, aussi son oncle soussignés, tous de la paroisse.

Ont signé : Jean Renaut, C. Vaillant, Jean Brachard, Ferrer curé

Joseph, fils légitime de **Sébastien Vuillaume**, manouvrier, et de **Marianne Listobac** son épouse, de cette paroisse, est né le sept mars mil sept cent quatre-vingt-deux durant la nuit et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Joseph Vuillaume, jeune garçon demeurant depuis quelques temps dans la paroisse, représenté par François Vuillaume son frère et oncle de l'enfant ; et pour marraine Marguerite Mathieu, jeune fille sa petite cousine aussi de la paroisse, qui ont signé.

Ont signé : Marie Anne Mathieu, F. Vuillaume, Ferrer curé

(A noter que le prénom de la marraine est différent dans le texte et dans la signature)

Jean-Charles, fils légitime de **Charles Douel**, marchand forain et de **Marie Vouilquin** son épouse, de cette paroisse, est né la nuit du neuf mars mil sept cent quatre-vingt-deux, et a été baptisé le même jour ; son parrain a été Jean Caillet, jeune garçon, sa marraine Thérèse Douel, présentée par sa mère Catherine Raibre(?), femme de Pierre Douel, charpentier, tous de la paroisse, lesquels ont signé.

Ont signé : J. Caillet, Thérèse Douel, Lepage vic

(Page 45, 23^{ème} feuillet, 24/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, le huit de mai, **Nicolas Morel**, maréchal ferrant, veuf de feu **Marie Brenel**, de cette paroisse d'une part, et **Anne Tévenot**, fille majeure de défunt **Claude Tevenot** et de **Claudette Adine**, de la paroisse de la Ville-Neuve d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, fr. Hippolyte Aubrion, prêtre récollet de la maison de Damblain du consentement du sieur curé de ladite paroisse, en présence de Joseph Callot, beau-fils du fiancé, de Nicolas Monniot son cousin, de Jean-Nicolas Jacquot, beau-frère de la fiancée, et de Claude Guyonnet maître d'école, lesquels ont signé avec le fiancé, la fiancée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N. Morel, JN Jacquot, Guyonnet, J. Collot, V. Moniot, f. Hippolyte Aubrion, prêtre récollet

Marguerite, fille légitime de **Claude Guyonnet** maître d'école et de **Marie Madeleine Pommageot** son épouse de cette paroisse, est née le quatorzième jour de mai mil sept cent quatre-vingt-deux, vers les quatre heures du matin, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Claude Pommageot, son oncle, et pour marraine Marguerite Pommageot, sa cousine, jeune fille de la paroisse de Villote, et le parrain de la paroisse de La Vacheresse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : M. Pommageot, C. Pommageot, Guyonnet, f. Hippolyte Aubrion prêtre récollet pour l'absence du sieur curé de Graffigny

(Page 46, 25/128)

Etienne, fils légitime de **Pierre Nicolas Grosvillemin**, marchand roulant, et de **Barbe Marmeuse** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt mai mil sept cent quatre-vingt-deux, à trois heures après midi et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Etienne Curel, de la paroisse de Levécourt, son petit cousin, et pour marraine Marie Royer, sa tante de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marie Rouyer, Etienne Curel, Plumerel, vicaire de Malaincourt

L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, le vingt (et) un mai, après la publication de trois bans faite à jours compétents aux prônes de nos messes de paroisse, entre **Nicolas Morel**, veuf en secondes noces de **Marie Brenel**, marchand forain d'une part, et **Anne Thevenot**, fille majeure des défunts **Claude Thevenot** et de **Claudette Adine**, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies ordinaires en présence de Jean Nicolas Jacquot, beau-frère de l'épousée demeurant à Vrécourt, de Bernard Morel, marchand demeurant à Rozières, neveu (?) de

l'épousé, de Nicolas Chevalier, greffier du lieu, de Joseph Collot, serrurier, et de Christophe Marchal, laboureur demeurant à Graffigny, lesquels ont signé avec nous et ledit Nicolas Morel, l'épousée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N. Morel, JN Jacquot, J. Collot, C. Marchal, Bernard Morel, Marie Rouyer, Chevallier, Ferrer curé

(Page 47, 24^{ème} feuillet, 25/128)

Jean, fils légitime de **Joseph Cuny**, cordier, et de **Marguerite Vouilquin**, (prénommée **Françoise** par ailleurs) son épouse, de cette paroisse, est né durant la nuit du cinq juin mil sept cent quatre-vingt-deux, et a été baptisé ledit jour ; il a eu pour parrain Jean Cuny, garçon maçon, son petit cousin, et pour marraine Marie Gillot, jeune fille de Chemin, sa petite cousine, lesquels ont dit ne savoir signer.

A signé : Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, le vingt-cinquième jour de juin, à deux heures après midi, est morte en cette paroisse après avoir reçu tous les sacrements (Page 358, 181/261) de l'Eglise, âgée d'environ quatre-vingt-quinze ans, étant née le cinq août mil six cent quatre-vingt-huit, **Anne Gillot** veuve de **Nicolas Martin**, autrefois laboureur. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de la paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence de Marcel Martin, manouvrier et mendiant, et autres parents et amis soussignés, tous de la paroisse.

Ont signé : B. Gillot, J. Gillot, J. Cuny, M. Martin, Lepage vic

Barbe, fille légitime de **Jean Barbay**, (ou **Barbier**) conducteur de troupeau de la paroisse, et de **Cécile Reine** son épouse, de cette paroisse, est née la nuit du six au sept juillet mil sept cent quatre-vingt-deux et a été baptisée le dit sept de ladite année ; elle a eu pour parrain Jean-Baptiste Ozaine, jeune garçon, et pour marraine Barbe Royer, jeune fille, tous deux de la paroisse, lesquels ont signé.

Ont signé : fait par moi Barbe Rouyer, JB Ozaine, Ferrer curé

Marguerite, fille légitime de **Jean Barbay**, (ou **Barbier**) conducteur de troupeau, et de **Cécile Reine** son épouse, de cette paroisse, est née la nuit du six au sept juillet mil sept cent quatre-vingt-deux, et a été baptisée ledit jour ; elle a eu pour parrain Elophe Dufer, jeune garçon, et pour marraine Marguerite Quentin, jeune fille, tous de la paroisse, lesquels ont signé.

Ont signé : Elophe Dufer, Marguerite Quentin, Ferrer curé

(Page 48, 26/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, le dix juillet, est morte en cette paroisse **Barbe Barbay**, (ou **Barbier**) âgée de trois jours, et enterrée dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés parents et amis.

Ont signé : Jean Barbé, Guyonnet, JB Ozaine, Lepage vic

Anne, fille légitime de **Marcel Royer**, marchand forain et de **Jeanne Didier** son épouse de cette paroisse, est née à quatre heures du matin le quatorze juillet mil sept cent quatre-vingt-deux, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Laurent Didier son oncle, garçon fontainier, et pour marraine Anne Pierrot (?) vieille fille, tous deux de la paroisse, la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Laurent Didier, Ferrer curé

Elisabeth, fille légitime de **Joseph Chevalier**, tourneur, et de **Marie Collin** son épouse, de cette paroisse, est née à cinq heures du soir le dix-sept juillet mil sept cent quatre-vingt-deux et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Antoine Didier, jeune garçon son petit cousin, présenté par Claude Didier son père, et pour marraine Elisabeth Diez, jeune fille présentée par Magdeleine Royer, sa mère, laquelle a déclaré ne savoir signer, tous de la paroisse.

Ont signé : An Didier Claude Didier, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, le vingt-quatre juillet, est morte en cette paroisse **Marguerite Barbay**, âgée de dix-huit jours, et a été enterrée dans le cimetière en présence des parents et amis soussignés et de son père, pâtre du lieu.

Ont signé : N. Reine, J. Barbé, Elophe Dufer, Lepage vic

Marguerite, fille légitime de **Jean Reine**, charpentier, et de **Marianne Thué** son épouse, de cette paroisse, est née le quatre août mil sept cent quatre-vingt-deux à (Page 49, 25^{ème} feuillet, 26/128) trois heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean Baptiste Collin, jeune garçon son petite cousin, de la paroisse, qui a signé, et pour marraine Marguerite Reine, sa tante demeurant à Soulaucourt, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : JB Collin, Lepage vic

L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, le vingt-quatre de septembre, à cinq heures du matin, est mort en cette paroisse, âgé de soixante-six ans, **Joseph Brachard**, manouvrier, après avoir reçu tous les sacrements. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Joseph Mercier, berger son gendre qui a dit ne savoir signer, de Michel Lacroix son beau-frère et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : Bonhomme, N. Lacroix, Hubert Lannelle, Nicolas La (illisible), Lepage vic

L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, le quatre novembre à quatre heures du matin, est morte en cette paroisse après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'eucharistie, **Marguerite Verdet**, âgée de cinquante-six ans, femme d'**Antoine Caillet**, laboureur ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence d'Antoine Caillet son mari, de Jean Caillet, son fils, de Simon Breton, marchand son gendre, de Joseph Gillot, fondeur, tous de la paroisse, et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : A. Caillet, S. Breton, J. Verdet, C. Marchal, JB Caillet, Gillot, Ferrer curé

(Page 50, 27/128)

Barbe, fille légitime de **Nicolas Cuny**, maçon, et de **Marianne Reine** son épouse, de cette paroisse, est née le neuf novembre mil sept cent quatre-vingt-deux à cinq heures du soir et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Joseph Cuny, maçon, son oncle, et pour marraine Barbe Reine, sa tante qui a dit ne savoir signer, tous deux de la paroisse.

Ont signé : J. Cuny, Ferrer curé

Jean-Michel, fils légitime de **Claude Didier**, fontainier, et d'**Elisabeth Collin** son épouse, de cette paroisse, est né le dix-huit de novembre mil sept cent quatre-vingt-deux à quatre heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Michel Didier, son cousin germain, jeune garçon, et pour marraine Anne Chevalier, jeune fille sa petite cousine, tous deux de la paroisse. Le parrain a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Anne Chevallier, Ferrer curé

Nicolas, fils légitime de **Joseph Lienard**, fossoyeur et sonneur de cloches de la paroisse et de **Marguerite Bernard**, son épouse de cette paroisse, est né le dix du mois de décembre mil sept cent quatre-vingt-deux à deux heures du matin, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Nicolas Lambert, son grand-oncle, de cette paroisse, et pour marraine Agnès Bernard, sa tante de la paroisse de Nijon, laquelle a déclaré ne savoir signer et de même le parrain.

A signé : Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, le seize du mois de décembre, à trois heures après midi est mort en cette paroisse, âgé (Page 51, 26^{ème} feuillet, 27/128) d'environ soixante-huit ou neuf ans, après avoir reçu tous les sacrements, **François Mercier**, mendiant. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Pierre Mercier, son frère, de Michel Lacroix son neveu, et autres parents et amis, tous de la paroisse qui ont signé avec nous.

Ont signé : P. Mercier, JJ Mercier, M. Lacroix, JB Mercier, Lepage vic

L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, le vingt décembre à onze heures du soir, est mort en cette paroisse après avoir reçu l'extrême onction, **Michel Mercier**, marchand âgé de quatre-vingt-trois ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence d'Hilaire Collin, laboureur, son petit-fils, de François Perrin, laboureur aussi son petit-fils, de Nicolas Collin, garçon encore son petit-fils, de Pierre Mercier son frère, et autres parents et amis, tous de la paroisse soussignés avec nous.

Ont signé : H. Collin, P. Mercier, N. Lacroix, François Perrin, N. Collin, Lepage vic

Vu et arrêté par nous, lieutenant général à Bourmont, le (?) de l'an 1783. Signé Baudel

Le double du présent registre a été déposé au greffe du baillage de Bourmont l'onze de l'an 1783. (Signature illisible)

(Page 52, 28/128) Page vierge

(Page 53, 27^{ème} feuillet, 28/128)

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptême, de mariage, de sépulture de la paroisse de Chemin pour **l'an mil sept cent quatre-vingt-deux**, a été côté et paraphé par premier et dernier au nombre de six par nous, messire Charles Nicolas Baudel, écuyer, lieutenant général civil et criminel au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont.

Le 29 (?) décembre 1781, signé Baudel

Marie, fille légitime de **Jean Picaudé**, laboureur et de **Magdeleine Quentin** et née à huit heures du soir le quatre janvier de l'an mil sept cent quatre-vingt-deux, et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Jean Baptiste Gillot, jeune garçon son cousin issu de germain et pour marraine Marie Quentin, fille, tous deux de cette paroisse qui ont signé avec nous. Le parrain a déclaré depuis ne savoir signer.

Ont signé : Marie Quentin, le Fèvre, vicaire de Chemin

Le dix (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-deux, à une heure après midi, est mort en cette paroisse après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Cécile Quentin**, veuve de **Jean Reine**, vivant laboureur, âgée de soixante-douze ou treize ans ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de Graffigny, n'en ayant encore point à Chemin malgré que les habitants ayant déjà été avertis de son pourvoir (?) comme de (un mot

illisible) ; en présence de Vincent Boileau son gendre, laboureur demeurant à Soulaucourt, d'Antoine Caillet son neveu, de Joseph vigneron son cousin demeurant à Graffigny et aussi parents et amis soussignés.

Ont signé : Vigneron, N Boileau, A Caillet, C Menu, le Fêvre vicaire de Chemin

(Page 54, 29/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, le vingt-sept du mois de janvier, est décédée en cette paroisse **Marguerite Verdet**, âgée de quinze ans, fille légitime de **Joseph Verdet** et **d'Angélique Laboureux** et munie des sacrements de pénitence et d'extrême onction, n'ayant pu recevoir le viatique à cause d'un grand mal de gorge qui a été constant ; son corps a été inhumé au cimetière de la paroisse de Graffigny le lendemain, en présence de Joseph Verdet, son père, d'Antoine Joseph Verdet, son frère et de Claude Quentin, son grand-oncle, marchand de Chemin qui ont signé avec moi.

Ont signé : J. Verdet, J. Verdet, C. Quentin, D. le Fêvre vicaire de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, le douze du mois de février, est décédé dans cette paroisse **Jean Richier**, garçon âgé d'environ soixante ans, et muni des sacrements de pénitence et d'extrême onction, n'ayant pu recevoir le viatique parce qu'il était sans connaissance ; son corps a été inhumé au cimetière de la paroisse de Graffigny, avec les cérémonies ordinaires de l'Eglise, en présence de Nicolas Richier son frère et de Joseph Gaudé, son beau-frère, tous deux de cette paroisse qui ont signé avec moi.

L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, le quatorze du mois de février, est décédé dans cette paroisse **François Gillot**, âgé de treize ans, fils légitime de **François Gillot** et de **Marie Anne Richier**, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction. Son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de la paroisse de Graffigny, avec les cérémonies ordinaires de l'Eglise, en présence de François Richier son oncle maternel, de Claude Gillot, son oncle paternel, tous deux de cette paroisse qui ont signé avec moi.

Ont signé : F. Richier, C. Gillot, D. le Fêvre vicaire de Chemin

(Page 55, 28^{ème} feuillet, 29/128)

Marie Barbe, fille légitime de **Claude Cablant**, manœuvre, et de **Barbe Picaudé** est née à une heure après minuit le dix-huit du mois de février de l'an mil sept cent quatre-vingt-deux, et a été baptisée le même jour du même mois et an ; elle a eu pour parrain Claude Picot, jeune enfant son cousin germain représenté par Claude Picot son père, et pour marraine Marie Barbe Barron jeune fille sa cousine germaine de la paroisse de Soulaucourt, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : D. le Fêvre vicaire de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, le vingt et un du mois de février est décédée dans cette paroisse **Marie Quentin**, fille de Nicolas Quentin laboureur et de Barbe Marchal son épouse, âgée de deux ans et demi ; elle a été inhumée le lendemain dans le cimetière de la paroisse de Graffigny en présence de Nicolas Quentin, son père, et de Claude Guyonnet, maître d'école de Graffigny qui ont signé avec moi.

Ont signé : N. Quentin, Guyonnet, D. le Fêvre vicaire de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, le vingt-deux du mois de février est décédée dans cette paroisse **Marie Barbe Cablant**, fille de **Claude Cablant**, manœuvre, et de **Barbe Picaudé** son épouse, âgée de quatre jours ; elle a été inhumée le lendemain dans le cimetière

de la paroisse de Graffigny en présence de Claude Guyonnet, maître d'école de Graffigny et de Claude Cablant son père, lequel a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Guyonnet, D. le Fêvre vicaire de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, le vingt-trois du mois de février est décédé dans cette paroisse **Edme Haroué** Meunier, âgé de soixante-quatorze ans, et muni des sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême onction. Son corps a été inhumé le lendemain au cimetière (Page 56, 30/128) de la paroisse de Graffigny en présence de Joseph Haroué, meunier son fils, et de Dominique Jacquot, laboureur son gendre, tous deux de cette paroisse qui ont signé avec moi

Ont signé : Dominique Jacquot, Joseph Haroué, D. Le Fêvre vicaire de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, le quatorze du mois d'avril est décédée dans cette paroisse **Marie Vigneron**, veuve en secondes noces de **Jean Marchal**, âgée de soixante-cinq ans, et munie des sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême onction ; elle a été inhumée le lendemain au cimetière de la paroisse de Graffigny avec les cérémonies ordinaires de l'Eglise en présence du sieur Page, procureur au baillage de Bourmont, de Claude Vincent, laboureur de Chemin, tous deux ses gendres, de Joseph Vigneron, marchand son frère, de François Quentin son beau-frère, tous deux de Graffigny, qui ont signé avec nous.

Ont signé : Vigneron, F. Quentin, C. Vincent, Page, D. le Fêvre, vicaire de Chemin.

Joseph, fils légitime de **Christophe Renaud**, charron, et **d'Anne Reine** est né à deux heures après minuit le vingt du mois de mai de l'an mil sept cent quatre-vingt-deux et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Joseph Verdet, garçon, et pour marraine Marguerite Renaud, sa tante paternelle, tous deux de cette paroisse. La marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : G. Verdet, D. le Fêvre vicaire de Chemin

Jean-Baptiste, fils légitime de **Claude Vincent**, laboureur et **d'Elisabeth Marchal** est né à deux heures après midi, le deux du mois de juillet de l'an mil sept cent quatre-vingt-deux et a été baptisé le lendemain ; (Page 57, 29^{ème} feuillet, 30/128) il a pour parrain Jean-Baptiste Chevresson, garçon de la paroisse de Blevaincourt et pour marraine Anne Quentin, de la paroisse de Graffigny qui a signé avec moi.

Ont signé : JB Chevresson, Anne Quentin, D. Le Fêvre vicaire de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, le vingt du mois de juillet, **Joseph Menu**, laboureur, veuf en premières noces de **Marguerite Henriot** de la paroisse de Malaincourt, , âgé de quarante-deux ans d'une part ; et **Elisabeth Camu** âgée de trente-cinq ans, fille majeure du défunt **Charles Camu** et de **Françoise Macon** de cette paroisse pour y être en qualité de servante d'autre part ont été fiancés et ont promis mutuellement de se marier ensemble le plus tôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi vicaire soussigné, en présence de Claude Menu, vigneron, et Jean Menu aussi vigneron, frères du fiancé de la paroisse de Malaincourt, et de Claude Thiébaud, laboureur de la paroisse de Nijon, parrain (?) de la fiancée. La fiancée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Menut, C. Menut, C. Thiébaud, J. Menut, D. Le Fêvre vicaire de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, le six du mois d'août, après avoir publié trois bans de mariage entre **Joseph Menu** laboureur âgé de quarante-deux ans, veuf en premières noces de **Marguerite Henriot**, de la paroisse de Malaincourt d'une part ; et **Elisabeth Camut**, fille majeure de défunt **Charles Camut** (Page 58, 31/128) et **Françoise Munon** (ou Musson ?), âgée de trente-cinq ans, de cette paroisse d'autre part pour y avoir demeuré depuis longtemps en qualité de servante, (en marge : sans qu'il y ait eut opposition ni empêchement quelconque) je soussigné Claude Nicolas Bernard le Fèvre, prêtre et vicaire de Chemin, ai reçu et béni leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale , en présence de Claude Menu et Jean Menu, tous deux vigneron, frères du marié de la paroisse de Malincourt, de Claude Thiébaud, laboureur de la paroisse de Nijon, parrain de la mariée, de Christophe Quentin, garçon de cette paroisse, qui ont signé avec le marié, la mariée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Menut, C. Menut, C. Tiébaud, C. Quentin, J. Menu, D. le Fèvre, vicaire de Chemin

Jean François, fils légitime de **Jean Gillot**, (lire **Jean François**) manouvrier, et de **Marie Richier** est né à une heure après minuit, le vingt-six du mois de septembre de l'an mil sept cent quatre-vingt-deux et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean-François Reine, jeune garçon, et pour marraine Jeanne Gillot, fille, tous deux de cette paroisse. La marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : JF Reine, D. le Fèvre, vicaire de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, le six du mois d'octobre est décédée dans cette paroisse **Anne Picaudé**, femme de **Jean Richier**, laboureur, âgée de cinquante-sept ans, et munie des sacrements de pénitence d'eucharistie et d'extrême onction ; elle a été inhumée le lendemain au cimetière de la paroisse de Graffigny avec les cérémonies ordinaires de l'Eglise, en présence de Jean Richier, son mari, de Mathieu Picaudé, son frère, de Jean-Baptiste Gillot et de Claude Rouyer, ses beaux-frères, tous de cette paroisse qui ont signé avec nous.

Ont signé : C. Rouyer, M. Picaudé, JB Gillot, Richier, D. le Fèvre vicaire de Chemin

Claude, fils légitime de **Dominique Jacquot**, laboureur, et **d'Anne Haroué**, son épouse de cette paroisse est né le vingt-quatre octobre, vers sept heures du soir, l'an mil sept cent quatre-vingt-deux, et a été baptisé le (Page 59, 30^{ème} feuillet, 31/128) lendemain ; il a eu pour parrain Claude Haroué, oncle de l'enfant du côté maternel, et pour marraine Jeanne Gillot, jeune fille de cette paroisse, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : Lepage, vicaire de Graffigny

Elisabeth, fille légitime de **Joseph Rouyer**, marchand, et **d'Anne Collot** est née à six heures du matin, le treize du mois de Novembre de l'an mil sep cent quatre-vingt-deux et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Thomas Dié, son cousin germain, jeune garçon de la paroisse de Graffigny, et pour marraine Elisabeth Marchal, jeune fille de cette paroisse. Le parrain a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Elisabeth Marchal, D. le Fèvre, vicaire de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, le sept du mois de décembre, est décédée en cette paroisse **Anne Collot**, femme de Joseph Rouyer, marchand, âgée de quarante ans, et sans avoir reçu aucun sacrement, étant morte subitement ; elle a été inhumée le lendemain au cimetière de la paroisse de Graffigny avec le cérémonial ordinaire de l'Eglise en présence de

Joseph Rouyer son mari, de Claude Rouyer son beau-père, et de Nicolas Rouyer, son beau-frère de Chemin, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : J. Rouyer, C. Rouyer, N. Rouyer, D. le Fèvre, vicaire de Chemin

Vu et arrêté par nous, lieutenant général à Bourmont le 11 de l'an 1783. Signé Baudel

Le double du présent registre a été déposé au greffe du baillage de Bourmont le 11 de l'an 1783. Signature illisible.

(Page 60, 32/128) Page vierge

(Page 61, 31^{ème} feuillet, 32/128)

Pièce 389 cotée ov

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptême, mariage et sépulture de la paroisse de Graffigny pour l'an **mil sept cent quatre-vingt-trois**, a été côté et paraphé par premier et dernier au nombre de huit par nous, messire Charles Nicolas Baudel, écuyer, lieutenant général civil et criminel au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont. Le 26 déc. 1782 Signé Baudel.

Le quatre (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-trois, **François Drouot** et **Barbe Diez**, tous deux de cette paroisse, se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné, en présence de Nicolas Chevalier, tourneur, oncle de la fiancée, de Joseph Mora, marchand son beau-frère, de Joseph Drouot, cousin du fiancé, tous de la paroisse lesquels ont signé avec nous et ledit fiancé, la fiancée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J. Drouot, N. Chevallier, J. Drouot, J. Mora, Ferrer curé

Elisabeth, fille légitime de **Joseph Ravier**, marchand forain et de **Marianne Reine** son épouse, de cette paroisse, est née le quatre (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-trois à neuf heures du soir et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Antoine Joseph Ravier, jeune garçon de la paroisse, son oncle, et pour marraine Elisabeth Fugié, de la paroisse de Serres (Sevres ?) proche Paris, représentée par Victoire Reine, jeune fille de cette paroisse sa tante.

Ont signé : A. Raine, Joseph Ravier, Ferrer curé

Le dix (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-trois, à dix heures du soir, est morte en cette paroisse, âgée de quatorze mois, **Elisabeth Collin** ; son corps a été enterré (Page 62, 33/128) le lendemain dans le cimetière avec toutes les cérémonies ordinaires en présence de Jean Baptiste Collin, marchand forain son père, et autres parents et amis soussignés.

Ont signé : N. Collin, Rouyer, H. Collin, Ferrer curé

L'onze (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-trois, **Joseph Vuillaume** de la paroisse de Marainville, proche Mirecourt de droit, et de fait de cette paroisse d'une part et **Barbe Douel** de cette paroisse d'autre part, se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi, prêtre curé soussigné, en présence de Pierre et Charles Douel et de François Vuillaume demeurant à Graffigny, ainsi que du fiancé, la fiancée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Viliaume, Charles Douel, J. Vuillaume, Pierre Douel, Sébastien Villaum, Ferrer curé

Marguerite, fille légitime de **Dominique Genué**, marchand forain, et de **Marianne Picaudé**, de cette paroisse, est née le douze (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-trois à sept heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean-Baptiste Ozaine, jeune garçon, et pour marraine Marguerite Picaudé, jeune fille, tous deux de cette paroisse ; la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : JB Ozaine, Ferrer curé

Ce jourd'hui, douze (janvier) de l'an (mil sept cent quatre-vingt-trois) est mort un enfant de **François Vuillaume** et de **Thérèse Vaillant** son épouse, de cette paroisse, après avoir été baptisé par la sage-femme à la maison ; il a été enterré ledit jour au cimetière en présence de François Vuillaume son père, et autres parents et amis soussignés.

Ont signé : F. Vuillaume, Sebastien Vuillaume, C. Thiébaud, Joseph Villaume, Lepage vic

(Page 63, 32^{ème} feuillet, 33/128)

Ce jourd'hui, vingt-cinq (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-trois, **Nicolas Mathieu** et **Barbe Clavillier**, tous deux de cette paroisse, se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé de Graffigny, en présence des parents et amis soussignés avec nous et le fiancé, la fiancée a déclaré n'en avoir usage.

Ont signé : N. Mathieu, M. Lacroix, C. Mathieu, N. Chevallier, JB Clavigny, Ferrer curé

Le vingt-sept (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-trois, après la publication de trois bans faite à jours compétents aux prônes de nos messes de paroisse, entre **François Drouot**, fils majeur des défunts **Joseph Drouot** et **Marie Le Bœuf** d'une part, et **Barbe Diez**, fille des défunts **François Diez** et **Marianne Brenel**, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence de Pierre et Joseph Drouot, menuisiers, oncle et cousin du marié, de Joseph Mora et de Joseph Clavillier, marchands forains, beaux-frères de la mariée, de Michel Lacroix, maire du lieu, et de Nicolas Chevallier greffier, et autres parents et amis, tous de la paroisse, soussignés avec nous et le marié, la mariée a déclaré n'en avoir usage.

Ont signé : N. Chevallier, J. Drouot, M. Lacroix, P. Drouot, J. Mora, P. le Bœuf (?), F. Drouot, F. Diez, Frejoux (?), J. Clavigny, Pierre Perrin, Ferrer curé

(Page 64, 34/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-trois, le quatre février, après la publication de trois bans faite à jours compétents aux prônes de nos messes de paroisse, entre **Joseph**, fils de **Charles Vuillaume**, manouvrier, et de défunte **Thérèse Michaut**, de la paroisse de Marainville de droit et de la nôtre de fait d'une part, et **Barbe**, fille majeure des défunts **Nicolas Douel**, manouvrier, et de **Marguerite Guillaumé**, de notre paroisse d'autre part, et de la publication d'un ban seulement faite dans la paroisse de Marainville, avec dispense des deux autres accordée par Monseigneur l'Evêque comte de Toul en date du trente et un janvier de la présente année, laquelle nous a été exhibée avec la certification (?) de publication du sieur curé de Marainville, sans que de part et d'autre il s'y soit trouvé opposition ni empêchement, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel en présence de François et Sébastien Vuillaume, frères du marié, paroissiens de Graffigny, de Charles et

Pierre Douel de ladite paroisse, frères de la mariée, et autres parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit Joseph Vuillaume, la mariée a déclaré ne savoir signer. Certifions en outre que le père du marié nous a envoyé acte par lequel il consent à ce mariage.

Ont signé : Joseph Villiaume, Charles Douel, Pierre Douel, Chevallier, F. Vuillaume, Sébastien Villaume, Ferrer curé

(Page 65, 33^{ème} feuillet, 34/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-trois, l'onze de février, après la publication de trois bans faite à jours compétents aux prônes de nos messes de paroisse entre **Nicolas**, fils mineur des défunts **Antoine Mathieu**, vivant tissier en toile et **d'Elisabeth Diez**, ses père et mère d'une part, et **Barbe**, fille majeure de défunt **Antoine Clavigny**, vivant scieur de planches, et de **Barbe Fallot**, ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies promises par le rituel en présence de Claude Mathieu, garçon menuisier, frère et tuteur du marié, de Michel Lacroix, marchand, son curateur, de Joseph Clavigny, marchand forain, frère de la mariée, de Joseph Reine, manouvrier son oncle, et autres parents et amis, tous de la paroisse soussignés avec nous et le marié, la mariée ayant déclaré n'en avoir usage.

Ont signé : N. Mathieu, J. Reine, N. Diez, M. Lacroix, J. Clavigny, C. Mathieu, F. Mathieu, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-trois, le vingt et un février à neuf heures du soir est mort subitement en cette paroisse **Joseph Chevallier**, autrefois marchand roulant, âgé d'environ soixante-six ans. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Joseph Reine, marchand forain son gendre, de Claude Ravier, maître maçon, de Pierre Mercier, ancien maître d'école, demeurant tous à Graffigny, de François Chevallier, tissier en toile son frère demeurant à Chemin et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : P. Mercier, N. Chevallier, C. Ravier, Chevallier, Joseph Thué (?), Ferrer curé

(Page 66, 35/128)

Marie Jeanne, fille légitime de **François Perrin**, laboureur et **d'Elisabeth Collin** son épouse, de cette paroisse, est née le seize mars mil sept cent quatre-vingt-trois, à trois heures après midi, et a été baptisée le lendemain ; son parrain a été Nicolas Collin, garçon son oncle, de cette paroisse, et sa marraine a été Marie Jeanne Masson, sa cousine de la paroisse de Longchamps (?) qui ont signé.

Ont signé : N. Collin, Mari Jeanne Masson, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-trois, le vingt mars à dix heures du soir, est morte en cette paroisse, âgée de soixante-deux ans, **Jeanne Royer**, femme de **François Thué**, manouvrier, après avoir reçu tous les sacrements. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence dudit François Thué son mari, de Jean Reine fendeur de bois, et autres parents et amis soussignés tous de la paroisse.

Ont signé : F. Thué, P. Mercier, N. Rouyer, J. Reine, Chevallier, B. Pernelle prêtre vicaire de Graffigny

L'an mil sept cent quatre-vingt-trois, le vingt-deux mars, est morte en cette paroisse **Marie-Jeanne Perrin**, âgée de six jours, et enterrée le lendemain dans le cimetière en présence de François Perrin son père, de Nicolas Collin et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : François Perrin, N. Collin, H. Collin, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-trois, le vingt-quatre de mars, est mort en cette paroisse **Michel Didier**, âgé de quatre mois et enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Claude Didier, son père fontainier, et autres parents et amis soussignés.

Ont signé : Claude Didier, N. Chevallier, Ferrer curé

(Page 67, 34^{ème} feuille, 35/128)

Anne, fille légitime d'**Antoine Chevalier**, tourneur et de **Jeanne Diez**, son épouse, de cette paroisse, est née le quinze avril mil sept cent quatre-vingt-trois à dix heures du soir, et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Etienne Hurion, de la paroisse de Chaumont la Ville, son cousin germain, et pour marraine Anne Chevalier, sa cousine germaine, de cette paroisse, lesquels ont signé.

Ont signé : Anne Chevallier, E. Heurion, Pernelle prêt vic de Graffigny

Charles Joseph Gabriel, fils légitime de **Joseph Reine** et de **Catherine Remy** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-neuf avril mil sept cent quatre-vingt-trois à trois heures après midi et a été baptisé le même jour, il a eu pour parrain Charles Joseph Gabriel Claude, jeune écolier, et pour marraine Anne Victoire Reine, jeune fille représentée par sa mère qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Charles Joseph Gabriel Claude, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-trois, le vingt-neuf avril, est décédé en cette paroisse durant la nuit **Jacques Marchal**, garçon soldat invalide âgé de soixante-huit ans, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise. Son corps a été enterré dans le cimetière de Graffigny avec les cérémonies ordinaires en présence de Joseph Gillot son (mot illisible) et autres de ses parents et amis de la paroisse soussignés avec nous. Ainsi (?) de Jean et Nicolas Quentin, ses neveux laboureurs demeurant à Chemin et autres.

Ont signé : J. Gillot, Gillot, Henry Chauchard, Claude Renaut, N. Quentin, J. Quentin, Pernelle vic de Graffigny

(Page 68, 36/128)

Nicolas, fils légitime de **Jean Renaut**, tissier en toile, et de **Barbe Michaut** son épouse, de cette paroisse, est né le huit mai mil sept cent quatre-vingt-trois à quatre heures après midi et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Nicolas Maitre, jeune garçon de la paroisse de Nijon, et pour marraine Marie Renaut, de la paroisse de Vaudrecourt, représentée par Elisabeth Renaut sa mère, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N. Maitre, Ferrer curé

Ce jourd'hui, dix-huit mai mil sept cent quatre-vingt-trois, les habitants de Graffigny ayant été invités au prône de la messe de paroisse de se trouver à l'issue des vêpres à la maison de cure pour faire élection de deux recouvreurs, l'un pour la confrérie du Saint Sacrement, l'autre pour celle du Rosaire érigées à ladite église de Graffigny pour percevoir les rentes dues auxdites confréries pour les années mil sept cent quatre-vingt-deux, quatre-vingt-trois et quatre-vingt-quatre ; nonobstant ladite invitation, il ne s'y est trouvé à la cure que les susdits

Michel Lacroix, maire du lieu, et Nicolas Chevalier, greffier, lesquels, de concert avec le sieur curé, ont jeté les yeux sur **Nicolas Chauchard**, marchand, pour la confrérie du Saint Sacrement, et celle de **Joseph Cuni**, maçon, pour la confrérie du Rosaire.

Ont signé : M. Lacroix, maire, N. Chevallier, Ferrer curé

(Remarque : cette mention n'est pas inscrite au présent registre mais figure au registre 1^E 227/2)

Jacques, fils légitime de **Charles Renaut**, meunier, et **Marguerite Marchal** son épouse, de cette paroisse, est né le trente et un mai mil sept cent quatre-vingt-trois à huit heures du matin, et a été baptisé le même jour. Il a eu pour parrain Jacques Cancel, âgé de douze ans, présenté par Jean Cancel son père laboureur à Graffigny, et pour marraine Marianne Mathieu, jeune fille de seize ans, absente représentée par Marguerite Renaut, femme de Claude Mathieu, soldat absent, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F. Cancel, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-trois, le trois de juin, à dix heures du soir, est morte en cette paroisse, âgée de soixante-dix-sept ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Marie Gouin** veuve de **Nicolas Gillot**, vivant manouvrier ; son corps a été inhumé le lendemain au cimetière avec les cérémonies ordinaires, en présence de Denis Brachard, tissier en toile, de Graffigny, son neveu qui a déclaré ne savoir signer, de Jean Royer, manouvrier son neveu, de Jean Brachard, tissier en toile, aussi son neveu, tous deux de Graffigny et de Claude Guyonnet, recteur d'école qui ont signé avec nous.

Ont signé : Jean Rouyer, J. Brachard, Guyonnet, Ferrer curé

(Page 69, 35^{ème} feuillet, 36/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-trois, le quatre juin, à trois heures après midi, est décédé **Jean Cancel**, âgé de dix ans, fils de **Jean Cancel**, laboureur de cette paroisse et de **Catherine Marchal**, après avoir reçu le sacrement de l'extrême onction ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires, en présence dudit Jean Cancel son père, de Charles Renaut, meunier à Graffigny, son oncle, et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : J. Cancel, Etienne Cancel, J. Cancel, C. Renaut, Pernelle p. vic de Graffigny

Hilaire, fils légitime de **Jean-Claude Remy**, établi depuis trois ou quatre mois dans cette paroisse en qualité de jardinier de M. de Vidrange, garde du corps, et **d'Anne Limbac** son épouse, est né le neuf juin mil sept cent quatre-vingt-trois, à trois heures après midi, et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Hilaire Collin, marchand demeurant à Graffigny qui a signé, et pour marraine Marie Barbe Lambert, servante de Mon dit sieur de Vidrange, demeurant audit lieu, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : H. Collin, Ferrer curé

Jean Baptiste, fils légitime de **Joseph Cuni**, cordier, et de **Marguerite Vouilquin**, (prénommée **Françoise** par ailleurs) son épouse de cette paroisse, est né le quinze juin mil sept cent quatre-vingt-trois, à deux heures après midi et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean Baptiste Gillot, jeune garçon laboureur demeurant à Chemin, et pour marraine Marie Magdeleine Drouot, jeune fille de cette paroisse qui ont signé.

Ont signé : JB Gillot, Marie Madelaine Drouot, Lumerel, vi de Malaincourt

(Page 70, 37/128)

Jean François, fils légitime de **Joseph Clavigny** (cette personne est nommée **Clavillier** sur deux actes de baptême précédents) marchand forain et **d'Anne Diez** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-quatre juin mil sept cent quatre-vingt-trois, durant la nuit, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain François Fallot, garçon maçon de cette paroisse, et pour marraine Barbe Diez, absente, représentée par Marguerite Diez de la paroisse de Vrécourt qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Fallot, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-trois, le vingt-deux juillet, à trois heures après midi, est morte en cette paroisse, âgée de quarante-trois ans, **Cécile Reine**, femme de **jean Barbay**, manouvrier, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence dudit Jean Barbay son mari, de Nicolas et Jean Reine, son père et son frère, et autres parents et amis soussignés avec nous, tous de la paroisse.

Ont signé : J. Barbé, J. Reine, N. Reine, J. Reine, Pernelle vic

Claude Maurice, fils légitime de **Claude Guyonnet**, recteur d'école du lieu, et de **Marie Magdeleine Pomageot**, de cette paroisse, est né la nuit du cinq au six août mil sept cent quatre-vingt-trois et a été baptisé ledit jour ; il a eu pour parrain Maurice Guyonnet, recteur d'école à Rimaucourt, son oncle absent, représenté par Mammès Guyonnet, recteur d'école à Brainville, grand-père de l'enfant, et pour marraine Marianne Gillot, épouse du sieur Henry Chauchard, marchand à Graffigny, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marianne Gillot, Guyonnet, Ferrer curé

(Page 71, 36^{ème} feuillet, 37/128)

Hilaire, fils légitime de **Félix Marmeuse**, manouvrier, et de **Reine Kiblaire** son épouse, de cette paroisse, est né le trente et un août mil sept cent quatre-vingt-trois à deux heures du matin, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Hilaire Royer son cousin, jeune garçon de la paroisse qui a signé, et pour marraine Elisabeth Renaut, femme de Claude Kiblaire, sa tante de cette paroisse qui ont signé avec nous ; la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Hilaire Rouyer, Pernelle vic

L'an mil sept cent quatre-vingt-trois, le treize septembre à cinq heures du matin, est morte en cette paroisse après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction **Marguerite Diez**, âgée de quinze ou seize ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires, en présence de Nicolas Diez, son père, maréchal ferrant, de François Diez son oncle marchand, de Michel Lacroix, aussi marchand demeurant à Graffigny, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : N. Diez, François Diez, J. Dufer, P. Mercier, J. Collin, Pernelle vic.

L'an mil sept cent quatre-vingt-trois, le vingt septembre à onze heures du soir, est mort en cette paroisse **Jean François Clavigny** (en fait **Clavillier**), âgé de deux mois. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Nicolas Chevalier, greffier de la communauté de Graffigny, son grand-oncle, de Joseph Reine, aussi son oncle, et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : N. Chevallier, N. Reine, F. Drouot, F. Fallot, Pernelle vic

(Page 72, 38/128)

Marguerite, fille légitime de **Nicolas Diez**, maréchal ferrant, et **d'Elisabeth Reine** son épouse, de cette paroisse, est née la nuit du douze au treize octobre mil sept cent quatre-vingt-trois et a été baptisée ledit jour ; elle a eu pour parrain François Diez, jeune garçon de la paroisse, son petit cousin qui a signé, et pour marraine Elisabeth Diez, sa sœur.

Ont signé : François Diez, Elisabeth Diez, Pernelle vic

Marianne, fille légitime de **Joseph Mercier**, manouvrier, et de **Catherine Brachard** son épouse, de cette paroisse, est née le quatorze novembre mil sept cent quatre-vingt-trois vers les huit heures du soir et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Marcel Ravier, jeune garçon de la paroisse, et pour marraine Marianne Pissotte, aussi jeune fille du lieu, lesquels ont signé avec nous ; ledit Marcel Ravier absent a été représenté par Nicolas Ravier son frère qui a signé.

Ont signé : Nicolas Ravier, Marianne Pissotte, Ferrer curé

Rose, fille légitime de **Christophe Martin**, recouvreur de hauts toits et de **Rose Lomont** son épouse, de cette paroisse, est née le sept décembre mil sept cent quatre-vingt-trois à cinq heures du soir et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Christophe Page, jeune garçon de la paroisse, présenté par Henry Page, cabaretier son père, et pour marraine Rose Diez, jeune fille de la paroisse présentée par Magdeleine Royer, sa mère, femme de François Diez, marchand, tous lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : Pernelle vic

(Page 73, 37^{ème} feuillet, 38/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-trois, le dix-sept décembre, est morte à cinq heures du soir **Rose Martin**, âgée de dix jours et a été enterrée le lendemain dans le cimetière en présence de Joseph Martin et de Jean Martin, son père et grand-père, tous deux recouvreurs de hauts toits, et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : J. Martin, Joseph Martin, C. Vaillant, Pernelle vic

L'an mil sept cent quatre-vingt-trois, le vingt-neuvième jour de décembre, est mort en cette paroisse à cinq heures du matin, honnête homme **Pierre Mercier**, ancien maître d'école du lieu âgé de soixante et onze ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de la paroisse avec toutes les (Page 376, 190/261) cérémonies ordinaires en présence de Jean-Baptiste Mercier, manouvrier son fils, de M (prénom illisible : il s'agit de Michel) Lacroix, maire du lieu son neveu, de Jean-Baptiste Mercier, marchand forain, aussi son neveu, et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : M. Lacroix, JB Mercier, F. Deny, P. Chance, J. Perrin (?), (deux signatures illisibles), Pernelle vic

(Page 74, 39/128)

Vu et arrêté par nous lieutenant général à Bourmont le 3 de l'an 1784. Signé Baudel

Le double du présent registre a été déposé au baillage de Bourmont ce 13 de l'an 1784.

Signature illisible

(Page 75, 38^{ème} feuillet, 39/128) Page vierge

(Page 76, 40/128) Page vierge

(Page 77, 39^{ème} feuillet, 40/128)

P 389 cotée 02

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptême, mariage et sépulture de la paroisse de Chemin pour **l'an mil sept cent quatre-vingt-trois** a été côté et paraphé par premier et dernier au nombre de six par nous, messire Charles Nicolas Baudel, écuyer, lieutenant général civil et criminel au baillage royal de Bassigny séant à Bourmont.

Le 28 décembre 1782, signé Baudel

Jean-Christophe, fils légitime de **Christophe Rouyer**, marchand, et de **Thérèse Labare** est né à huit heures du matin le dix-neuf du mois de janvier de l'an mil sept cent quatre-vingt-trois, et a été baptisé le même jour des mêmes mois et an, il a eu pour parrain Jean Rouyer, garçon, son oncle paternel de cette paroisse et pour marraine Anne Labarre, fille de la paroisse de (mot illisible), sa tante maternelle. Le parrain a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Anne Labarre, D. le Fèvre vicaire de Chemin

Marie-Thérèse, fille légitime de **Charles Thiébaud**, marchand, et **d'Elisabeth Renaud** est née à cinq heures du soir le vingt du mois de janvier de l'an mil sept cent quatre-vingt-trois, et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Nicolas Douel, jeune garçon, et pour marraine Marie-Thérèse Chauchard, jeune fille, tous deux de la paroisse de Graffigny qui ont signé avec nous.

Ont signé : N. Douel, Marie Thérèse Chauchard, D. le Fèvre, vicaire de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-trois, le vingt-six janvier, est décédé dans cette paroisse **François Rouyer**, âgé d'un an et demi, fils légitime de **Nicolas Royer**, marchand et de **Marguerite Renaud** ; il a été inhumé le lendemain dans (Page 78, 41/128) le cimetière de Graffigny, avec les cérémonies ordinaires de l'Eglise, en présence de Nicolas Rouyer, son père, et de Jean Renaud, son aïeul maternel, de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : N. Rouyer, J Renaut, le Fèvre vicaire de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-trois, le vingt février est mort dans cette paroisse vers les cinq heures du matin, **Charles Mathieu**, manouvrier, âgé de quatre-vingt-neuf ans, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, et a été enterré le lendemain avec les cérémonies accoutumées dans le cimetière de Graffigny, en présence de Nicolas Mathieu, son neveu, de Christophe Renaut, aussi son neveu, de François (nom illisible), d'Antoine Chevallier, son cousin ; les quatre ont signé avec nous.

Ont signé : C. Renaut, N. Mathieu, François son (?) A. Chevallier, Le page

L'an mil sept cent quatre-vingt-trois, le vingt-neuf mars, est mort en cette paroisse **François Mercier**, âgé d'environ deux ans, et a été enterré le lendemain dans le cimetière de Graffigny en présence de Jean Mercier, son père laboureur, de Joseph Mercier et Jean-Baptiste Mercier, ses frères, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Joseph Mercier, Jean Baptiste Mercier, Jean Mercier, N Martin, Lepage vicaire de chemin

(Page 79, 40^{ème} feuillet, 41/128)

Elisabeth, fille légitime de **Nicolas Rouyer**, marchand, et de **Marguerite Renaud**, de cette paroisse, est née le cinq mai de l'année mil sept cent quatre-vingt-trois, vers les cinq heures du matin, et a été baptisée le même jour ; a eu pour parrain Jean Renaud, marchand forain représenté par Dominique Renaud, son père, grand-oncle de l'enfant du côté maternel, et pour marraine Elisabeth Dié, jeune fille de la paroisse de Graffigny, cousine de l'enfant du côté paternel, représentée par Magdeleine Rouyer, sa mère, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : D. Renaud, Lepage vicaire de Chemin

Jean-François, fils légitime de **Claude Marchal**, laboureur, et de **Marie Martin** son épouse, de cette paroisse, est né le cinq mai mil sept cent quatre-vingt-trois vers les trois heures après midi, et a été baptisé le même jour ; a eu pour parrain Jean-François Reine, jeune garçon de cette paroisse, cousin de l'enfant du côté paternel, et pour marraine Elisabeth Verdet, jeune fille de cette paroisse, cousine de l'enfant du côté paternel, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Elisabeth Verdet, JF Reine, Lepage vic.

Marie Marguerite, fille légitime de **Joseph Gaudé**, manouvrier, et de **Marguerite Richier** son épouse, de cette paroisse, est née le dix-huit mai de l'an mil sept cent quatre-vingt-trois, vers les neuf heures du matin, et a été baptisée le même jour ; a eu pour parrain Jean-Baptiste Gillot, jeune garçon de cette paroisse, et pour marraine Marie Broquet, jeune fille aussi de cette paroisse, cousine du côté paternel, (Page 80, 42/128) lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : J.B. Gillot, signature illisible, Lepage vicaire de Chemin

Marie Anne, fille légitime de **François Duhaut**, laboureur, et de **Marguerite Gillot**, sa femme, de cette paroisse, est née le dix-huit mai vers les sept heures du soir de l'année mil sept cent quatre-vingt-trois ; a eu pour parrain François Alexandre, laboureur, garçon de la paroisse de Vrécourt, cousin de l'enfant du côté paternel, et pour marraine Marie Anne Picaudé, aïeule de l'enfant du côté maternel, lequel enfant a été baptisé le lendemain, et les parrain et marraine ont signé avec nous.

Ont signé : F. Alexandre, Mari Am Picaudé, Lepage vicaire de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-trois, le dix-huit mai, est mort dans cette paroisse **Jean Cuny**, âgé d'environ un an, et a été enterré le lendemain dans le cimetière de Graffigny avec cérémonies ordinaires, en présence de François Gillot, laboureur, et (un blanc) Guillonnet, maître d'école de Graffigny, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : JF Gillot, Lepage vicaire de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-trois, le vingt-huit d'août, est mort vers les cinq heures du soir **Simon Bréton**, marchand de cette paroisse âgé de quarante ans, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, et a été enterré le lendemain, dès quatre heures de l'après-midi, dans le cimetière de Graffigny avec les cérémonies ordinaires, en présence de Simon Breton, marchand de Nijon son père, d'Antoine Caillet, laboureur de Graffigny, son beau-père, de Jean-Baptiste Caillet, son beau-frère, (Page 81, 41^{ème} feuillet, 42/128) de Joseph Verdet, laboureur de (mot illisible) son oncle du côté de sa femme, et d'autres parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : A. Caillet, ? Becton, J. Verdet, B. Caillet, N. Cravoisy (?), J. Breton, J. Gillot, Lepage vicaire de Chemin

Charles, fils légitime de **jean Cablan**, marchand, et de **Jeanne Larcher** son épouse, est né le premier septembre, vers les neuf heures du soir ; a eu pour parrain Charles Collin, jeune garçon de Brainville et pour marraine Marie Cablan, jeune fille de Soulaucourt ; et cet enfant n'a été baptisé que le lendemain, le deux septembre mil sept cent quatre-vingt-trois ; la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Charles Collin, Lepage vicaire de Chemin

Nicolas, fils légitime de **Charles Broquet**, marchand, et de **Marie Gaudé** (?) son épouse, est né le deux septembre mil sept cent quatre-vingt-trois vers les sept heures du matin et a été baptisé le même jour ; a eu pour parrain Nicolas Chauchard, jeune garçon de cette paroisse et pour marraine Marguerite Quentin, aussi jeune fille, de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : N. Chauchard, Mg Quentin, Lepage, vicaire de Chemin

(Page 82, 43/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-trois, le vingt et un novembre, est décédé en cette paroisse sur les dix heures du soir, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, **Nicolas Mouzon**, laboureur, âgé d'environ soixante-cinq ans, et a été enterré le lendemain dans le cimetière de Graffigny avec les cérémonies ordinaires en présence de François Mouzon, son frère, de Nicolas Mouzon, son fils, de Jean Richier son beau-frère, Jean-Baptiste Gillot, aussi son beau-frère, et d'autres parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : Richier, N. Mouzon, F Mouzon, Jean Picaudé, JB Gillot, Lepage vicaire

Jean, fils légitime de **Henri Haroué** menuisier, et de **Thérèse La Bordery**, ses père et mère de cette paroisse, est né le vingt-quatre novembre de l'an mil sept cent quatre-vingt-trois à cinq heures du matin, et a été baptisé le même jour ; a eu pour parrain Jean Gillot, jeune garçon de cette paroisse, et pour marraine Barbe Didier jeune fille de la paroisse de Chaumont la Ville qui a déclaré ne savoir signer. Le parrain a signé avec nous.

Ont signé : J. Gillot, Pernelle vic de Graffigny

L'an mil sept cent quatre-vingt-trois, le premier jour de décembre vers les 10 heures du soir, est morte dans cette paroisse **Marianne Marchal**, fille âgée d'environ quarante-cinq ans, après avoir reçu les (Page 83, 42^{ème} feuillet, 43/128) sacrements de pénitence et d'extrême onction, et a été enterrée le lendemain dans le cimetière de Graffigny avec les cérémonies ordinaires en présence de Jean Marchal, laboureur, son frère, de Mathieu Picaudé, laboureur, son beau-frère, de Jean Mercier, aussi laboureur et d'autres parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : J. Marchal, M. Picaudé, C. Quentin, F. Ozaine, Jean Mercier, J. Verdet, Lepage vicaire de Chemin

Vu et arrêté par nous, lieutenant général à Bourmont, le 13 de l'an 1784

Signé Baudel

Le double du présent registre a été déposé au greffe du baillage de Bourmont le 13 de l'an 1784. Signature illisible

(Page 84, 44/128) Page vierge

(Page 85, 43^{ème} feuillet, 44/128)

Pièce 390 cotée ox (?)

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptême mariage et sépulture de la paroisse de Chemin, annexe de Graffigny, pour **l'an mil sept cent quatre-vingt-quatre** a été côté et paraphé par premier et dernier par nous messire Charles Nicolas Baudel, écuyer, lieutenant général civil et criminel au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont. Fait le 25 décembre 1783. Signé Baudel

L'an mil sept cent quatre-vingt-quatre, le trois janvier, **François Gaillard**, fils mineur de feu **Nicolas Gaillard** et de **Barbe Maitre** son épouse, de la paroisse de Graffigny, et **Marguerite Picaudé**, fille majeure de **Mathieu Picaudé**, laboureur, et **Barbe Marchal** son épouse, de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis de se marier aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre et vicaire dudit lieu, en présence de François Ozenne (?) marchand, de Jean Marchal, laboureur, tous deux oncles de la fille, de Dominique Génie, beau-frère, de Michel la Croix marchand, cousin du fiancé, de François Diez marchand, aussi cousin, et de Joseph Gaillard, militaire, frère du jeune homme ; lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : F. Gaillard, illisible, D. Génie, M. Picaudé, Joseph Gaillard, François Diez, illisible, Lepage vicaire.

(Page 86, 45/128)

Le treize (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-quatre, après avoir publié trois bans comme il est ordonné au prône de la messe paroissiale, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny ai reçu le mutuel consentement de mariage, en ayant été prié par le vicaire résident du lieu, de **François Gaillard**, fils mineur de **Nicolas Gaillard** et de **Barbe Maitre** de la paroisse de Graffigny ; et de **Marguerite Picaudé**, fille majeure de **Mathieu Picaudé**, laboureur, et de **Barbe Marchal** de cette paroisse, et leur ai donné la bénédiction nuptiale, sans qu'il y ait eu aucune opposition ou empêchement, comme il conste par le certificat du sieur curé de Graffigny qui a publié les bans dans la paroisse comme il est requis, ce que j'ai fait en présence de Mathieu Picaudé, père de l'épousée, de Jean Marchal laboureur, de François Auzaine, tous deux oncle de la mariée, et de Michel la Croix, de François Dié, marchands et cousins germains du marié, de Bernard Gaillard, oncle de l'époux, et de Joseph Gaillard son frère, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : N. Picaudé, ? Picaudé, M. Lacroix, François Diez, F. Gaillard, J. Marchal, N. Maitre, Gaillard, D. Génie, N. Ozaine, Joseph Gaillard, J. (?) Gemelle, Cemelle ou Pemelle, vicaire de Graffigny

Le dix-huit (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-quatre, est mort dans cette paroisse vers les cinq heures du soir **Elisabeth Rouyer**, âgée d'environ neuf mois, et a été enterrée le lendemain dans le cimetière de Graffigny avec les cérémonies accoutumées, (Page 87, 44^{ème} feuillet, 45/128) en présence de Nicolas Rouyer, marchand son père, de Claude Rouyer son aïeul, de Joseph Rouyer, de Claude Renaut, tous les deux marchands et oncles du défunt, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Rouyer, Jean Renaud, N. Rouyer, C. Renaud, C. Rouyer, Lepage vicaire du Chemin

Le vingt-six (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-quatre, **Claude Mathieu**, fils majeur **d'Antoine Mathieu** et **d'Elisabeth Diez**, de la paroisse de Graffigny, et **Marie Jeanne Gillot**, fille majeure de **Jean-François Gillot** laboureur et de **Marie Richier**, de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis de se marier le plus tôt qu'ils pourront et au plus

tard dans quarante jours, lesquelles promesses mutuelles ont été reçues et bénies par moi, soussigné prêtre religieux récollet, ayant été prié de le faire par le vicaire résident du lieu, en présence de Marcel et Nicolas-Mathieu, frères du fiancé, de Michel la Croix, son cousin, de Jean-Baptiste Gillot, de Henry Lepage, de Claude Toussaint, tous les trois oncles de la fiancée, et de Jean-François Gillot son père, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : C. Mathieu, JF Gillot, JB Gillot ? Mathieu, Richier, Mora, une signature illisible.

(Page 88, 46/128)

Le vingt-sept (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-quatre, après publication d'un ban seulement avec dispense des deux autres accordée par Monseigneur l'Evêque comte de Toul en date du huit janvier de la présente année, les publications faites dans les paroisses de Graffigny et Chemin, annexe dudit Graffigny, entre **Claude Mathieu**, fils majeur des défunts **Antoine Mathieu**, vivant tissier en toile et **d'Elisabeth Diez** de la paroisse de Graffigny, d'une part, et **Marie-Jeanne Gillot**, fille majeure de **Jean-François Gillot**, laboureur, et de **Marie Richier**, de la paroisse de Chemin, d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement autre que celui de parenté au 3^{ème} degré, sur lequel les parties ont obtenu dispense de Monseigneur, en date du huit janvier de la présente année, laquelle dispense nous a été exhibée ; je soussigné prêtre et curé de Graffigny et Chemin, mon annexe, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale, avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel en présence de Marcel et Nicolas Mathieu, frères du marié, de Michel la Croix, maire de la communauté, son cousin, de Jean-Baptiste Gillot, laboureur, de Claude Toussaint (?) aussi laboureur, tous deux oncles de la mariée, tous demeurant à Graffigny et à Chemin, lesquels ont signé avec nous, excepté (?) Claude Mathieu, Marie-Jeanne Gillot a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : M. Lacroix, JF Gillot, ? Gillot, C. Toussaint, C. Mathieu, Richier, N. Mathieu, ? Mathieu, JB Gillot, Marcel Mathieu, Ferrer curé de Graffigny.

(Page 89, 45^{ème} feuillet, 46/128)

Le trente (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-quatre, est mort dans cette paroisse, vers les sept heures du soir, **Claude Richier**, célibataire, âgé d'environ soixante ans, après avoir reçu le sacrement de l'extrême onction, et a été enterré le lendemain dans le cimetière de Graffigny, avec les cérémonies prescrites, en présence de Nicolas Richier, laboureur, son frère, de Joseph Gaudez, son beau-frère, de Jean et François Richier, ses cousins laboureurs, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Jo Gaudé, Nicolas Richier, J Rouyer, N Martin, B. Pernelle vic

Le trois de février mil sept cent quatre-vingt-quatre, je soussigné prêtre, religieux récollet du monastère de Damblain, ayant été prié par le vicaire résident du lieu, après avoir publié le dimanche précédent, au prône de la messe paroissiale, un ban, et semblable publication faite à Graffigny, les parties ayant obtenu dispense de deux bans et permission de fiancer la veille, ai reçu le mutuel consentement de mariage, sans qu'il y ait eu opposition, d'une part entre **Jean Cuny**, fils majeur de feu **Nicolas Cuny**, vivant maçon, et de **Marie Brachard** de la paroisse de Graffigny, et **Barbe Renaut**, fille majeure de **Jean Renaut**, manouvrier, et de **Nicole Jailly**, de cette paroisse, et leur ai donné la bénédiction nuptiale en présence de Joseph (Page 90, 47/128) Cuny, maçon, et de Nicolas Cuny, marchand, tous les deux frères du marié, de Jean Renaut, père de la mariée, de Claude Renaut et Jean Renaut, tous deux marchands et frères de l'épousée, lesquels ont signé avec nous comme parents et témoins. Le mari et la mariée ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J. Renaud, C Ravier, N. Cuny, J. Gaudé, J. Cuny, C. Renaud, Ignace Heaumes (?) récollet

Le neuf février mil sept cent quatre-vingt-quatre, est morte dans cette paroisse, vers les deux heures du soir, après avoir reçu les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême onction, **Marguerite Gillot**, âgée d'environ seize ans, et a été enterrée le lendemain dans le cimetière de Graffigny, avec les cérémonies prescrites, en présence de François Richier, laboureur, oncle de la défunte, du côté maternel, et de Claude et Jean Gillot, manouvriers, oncles du côté paternel et de Nicolas Martin, maître d'école, lesquels ont signé avec nous.

C. Gillot, Nicolas Gillot, J. Gillot, N. Martin, Ignace Heaumes (?) récollet

L'an mil sept cent quatre-vingt-quatre, le neuf de mars, est mort durant la nuit **Jean Haroué**, âgé de quatre mois, et enterré dans le cimetière de Graffigny le même jour, en présence de Henri Haroué, meunier, son père, et de Jean Gillot, tous deux demeurant à Chemin qui ont signé.

Ont signé : H. Harrouez, J. Gillot, Ferrer curé

(Page 91, 46^{ème} feuillet, 47/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-quatre, l'onze mars, entre onze heures et minuit, est décédé à Chemin, âgé de dix-sept ans, **François Richier**, après avoir reçu le sacrement de l'extrême onction et n'ayant pu recevoir le saint viatique. Son corps a été enterré le onze de mars dans le cimetière de Graffigny en présence de Jean Richier, laboureur son père, de Jean-Baptiste Gillot, son oncle, de Claude Rouyer, aussi son oncle, et autres personnes, tous demeurant à Chemin, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : J.B. Gillot, Richier (?), A. Richier, C. Rouyer, C. Renaut, B. Pernelle, vicaire de Graffigny

Ce jourd'hui, dix-neuf de mai mil sept cent quatre-vingt-quatre, entre neuf et dix heures du matin, **Marguerite Gillot**, âgée de dix-neuf à vingt ans, fille de **Claude Gillot**, laboureur et de défunte **Barbe Geny** de cette paroisse, est accouchée d'un fils naturel que Barbe Marchal, femme de Mathieu Picaudé, laboureur à Chemin, nous a certifié avoir baptisé pour raison de nécessité pressante, puisque l'enfant est mort tout de suite. Son corps a été enterré dans le cimetière de Graffigny, en présence de Claude Gillot, frère de l'accouchée, et de Claude Guyonnet, recteur de l'école de Graffigny, lesquels ont signé avec nous.

A signé : Ferrer curé de Graffigny

(Page 92, 48/128)

Marguerite, fille légitime de **Jean Picaudé**, laboureur, et de **Magdeleine Quentin** son épouse, de cette paroisse, est née le trois juin de l'an mil sept cent quatre-vingt-quatre, vers midi, et a été baptisée le même jour ; son parrain a été Charles Joseph Mougeot, de la paroisse de Sommerécourt (?) et sa marraine Marguerite Renaud, de cette paroisse, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Charles Joseph Mougeot, Ferrer curé de Graffigny

L'an mil sept cent quatre-vingt-quatre, la quatorze juillet, vers une heure du matin, est née dans cette paroisse **Elisabeth Dufer**, fille légitime de **Jacques Dufer**, laboureur originaire de Graffigny, et de **Marguerite Marchal** originaire de cette paroisse, et a été baptisée le même jour par moi soussigné, vicaire résident du lieu ; a eu pour parrain Joseph Dufer, jeune garçon de la paroisse de Graffigny, oncle de l'enfant du côté paternel, et pour

marraine Elisabeth Pissotte, cousine de l'enfant, aussi du côté paternel, et jeune fille de la paroisse de Graffigny, lesquels ont signé avec nous à l'exception de la marraine qui a déclaré ne savoir signer. Le père pourtant a signé.

Ont signé : J. Dufer, Joseph Dufer, Lepage vicaire de chemin.

L'an mil sept cent quatre-vingt-quatre, le quatorze août vers minuit est née dans cette paroisse **Marie Anne**, fille légitime de **Christophe Renaut**, maître charron, et **d'Anne Reine**, tous les deux demeurant et originaires dans cette paroisse, et a été baptisée par moi soussigné prêtre, vicaire du lieu ; a eu pour parrain Jean-Baptiste Gillot, jeune garçon de cette paroisse, cousin issu de germains de la baptisée du (Page 93, 47^{ème} feuillet, 48/128) côté paternel, et pour marraine Marie Boileau, femme de Nicolas Beaulieu, cousine germaine de l'enfant, originaire de Soulaucourt, du côté maternel, lesquels ont signé avec nous ; le père présent a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J.B. Gillot, C. Renault, Lepage, vicaire de Chemin.

L'an mil sept cent quatre-vingt-quatre, le dix-sept août, est décédée à sept heures du matin **Marguerite Picaudé**, âgée d'environ deux mois, fille de **Jean Picaudé**, laboureur, et de **Magdeleine Quentin**, son épouse, et a été enterrée le lendemain dans le cimetière de Graffigny avec les cérémonies accoutumées, en présence dudit Jean Picaudé, son père, et de Maurice Guyonnet, maître d'école de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : M. Guyonnet, Jean Picaudé, Lepage vicaire de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-quatre, le quatorze octobre, vers une heure après minuit, est né **Nicolas Elophe**, fils légitime de **Nicolas Rouyer**, marchand, forain et de **Marguerite Renaut** son épouse, tous deux originaires de cette paroisse, y demeurant ; a été baptisé le même jour par moi soussigné vicaire du lieu ; a eu pour parrain Elophe Marchal, jeune garçon de cette paroisse, cousin issu de germains de l'enfant du côté paternel, et pour marraine Marguerite Quentin, fille majeure de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous. Le père de l'enfant absent.

Ont signé : Marguerite Quantin, Elophe Marchal, Lepage vicaire de Chemin.

L'an mil sept cent quatre-vingt-quatre, le deux (Page 94, 49/128) novembre, est décédé dans cette paroisse vers les onze heures du matin, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction, **Hilaire Collin**, âgé de quarante ans, marchand forain et a été inhumé le lendemain dans le cimetière de la paroisse de Graffigny, en présence de Jean-Baptiste Mercier, cousin germain du défunt, jardinier de Graffigny, de Nicolas Cablan, marchand forain et de Jean-Baptiste Mercier, aussi marchand, tous deux beau-frère du mort à cause de leurs épouses, et d'autres parents et amis qui ont signé avec nous (une mention d'approbation pour une correction)

Ont signé : JB Mercier, JB Mercier, N. Cablan, JB Badoinot, Lepage vic de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-quatre, le trois novembre, est née dans cette paroisse **Marie-Barbe**, fille légitime de **Jean Quentin** laboureur et de demoiselle **Rose Lamoureux** (ou **Laboureux**) son épouse originaire de Chaumont la Ville, et a été baptisée le même jour ; est née vers les deux heures du matin ; a eu pour parrain Jean Gillot, jeune garçon de Graffigny, cousin issu de germain de l'enfant, du côté paternel, et pour marraine demoiselle Guilgot de la paroisse de Médonville, cousine issue de Germain de la baptisée, aussi du côté paternel, représentée par Marguerite Quentin de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous, à l'exception du père, absent.

Ont signé : J. Gillot, Quantin, Lepage vicaire

L'an mil sept cent quatre-vingt-quatre, le deux novembre, est décédé dans cette paroisse à huit heures du soir, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, **Nicolas Quentin** âgé de quatre-vingt-un an, ancien laboureur, veuf de **Jeanne Martin**, de cette paroisse, et a été inhumé le lendemain dans le cimetière de Graffigny avec les cérémonies ordinaires en présence de Joseph Quentin, laboureur, de Claude Quentin (Page 95, 48^{ème} feuillet, 49/128) aussi laboureur, de cette paroisse, tous deux frères du défunt, de Joseph Quentin son gendre, aussi laboureur, et d'autres parents et amis qui ont signé avec nous, lecture faite.

Ont signé : C. Quentin, JL (?) Quentin, (?) Madelaine, Richier, J. Quentin, Lepage vicaire de Chemin

Le treize de l'an mil sept cent quatre-vingt-quatre, au mois de novembre, à onze heures du soir est née dans cette paroisse **Marguerite Renaut**, fille légitime de **Jean Renaut**, marchand forain, et **d'Anne Chevallier**, tous deux originaires de cette paroisse, y demeurant, et a été baptisée le lendemain ; a eu pour parrain Michel Blanchet, soldat, cousin germain de l'enfant du côté maternel, et pour marraine Marguerite Renaut, marchande de cette paroisse, tante de la baptisée du côté paternel, lesquels ont signé avec nous à l'exception du père absent et de la marraine qui a déclaré ne savoir signer de ce (mot illisible).

Ont signé : Michel Blanchet, Lepage vicaire de Chemin

Vu et arrêté par nous, lieutenant général à Bourmont le 3^o jour de l'an 1785. Signé Baudel

Le double du présent registre a été déposé au greffe du baillage de Bourmont le trois de l'an 1785. Signé illisible

(Page 96, 50/128) Page vierge

(Page 97, 49^{ème} feuillet, 50/128)

Page 90 cotée ox

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptême, mariage et sépulture de la paroisse de Graffigny pour l'an **mil sept cent quatre-vingt-quatre**, a été côté et paraphé par premier et dernier au nombre de huit par nous, messire Charles Nicolas Baudel, écuyer, lieutenant général civil et criminel au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont. Le 29 dec 1783. Signé Baudel

Le neuf (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-quatre, sur les dix heures du matin, est morte en cette paroisse, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, Delle **Marianne Claude**, fille de maître **François Claude**, notaire, et de Delle **Anne Barbe Quentin**, âgée de dix-huit ans six mois. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence dudit sieur Claude, son père, des sieurs Joseph Gillot, fondeur, et Antoine Caillet, laboureur ses cousins et autres parents et amis soussignés avec nous, tous de la paroisse.

Ont signé : A. Caillet, F. Claude, Regnault, J. Gillot, Pernelle vic

Le dix (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-quatre, **Jean Aubriot**, de la paroisse de Mattaincourt et **Françoise Diez**, de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plus tôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé du lieu soussigné, en (Page 98, 51/128) présence de

Joseph Aubriot, père, de Michel Lacroix, de Nicolas Chevalier, oncle de ladite Diez, et autres parents et amis soussignés avec nous et le fiancé ; la fiancée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Obriot, J. Obriot, N. Chevallier, (?) Huriez (?), Ferrer curé

L'onze (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-quatre, est mort durant la nuit en cette paroisse **Pierre Joseph Ravier**, âgé deux ans ou environ, et a été enterré le même jour dans le cimetière, en présence de Joseph Ravier, son père marchand forain, et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : C. Ravier, J. Reine, Ravier (?), Pernelle vic

L'onze (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-quatre est mort en cette paroisse **Joseph Barbay**, âgé de quatre ans, et a été enterré dans le cimetière le lendemain en présence de Jean Barbay, manouvrier son père, et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : J. Barbé, J. Reine, J. Chevallier, N. Reine, Pernelle vic

Marcel, fils légitime de **Claude Didier**, fontainier, et d'**Elisabeth Collin** son épouse, de cette paroisse, est né la nuit du dix-sept au dix-huit janvier mil sept cent quatre-vingt-quatre et a été baptisé ledit dix-huit ; il a eu pour parrain Marcel Mathieu, jeune garçon menuisier de la paroisse, et pour marraine Marie Royer, jeune fille présentée par sa mère Jeanne Didier, femme de Marcel Royer, marchand, tous de la paroisse.

Ont signé : Marcel Mathieu, Jeanne Didier, Ferrer curé

(Page 99, 50^{ème} feuillet, 51/128)

Le vingt (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-quatre, après les fiançailles faites la veille avec la permission de l'évêché en date du huit janvier de ladite année, et la publication d'un ban avec dispense des deux autres accordée par Monseigneur l'Evêque en date pareillement (?) desdits jour et an, entre **Jean François Pissotte**, fils de défunt **Jean Pissotte**, vivant laboureur, et de **Marie Reine**, ses père et mère d'une part, ledit Jean François Pissotte âgé de vingt-neuf ans trois mois, et **Marie Magdeleine Brachard**, fille de défunt **Joseph Brachard**, vivant charron, et de **Françoise Picaudé**, ses père et mère, tous de cette paroisse, d'autre part, ladite Marie Magdeleine Brachard âgée de vingt-trois ans six mois, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement autre que celui de consanguinité du trois au quatre sur lequel les parties ont obtenu dispense de Monseigneur l'Evêque comte de Toul en date du huit janvier de la présente année, laquelle dispense nous a été exhibée par les parties, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, agréé leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les formalités requises par le rituel en présence de Nicolas Curin, oncle et curateur du marié, et charron de profession, de Nicolas Guillery, laboureur cousin de la mariée, tous deux habitant Graffigny, de Joseph Collin, laboureur oncle du marié, de Joseph Cuni, maçon, cousin de la mariée, et autres parents et amis soussignés avec nous et lesdits épousés, tous de la paroisse.

Ont signé : Marie Madelaine Brachard, J. François Pissotte, J. Reine, J. Cuny, N. Cuny, J. Collin, François Diez, N. Guillery, Pernelle vic.

(Page 100, 52/128)

Le vingt-quatre (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-quatre, **François Follot** et **Elisabeth Brachard**, de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi, prêtre curé soussigné en présence de Joseph Follot, père du fiancé, de Denis

Brachard, père de la fiancée qui a dit ne savoir signer et autres parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous. Les fiancés ont déclaré e savoir signer.

Ont signé : Joseph Fallo, Gabriel Follet, J. Reine, J. Cuny, C. Ravier, Ferrer curé

Le vingt-sept janvier de l'an mil sept cent quatre-vingt-quatre, est morte **Anne Rouyer**, âgée de dix-huit mois, et a été enterrée le même jour dans le cimetière en présence de Marcel Rouyer, père, de Joseph Rouyer et de Mathieu Rouyer, et autres parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : Marcel Rouyer, J. François Didier, Mathieu Rouyer, Joseph Rouyer, Pernelle vic

Le vingt-huit janvier mil sept cent quatre-vingt-quatre, est mort en cette paroisse **Hilaire Marmeuse**, âgé de cinq mois et a été enterré ledit jour en présence de Félix Marmeuse son père, manouvrier, et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : Félix Marmeuse, J. Kiblaire, Mathieu Rouyer, Pernelle vic

(Page 101, 51^{ème} feuillet, 52/128)

Marguerite Françoise, fille légitime du sieur **Henry Chauchard**, marchand, et de **Marianne Gillot** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-neuf janvier mil sept cent quatre-vingt-quatre à trois heures du matin, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain maître Joseph Gillot, notaire royal, son oncle demeurant à Robécourt, et pour marraine Marguerite Quentin, fille et petite cousine demeurant à Chemin, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Gillot nt, N. Marguerite Quentin, Pernelle vic

Le 1^{er} février mil sept cent quatre-vingt-quatre, **Laurent Didier**, garçon fontainier, âgé de quarante-deux ans et **Marie Silvestre** âgée de trente-deux ans se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble sitôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi, prêtre curé de Graffigny, leur pasteur soussigné, en présence de François et Claude Didier, frères du fiancé, et de Marcel Royer, son beau-frère, tous demeurant à Graffigny, lesquels ont signé avec nous et le fiancé ; la fiancée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Laurent Didier, J. François Didier, Claude Didier, Marcel Rouyer, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-quatre, le trois février, après la publication de trois bans faite par trois dimanches consécutifs aux prônes de nos messes de paroisse, et pareille publication faite dans la paroisse de la petite Malaincourt, entre **Jean Obriot**, fils mineur de **Joseph Obriot** et de **Marie Feyaux** de la petite Malaincourt d'une part, et **Françoise Diez**, fille majeure des défunts **François Diez**, vivant laboureur, et de **Marianne Brenel** de cette paroisse d'autre part, (Page 102, 53/128) sans qu'il y ait eu aucune opposition ni empêchement, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites du diocèse en présence d'Etienne Hurion, laboureur à Chaumont la Ville, beau-frère de la mariée, de Joseph Mora, de Joseph Clavigny, marchands forains aussi ses beaux-frères, de Nicolas Chevalier, greffier de la paroisse son oncle, de Michel Lacroix, maire du lieu son cousin, tous demeurant à Graffigny, et autres parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit Jean Obriot ; la mariée a déclaré n'en avoir usage et ne savoir signer ; ledit mariage fait du consentement de Joseph Obriot, père du marié, ainsi qu'il nous l'a déclaré.

Ont signé : Jean Obriot, J. Obriot, M. Lacroix, F.Diez, N. Chevallier, J. Mora, C. Hurion, J. Clavigny, A. Chevallier, Pernelle vic

L'an mil sept cent quatre-vingt-quatre, le dix février, après la publication de trois bans faite par trois dimanches consécutifs entre **François**, fils de **Joseph Fallot**, manouvrier, et de défunte **Marguerite Didier** de cette paroisse d'une part, et **Elisabeth**, fille majeure de **Jean Brachard**, manouvrier et de **Marie Geny**, aussi de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les (Page 103, 52^{ème} feuillet, 53/128) cérémonies prescrites par le rituel du diocèse en présence de Joseph Fallot, père, de Gabriel Fallot, manouvrier, frère demeurant à Hacourt, de Joseph Reine, manouvrier, oncle du marié, de Claude Ravier, maçon, cousin de la mariée, de Joseph Cuny, aussi maçon et son cousin, tous demeurant à Graffigny, et autres parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous, les mariés ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Fallot, Gabriel Fallot, J. Reine, J. Cuny, C. Ravier, Pernelle vic

L'an mil sept cent quatre-vingt-quatre, le douze février, après les publications de trois bans faite par trois dimanches consécutifs, entre **Laurent**, fils majeur de feu **François Didier**, vivant fontainier, et **d'Agnès Vuillaume** d'une part, et **Marie**, fille majeure des défunts **Joseph Sylvestre** et **Marie Biguerton (?)** tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par le rituel, en présence des nommés François et Claude Didier, fontainiers, frères du marié, de Marcel Roye, marchand son beau-frère demeurant audit lieu, de Claude Guyonnet, recteur d'école de Graffigny, et autres parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit Laurent Didier ; la mariée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Marcel Rouyer, J. François Didier, Laurent Didier, N. G., Claude Didier, Guyonnet, Pernelle vicaire

(Page 104, 54/128)

Marguerite, fille légitime de **François Mathieu**, marchand forain, et de **Marguerite Guichard** son épouse, de cette paroisse, est née le dix-sept février mil sept cent quatre-vingt-quatre à six heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain François Mathieu, jeune garçon de la paroisse son cousin germain, et pour marraine Marguerite Guichard, de la paroisse de Chaumont la Ville, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F. Mathieu, Ferrer curé

François, fils légitime de **Joseph Vuillaume**, marchand forain, et de **Barbe Douel** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-sept février mil sept cent quatre-vingt-quatre à onze heures du matin et a été baptisé le même jour, il a eu pour parrain François Vuillaume, son oncle manouvrier, et pour marraine Jeanne Douel sa tante qui a déclaré ne savoir signer, tous deux de la paroisse.

Ont signé : F Vuillaume, Pernelle vic

L'an mil sept cent quatre-vingt-quatre, le vingt-cinq mars à neuf heures du matin, est morte en cette paroisse munie de tous les sacrements, âgée d'environ soixante-neuf ans, **Elisabeth Mouglin**, veuve de **Jean Gillot**, vivant manouvrier ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Remy Mouglin son frère manouvrier demeurant à Soulaucourt, de Nicolas Mouglin aussi son frère marchand demeurant à (nom illisible), de François Didier, marchand son cousin, et autres parents et amis soussignés avec nous et François Richier, laboureur demeurant à Chemin.

Ont signé : Nicolas Mougin, J. Quentin, Remi Mougin, J. François Didier, F. Richier, Pernelle vic

(Page 105, 53^{ème} feuillet, 54/128)

Marie, fille légitime de **Joseph Reine**, marchand forain, et de **Marguerite Chevalier** son épouse, de cette paroisse, est née le deux avril mil sept cent quatre-vingt-quatre à deux heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain François Reine, jeune garçon de la paroisse de Chemin son cousin, qui a signé, et pour marraine Marie Ravier, jeune fille de la paroisse sa cousine, représentée par Catherine Geny, femme de Claude Ravier, sa grand-mère qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F. Reine, Lumerel, vicaire de Malaincourt

Marie Jeanne, fille légitime de **Joseph Lienard**, manouvrier, et de **Marguerite Bernard** son épouse, de cette paroisse, est née le huit avril mil sept cent quatre-vingt-quatre, durant la nuit, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Nicolas Moniot, tailleur d'habits, et pour marraine Jeanne Mahuet, femme de Joseph Vigneron qui a dit ne savoir signer, tous deux de la paroisse.

Ont signé : N. Moniot, Pernelle vic

Marguerite, fille légitime de **Jean Cancel**, laboureur, et de **Catherine Marchal** son épouse, de cette paroisse, est née la nuit du treize au quatorze avril mil sept cent quatre-vingt-quatre, et a été baptisée le quatorze ; elle a eu pour parrain Jean Gillot et pour marraine Marguerite Quentin, tous deux de la paroisse, lesquels ont signé.

Ont signé : Marguerite Quentin, J. Gillot, Lumerel, vic de Malaincourt

Jean, fils légitime de **Nicolas Cuny**, maçon, et de **Marianne Reine** son épouse de cette paroisse est né le vingt-six de mai mil sept cent quatre-vingt-quatre après-midi, et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Jean Cuny, maçon, son oncle, qui a déclaré ne savoir signer, et pour marraine Magdeleine Brachard, qui a signé.

Ont signé : Marie Madelaine Brachard, Ferrer curé

(Page 106, 55/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-quatre, le sept de juin, sur les six heures du matin, est décédée **Barbe Guillemain**, originaire de la paroisse de Vroncourt, femme **d'Etienne Gouthière** teinturier ambulant originaire de la paroisse de Sircourt, demeurant dans la paroisse de Buseau Doyenne (?) ; ladite Barbe Guillemain, âgée d'environ cinquante-huit ans, munie du sacrement de pénitence et d'extrême onction seulement, ayant perdu l'usage de la parole ; son corps a été inhumé le huit desdits mois et an dans le cimetière de Graffigny dans laquelle paroisse son mari et elle travaillaient de leur profession depuis quelques jours, avec les cérémonies ordinaires, en présence dudit Etienne Gouthière son mari, qui a signé, de Joseph Guillemain son frère demeurant aux Gouttes (?) au service de Mrs de Morimont qui a déclaré ne savoir signer de ce interpellé, de Nicolas Gouthière, fils de la défunte qui, pour cause d'infirmité à la main a déclaré ne pouvoir signer, de Félix Gouthière son frère laboureur à Pompierre, qui a signé, et de Claude Guyonnet, recteur d'école de Graffigny, lesquels ont tous signé avec nous, lecture faite.

Ont signé : Gouthière, F. Gouthière, Guyonnet, Pernelle vic

L'an mil sept cent quatre-vingt-quatre, le huit du mois d'août, entre minuit et une heure, est décédé en cette paroisse, âgé de quarante-quatre ans, après avoir reçu tous les sacrements de

l'Eglise, **Jean Baptiste Collin**, marchand forain. Son corps a été enterré ledit jour à six heures du soir pour raison de putricité dans le cimetière de la paroisse avec toutes les cérémonies prescrites en présence de Jean-Baptiste Mercier, son beau-frère à cause de Barbe Collin sa femme, (Page 107, 104^{ème} feuillet, 55/128) aussi marchand forain demeurant à ladite paroisse, de Joseph Royer, marchand aussi son beau-frère par Anne Collin sa défunte femme, de François Ozaine, fendeur de bois son cousin, de Nicolas Cablan aussi beau-frère par sa femme Marguerite Collin, tous de la paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : J. Rouyer, JB Mercier, N. Cablan, F. Ozaine, Pernelle vic

Marie, fille légitime de **Nicolas Mathieu**, menuisier, et de **Barbe Clavigny** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-six du mois d'août mil sept cent quatre-vingt-quatre à trois heures après midi et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph Clavigny, marchand forain son oncle demeurant dans la paroisse, de présent absent, représenté par Joseph Reine, grand-oncle de la baptisée, demeurant audit Graffigny en qualité de manouvrier, lequel a signé avec nous ; et pour marraine Marie Gillot, femme de Claude Mathieu, menuisier, sa tante par ledit Claude Mathieu son mari aussi de cette paroisse, de présent absente et représentée par Anne Gillot demeurant à Chemin, laquelle a signé avec nous.

Ont signé : Anne Gillot, J. Reine, Pernelle vic

Marie Thérèse, fille légitime de **François Perrin**, laboureur originaire de Malaincourt annexe de Graffigny, et **d'Elisabeth Collin**, son épouse de cette paroisse, est née le premier jour de septembre mil sept cent quatre-vingt-quatre à onze heures du soir et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Louis Charles Perrin, son cousin germain de la paroisse de Sémécourt (?) qui a signé et pour marraine Thérèse Chauchard, jeune fille de cette paroisse, laquelle a signé.

Ont signé : Louis Charles Perrin, Marie Thérèse Chauchard, (une inscription illisible), Pernelle vic

(Page 108, 56/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-quatre, le sept de septembre, après avoir béni les promesses de mariage la veille seulement par permission de l'Ordinaire, et publié un ban le dimanche précédent au prône de la messe de paroisse, avec dispense des deux autres accordée par Monseigneur en date du premier septembre de la présente année, entre **Hilaire Collin**, laboureur, veuf de **Marie Paintendre** décédée à Voyers (?) le premier mars de ladite année d'une part, et **Marguerite Rose Caillet**, veuve de **Simon Breton**, vivant marchand, mort et enterré dans notre paroisse dans le mois d'août de l'an dernier, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement ; je soussigné religieux trinitaire, prieur de Villotte proche Lamarche, avec la permission et le consentement du sieur curé de Graffigny, agréé leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel, en présence d'Antoine Caillet, père de l'épousée, laboureur, de Joseph Gillot, fondeur son oncle, de Nicolas Collin, frère du marié, de Nicolas Chevalier, greffier de la paroisse son cousin, tous de la paroisse et autres parents et amis soussignés avec nous et avec les épousés.

Ont signé : H. Collin, MV Caillet, N. Collin, A. Caillet, N. Chevallier, J. Verdet, J. Gillot, Caillet prieur, Ferrer curé

Barbe, fille légitime de **Jean Verdier**, marchand forain originaire du bourg Sainte Marie, et de **Marianne Marmeuse** son épouse, de cette paroisse est née le quatorze septembre mil sept

cent quatre-vingt-quatre vers une heure après midi et a été baptisée ledit jour par moi, prêtre curé soussigné ; elle a eu pour parrain Jean Gillot, jeune garçon de la paroisse qui a signé, et pour marraine Barbe Marmeuse, femme de Pierre Grosvillemain, manouvrier, sa tante de la paroisse qui a aussi signé.

Ont signé : Barbe Marmeuse, J. Gillot, Ferrer curé

(Page 109, 55^{ème} feuillet, 56/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-quatre, le quatorze de septembre après midi est mort en cette paroisse âgé de quatre mois **Jean Cuny**, fils de **Nicolas Cuny** et de **Marie-Anne Reine** ; il a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Joseph Fallot, manouvrier, de Jean Cuny, maçon son oncle et son parrain, tous deux de la paroisse et de Claude Guyonnet, recteur d'école du lieu.

Ont signé : J. Cuny, J. Cuny, J. Reine, Pernelle vic

Jean-Baptiste, fils légitime de **Pierre Grosvillemain**, originaire de Cénécourt (?), manouvrier et de **Barbe Marmeuse** son épouse, de cette paroisse, est né la nuit du vingt-sept au vingt-huit septembre mil sept cent quatre-vingt-quatre et a été baptisé ledit vingt-huit ; il a eu pour parrain Jean Nandier son oncle par Marianne Marmeuse sa femme, marchand forain, et pour marraine Elisabeth Diez, jeune fille présentée par Magdeleine Royer, femme de François Diez, marchand forain, sa mère, tous de la paroisse ; la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J. Nandier, Ferrer curé

Marie, fille légitime de **François Drouot**, menuisier, et de **Barbe Diez** son épouse, de cette paroisse, est née le premier octobre mil sept cent quatre-vingt-quatre, vers une heure après midi et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain François Diez, jeune garçon de la paroisse absent représenté par Hilaire Chevalier, aussi de la paroisse, lequel a signé, et pour marraine Marie Drouot, jeune fille de la paroisse, absente représentée par Marie Anne Drouot sa sœur.

Ont signé : H. Chevallier, Marie Anne Drouot, Pernelle vic

Jeanne, fille légitime de **François Gaillard**, menuisier, et de **Marguerite Picaudé** son épouse, de cette paroisse, est née le premier novembre mil sept cent quatre-vingt-quatre à sept heures du soir et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Joseph Gaillard son oncle, soldat absent représenté par Joseph Picaudé, jeune garçon de la paroisse de Chemin son oncle qui a signé, et pour marraine Jeanne Picaudé, sa tante, jeune fille de Chemin qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : (?) Picaudé, Pernelle vic

(Page 110, 57/128)

Elisabeth, fille légitime de **Jean Reine**, manouvrier, et de **Marianne Thué** son épouse de cette paroisse, est née le cinq novembre de l'an mil sept cent quatre-vingt-quatre et a été baptisée le lendemain, elle a eu pour parrain Nicolas Quentin, jeune garçon de la paroisse de Chemin, et pour marraine Elisabeth Thué, tante de la baptisée qui ont signé avec nous.

Ont signé : Elisabeth Thué, Nicolas Quentin, Pernelle vic

Marianne, fille légitime de **François Pissotte**, marchand forain, et de **Magdeleine Brachard** son épouse, de cette paroisse, est née à dix heures du matin le vingt-quatre novembre mil sept cent quatre-vingt-quatre, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph Cuny,

maître maçon son cousin, et pour marraine Marianne Pissotte, sa tante, tous deux de cette paroisse qui ont signé.

Ont signé : J. Cuny, Marianne Pissotte, Lumerel vic de Malaincourt

L'an mil sept cent quatre-vingt-trois, le vingt-neuf décembre, vers les neuf heures du soir, est décédé en cette paroisse après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise **Jean-Pierre Collin** âgé de seize ans, fils de **Jean Collin**, cabaretier originaire de Nijon établi depuis peu dans cette paroisse et de **Marie Catherine Lallemande**. Son corps a été enterré le lendemain avec les cérémonies ordinaires en présence de Jean Collin son père, de Pierre Doyen, oncle marchand demeurant à Nijon, et de Jean François Collin son frère et autres parents et amis, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Pierre Dauvoin, J Collin, JF Collin, Pierre Bernard, Pernelle vic.

(Page 111, 56^{ème} feuillet, 57/128)

Vu et arrêté par moi, lieutenant général du baillage de Bourmont le (?) janv 1785. Signé Baudel

Le double du présent registre a été déposé au greffe du baillage de Bourmont ce huit janvier 1785. Signature illisible)

(Page 112, 58/128) : Page vierge

(Page 113, 57^{ème} feuillet, 58/128)

P 391 cotée 07

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptême, mariage et sépulture de la paroisse de Graffigny pour l'an **mil sept cent quatre-vingt-cinq** a été côté et paraphé par premier et dernier au nombre de dix par nous, messire Charles Nicolas Baudel, écuyer, lieutenant général civil et criminel au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont. Signé Baudel

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le dix janvier, après les fiançailles faites la veille avec permission de Monseigneur en date du vingt et un décembre de l'année précédente, et la publication d'un ban avec dispense des deux autres accordée par l'Ordinaire en date du même jour, entre **Claude Linjon**, fils mineur de **Jean-Baptiste Linjon**, charron, et de défunte **Marie Deslandes**, ses père et mère de la paroisse de Fresnoy, diocèse de Langres d'une part, et **Anne Victoire Reine**, fille mineure de **Joseph Reine**, manouvrier, et de **Jeanne Fallot**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et publication de trois bans faite audit Fresnoy à jours compétents ainsi qu'il nous a été certifié par le sieur curé en date du neuf de la présente année sans qu'il s'y soit trouvé, de part ni d'autre, empêchement ni opposition ; je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse, en présence de Joseph Reine, père, de Joseph Reine, son frère (Page 114, 59/128) marchand forain, de Jean Baptiste Martin, aussi marchand, son beau-frère par sa femme, tous demeurant à Graffigny, de Jean Baptiste Linjon, père, de François Linjon son frère et de François Deslandes, oncle du marié, tous demeurant audit Fresnoy et autres parents et amis, lesquels ont signé avec nous ainsi que lesdits époux, lecture faite.

Ont signé : C Linjon, JB Linjon, F. Linjon, F. Deflanda (?), Boussetot, Anne Victoire Raine, N Reine, J Reine, Ferrer curé

Catherine, fille légitime de **Marcel Royer**, marchand forain, et de **Jeanne Didier** son épouse, de cette paroisse, est née le seize (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-cinq vers les six heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Félix Marmeuse, son cousin germain aussi marchand roulant, et pour marraine Catherine Quentin, femme de François Didier aussi marchand roulant, tous de la paroisse ; la marraine, par son mari, est tante de l'enfant, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Félix Marmeuse, Pernelle vic

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le dix-huit de l'an (janvier), après les fiançailles faites la veille par permission de Monseigneur en date du vingt-neuf décembre de l'an dernier et publication d'un ban avec dispense des deux autres décrétée par mon dit Seigneur (Page 115, 58^{ème} feuillet, 59/128) en même date que dessus entre **Thomas Richier**, fils majeur de vingt-sept ans de **Jean Richier**, laboureur et de défunte **Anne Picaudé**, ses père et mère de la paroisse de Chemin d'une part, et **Marianne Pissotte**, fille majeure de défunt **Jean Pissotte**, vivant laboureur, et de **Marie Reine**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et pareille publication faite à la paroisse de Chemin, annexe de Graffigny ainsi qu'il nous a été déclaré par le sieur vicaire dudit Chemin, sans que de part ni d'autre il s'y soit trouvé aucune opposition ni empêchement, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel en présence de Jean Richier, père, de François Pissotte, marchand forain frère de l'épousée, de Mathieu Picaudé, laboureur, oncle du marié, de Joseph Collin, laboureur oncle de l'épousée, et autres parents et amis, tous de Graffigny et de Chemin, lesquels ont signé avec nous et les mariés.

Ont signé : Richier, J Richier, M Pissotte, J. Pissotte, N Cuny, B. Gillot, M. Picaudé, J. Collin, François Diez, Pernelle vic

(Page 116, 60/128)

Thérèse, fille de **François Perrin**, laboureur, et **d'Elisabeth Collin** est décédée le vingt (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, âgée de six mois, et a été enterrée le lendemain en présence dudit Perrin son père, de Nicolas Collin son oncle et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : François Perrin, H. Collin, M. Lacroix

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le trente et un du mois de janvier, après les fiançailles faites la veille par permission de l'ordinaire en date du vingt du mois de ladite année, et publication d'un ban avec dispense des deux autres accordée par Monseigneur en même date que ci-dessus entre **François Diez**, fils mineur des défunts **François Diez**, vivant ancien laboureur, et **Marianne Brenel** ses père et mère d'une part, et **Marie Drouot**, fille mineure de **Jean Baptiste Drouot**, marchand forain et de **Marguerite Chevalier**, ses père et mère tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par le rituel, en présence de Jean Baptiste Drouot, père, de François Drouot, oncle menuisier demeurant à Graffigny, d'Etienne Hurion, tuteur dudit François Diez, de Michel Lacroix son curateur consentant à ce mariage, de Nicolas Chevalier, greffier de la paroisse, oncle du marié par son épouse, et autres parents et amis qui ont signé avec nous et ledit marié.

Ont signé : N Chevallier, E Heunoz (?), F. Diez, M. Lacroix, Ravier, Marie Drouot, JB Drouot, J. Mora, Joseph Drouot, Drouot, Pernelle vic.

(Page 117, 59^{èm} feuillet, 60/128)

Léopold, fils légitime de **Claude Pinjon**, marchand forain originaire de Fresnay, diocèse de Langres, et **d'Anne Victoire Reine** son épouse, est né le sept de février, à dix heures du soir et a été baptisé le même jour, il a eu pour parrain Léopold Mouzon, maître d'école de la paroisse d'Hacourt, son grand-oncle par sa femme, et pour marraine Jeanne Fallot, femme de Joseph Reine, manouvrier, sa grand-mère qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Léopold Mouzon, Pernelle vic

Ce jourd'hui, vingt-sept février mil sept cent quatre-vingt-cinq, en conséquence de l'invitation faite au prône de la messe de paroisse aux habitants de se trouver à la cure à l'issue des vêpres pour faire élection de receveurs pour les confréries du Saint Sacrement et du Rosaire pour gérer les deniers desdits confréries pendant les années 1785, 86 et 87, les habitants assemblés à la cure ont jeté les yeux sur Joseph Cuny, maçon, pour la confrérie du Saint Sacrement et sur Joseph Chevalier pour le rosaire et se sont soussignés avec le sieur curé du lieu.

Ont signé : N. Chevallier, N. Chauchard, Guillery, M. Lacroix maire, J. Gillot, Ferrer curé

(Ce texte ne figure pas au présent registre, mais il figure au registre dupliqué 1^E 227/2)

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le quinze d'avril est morte en cette paroisse, âgée de soixante-dix-sept ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Anne Lienard**, femme de **Pierre Drouot**, maître menuisier ; son corps a été (Page 400, 202/261) enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Pierre Drouot son mari, de Joseph Drouot son beau-fils, de Joseph (pas de nom) son neveu, tous deux menuisiers demeurant dans la paroisse de Graffigny et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : J Drouot, Drouot, P Drouot, Pernelle vic

Joseph, fils légitime de **Joseph Clavigny**, (nommé **Clavillier** par ailleurs) marchand forain, et **d'Anne Diez** son épouse, de cette paroisse, est né le quinze avril mil sept cent quatre-vingt-cinq à (un mot illisible) heure du soir et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Joseph Chevalier, jeune garçon, et pour marraine Anne Quentin, jeune fille, tous deux de la paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : J. Chevallier, Anne Quentin, Lumerel vic de Malaincourt

(Page 118, 61/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le vingt de mai à onze heures du matin est mort en cette paroisse, muni de tous les sacrements de l'Eglise, **Joseph Renault**, tailleur d'habits, mari de défunte **Barbe Husson**, âgé de quatre-vingt ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Jean Joli, manouvrier, de Claude Kiblaire, maçon, ses deux gendres demeurant dans la paroisse, de Claude Guyonnet, maître d'école du lieu, et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : Jean Jolly, Kiblaire, C. Renaud, JB Vaillant, Guyonnet, Pernelle vic

Françoise, fille légitime de **Joseph Moura**, marchand forain et de **Marianne Diez** son épouse, de cette paroisse, est née le six juin mil sept cent quatre-vingt-cinq à sept heures du soir et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Jean-Baptiste Collin, jeune garçon de la paroisse et pour marraine Françoise Diez, femme de Jean Obriat, absente et représentée par Anne Chevalier, jeune fille de la paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Anne Chevallier, JB Collin, P. Colin, vic de Nijon en l'absence de M le curé

Gabriel, fils légitime de **François Fallot**, manouvrier, et **d'Elisabeth Brachard** son épouse, de cette paroisse, est né la nuit du (Page 119, 60^{ème} feuillet, 61/128) seize au dix-sept juin mil sept cent quatre-vingt-cinq, et a été baptisé le dix-sept ; il a eu pour parrain Gabriel Fallot, absent, son oncle manouvrier demeurant à Hacourt, représenté par Joseph Fallot son père, manouvrier de cette paroisse, et pour marraine Catherine Brachard, jeune fille de cette paroisse, sa tante, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Fallot, Pernelle vic

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le dix-sept juin, est morte en cette paroisse vers cinq heures du matin, **Marie Mathieu**, âgée d'environ neuf mois ; son corps a été inhumé le même jour avec les cérémonies ordinaires en présence de Joseph Reine et Joseph Fallot, tous les deux ses oncles du côté maternel, et de Michel Lacroix, maire, germain du côté paternel.

Ont signé : M. Lacroix, Joseph Fallot, Reine, Pernelle vic

Christophe, fils légitime de **Christophe Martin**, recouvreur de hauts toits de cette paroisse, et de **Rose Laumont** originaire de Saulxures lès Bulgnéville, ses père et mère, est né le six juillet vers les neuf heures du matin de l'année mil sept cent quatre-vingt-cinq et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Christophe Quentin, garçon laboureur de la paroisse de Chemin, et pour marraine Marie Collin, jeune fille de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : C. Quentin, Marie Collin, Pernelle vic

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le sept juillet, est mort en cette paroisse vers les (Page 120, 62/128) onze heures du soir **Christophe Martin**, âgé d'un jour environ. Son corps a été inhumé le lendemain avec les cérémonies ordinaires en présence de Jean Martin, son grand-père, de Claude Guyonnet, maître d'école et autres parents qui ont signé avec nous.

Ont signé : J Quentin, Guyonnet, Pernelle vic

Marianne, fille légitime de **Claude Guyonnet**, recteur d'école du lieu et de **Magdeleine Pomageot** son épouse est née le neuf juillet mil sept cent quatre-vingt-cinq, vers les huit à neuf heures du soir, et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Hilaire Chauchard, jeune garçon de la paroisse, et pour marraine Marianne Chevallier, jeune fille aussi de la paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : M Anne Chevallier, Hilaire Chauchart, Pernelle vic

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le douze juillet vers les onze heures du soir est mort subitement en cette paroisse **Jean Guillery**, garçon laboureur âgé de soixante ans ; son corps a été enterré le quatorze dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Nicolas Guillery, son frère laboureur, de Claude Joseph Vigneron, marchand demeurant en cette paroisse, de Jean Baptiste Gillot, laboureur son cousin demeurant à Chemin et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : Gillot, Chevallier, N. Guillery, M. Royer, (une signature illisible), Pernelle vic

(Page 121, 61^{ème} feuillet, 62/128)

Marie Jeanne, fille légitime de **Claude Mathieu**, marchand forain et de **Marie Jeanne Gillot**, des père et mère de cette paroisse, est née vers les quatre heures du matin, le quatorze juillet de l'année mil sept cent quatre-vingt-cinq, et a été baptisée le même jour ; elle a eu

pour parrain Nicolas Mathieu, marchand forain son oncle, qui a été représenté par Nicolas Diez, maréchal ferrant, tous deux de cette paroisse, et pour marraine Jeanne Gillot, sa tante de la paroisse de Chemin, laquelle a déclaré ne savoir signer, et le parrain a signé avec nous.

Ont signé : N. Diez, Pernelle vic

Anne, fille légitime de **Dominique Géné**, marchand forain de cette paroisse et de **Marianne Picaudé** de celle de Chemin, ses père et mère, est née vers les deux heures après-midi du vingt-quatre d'août de l'année mil huit cent quatre-vingt-cinq, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Mathieu Picaudé, jeune garçon de la paroisse de Chemin, et pour marraine Anne Guillery, de cette paroisse, qui ont signé avec nous.

Ont signé : Mth Picaudé, Anne guillery, Pernelle vic

(Page 122, 63/128)

Jean Baptiste, fils légitime d'**Hilaire Collin**, laboureur, et de **Marie Rose Caillet**, son épouse de cette paroisse, est née le quinze septembre mil sept cent quatre-vingt-cinq à cinq heures du soir et a été baptisée le même jour ; il a eu pour parrain Jean Caillet, laboureur son oncle, et pour marraine Marie Anne Perrin, jeune fille sa cousine germaine, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé.

Ont signé : M Anne Perrin, JB Caillet, Ferrer curé

Jean Baptiste, fils légitime du sieur **Henry Chauchard**, marchand et de **Marie Anne Gillot** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-neuf septembre mil sept cent quatre-vingt-cinq, à six heures du soir, et a été baptisé le lendemain, il a eu pour parrain Jean Baptiste Caillet, son cousin, et pour marraine Marie Thérèse Chauchard, absente, représentée par Barbe Renaut, épouse de Nicolas Chauchard, sa mère, tous de cette paroisse, lesquels ont signé.

Ont signé : JB Caillet, Barbe Renaut, Ferrer curé

Anne Elisabeth, fille légitime de **Nicolas Diez**, maréchal ferrant et d'**Elisabeth Reine** son épouse, de cette paroisse, est née le dix-sept octobre mil sept cent quatre-vingt-cinq à quatre heures du matin et a été baptisée le même jour, elle a eu pour parrain François Thomas Diez, jeune garçon de la paroisse son cousin germain qui a signé, et pour marraine Elisabeth Pissotte, jeune fille de la paroisse, pareillement sa petite cousine qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Thomas Diez, Ferrer curé

(Page 123, 62^{ème} feuillet, 63/128)

François, fils légitime de **Nicolas Cuny**, maçon, et de **Marianne Reine** son épouse, de cette paroisse, est né le dix-sept octobre mil sept cent quatre-vingt-cinq à sept heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain François Fallot, maçon et pour marraine Marianne Cuny sa tante, tous deux de la paroisse, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le vingt-trois octobre à quatre heures du matin est morte en cette paroisse âgée de soixante-neuf ans, après avoir reçu l'extrême onction **Marie Royer**, fille ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Jean Royer, manouvrier son frère, de Mathieu Royer, charron, aussi son frère, de Pierre Grosvillemin, manouvrier son neveu, tous de la paroisse, lesquels ont signé.

Ont signé : Mathieu Rouyer, Jean Rouyer, Pierre Nicolas Grosvillemin, Pernelle vic

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le trentième d'octobre à quatre heures du soir, est morte en cette paroisse, âgée d'environ un an **Elisabeth Reine** ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Jean Reine, père, de François Thué, son grand-père, et autres parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : J. Reine, F. Thué, Quentin, Pernelle vic

(Page 124, 64/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le premier de novembre, est morte en cette paroisse **Marguerite Mathieu**, âgée de vingt mois ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de François Mathieu marchand forain son père, de Jean Guichard son grand-père demeurant à Chaumont et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : F. Mathieu, J Guichard, Mathieu, Pernelle vic

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le deuxième (de) novembre, est morte en cette paroisse **Anne Elisabeth Diez**, âgée de quinze jours ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Nicolas Diez son père, et de Jean Reine manouvrier qui ont signé avec nous.

Ont signé : N Diez, J Reine, Pernelle vic

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le quatre novembre, est morte durant la nuit **Marie Jeanne Mathieu**, âgée de quatre mois ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière en présence de Jean Reine, manouvrier, et autres parents et amis soussignés avec nous ; Claude Mathieu son père, marchand forain, était absent.

Ont signé : C. Mathieu, F. Mathieu, J. Reine, Pernelle vic

Hilaire, fils légitime de **Joseph Chevallier**, tourneur, et de **Marie Collin** son épouse, de cette paroisse, est né le treize novembre mil sept cent quatre-vingt-cinq à quatre heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Hilaire Chevallier, jeune garçon, et pour marraine Marie Chevallier, sa sœur, jeune fille, tous deux de la paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : M. Chevallier, H. Chevallier, Pernelle vic

(Page 125, 63^{ème} feuillet, 64/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le dix-neuf novembre, est mort en cette paroisse **Marcel Didier** âgé de vingt-deux mois ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Claude Didier, père, et de Laurent Didier son oncle qui ont signé avec nous.

Ont signé : Claude Didier, Laurent Didier, Pernelle vic

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le huit décembre est morte en cette paroisse à onze heures du soir **Catherine Royer**, âgée d'onze mois ; elle a été enterrée le lendemain dans le cimetière en présence de Claude Didier son oncle fontainier, de Claude Guyonnet maître d'école et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : Laurent Didier, Claude Didier, Lumerel vic de Malaincourt

Elisabeth, fille légitime de **François Gaillard**, menuisier, et de **Marguerite Picaudé** son épouse, de cette paroisse, est née le dix-neuf décembre mil sept cent quatre-vingt-cinq à huit heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean Collin, garçon de

la paroisse, et pour marraine Marie Picaudé, tante paternelle de la paroisse de Chemin qui a déclaré ne savoir signer, lecture faite.

Ont signé : J. Collin, Lumerel vic de Malaincourt

L'an mil quatre cent quatre-vingt-cinq, le dix-huit décembre durant la nuit est morte en cette paroisse **Marguerite Chauchard**, âgée de deux ans, son corps (Page 408, 206/261) a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence du sieur Joseph Gillot, notaire royal son oncle et parrain demeurant à Robécourt, du sieur Joseph Gillot son grand-père, et de Nicolas Chauchard, marchand, tous deux demeurant à Graffigny, lesquels ont signé.

Ont signé : J. Gillot, N. Chauchard, Gillot, Lumerel vic de Malaincourt

(Page 126, 65/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le dix-neuf décembre après midi est mort en cette paroisse **Léopold Pinjon**, âgé de dix mois ; son corps a été enterré dans le cimetière le lendemain en présence de Claude Pinjon son père marchand forain, de Joseph Reine père et fils, son grand-père et son oncle, et autres parents et amis soussignés avec nous, tous de la paroisse.

Ont signé : C Pinjon, J Reine, Reine, Lumerel vic de Malaincourt

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le vingt-deux décembre est morte en cette paroisse **Elisabeth Gaillard** âgée de trois jours ; elle a été enterrée le lendemain dans le cimetière en présence de François Gaillard son père, maître menuisier, de Jean Collin son parrain, et autres parents et amis soussignés, tous de la paroisse.

Ont signé : F. Gaillard, J. Collin, Joseph Gaillard, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le vingt-quatre décembre, à une heure après minuit, est mort en cette paroisse **Nicolas Ravier**, âgé d'onze mois, il a été enterré le même jour dans le cimetière en présence de Claude Ravier, maître maçon son grand père, de Claude Ravier son oncle demeurant à Graffigny, de Nicolas La Barre, son grand-père et parrain demeurant à Brainville, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : C Ravier, C Ravier, N La Barre, Ferrer curé

Marcel, fils légitime de **Nicolas Mathieu**, maître menuisier, et de **Barbe Clavigny** son (Page 127, 64^{ème} feuillet, 65/128) épouse, de cette paroisse, est né le vingt-huit décembre mil sept cent quatre-vingt-cinq à deux heures après midi et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Marcel Mathieu son oncle, et pour marraine Barbe Clavigny, jeune fille représentée par Anne Diez, femme de Joseph Clavigny, oncle du baptisé, lesquels ont signé avec nous ; tous de la paroisse, la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Marcel Mathieu, Ferrer curé

Vu et arrêté par nous lieutenant général à Bourmont le 8 janv 1786. Signé Baudel

Le double du présent registre a été déposé au greffe du baillage de Bourmont le 18 janvier 1786. Signature illisible

(Page 128, 66/128) Page vierge

(Page 129, 65^{ème} feuillet, 66/128)

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptême mariage et sépulture de la paroisse de Chemin, annexe de Graffigny, pour **l'an mil sept cent quatre-vingt-cinq**, a été côté et paraphé par premier et dernier au nombre de huit par nous, messire Charles Nicolas Baudel, écuyer, lieutenant général civil est criminel au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont. Signé Baudel

Le dix-huit de Janvier mil sept cent quatre-vingt-cinq, après avoir fait la cérémonie des fiançailles, après avoir publié un ban à la messe paroissiale le dimanche immédiatement antérieur, et semblable publication faite à la paroisse de Chaumont la Ville, comme il conste (sic) par le certificat de Mr. Le curé de ce lieu, en date du dix-sept, même mois, et les parties ayant obtenu dispense des deux autres bans et permission de fiancer la veille, datée du vingt-neuf décembre quatre-vingt-quatre ; je soussigné prêtre vicaire de Chemin, ai reçu le mutuel consentement de mariage et donné la bénédiction nuptiale sans qu'il y ait aucune opposition à **Nicolas Guillemy**, laboureur de Chaumont la Ville, fils majeur de trente ans des défunts **Antoine Guillemy** et **Marguerite Guilemin** de la paroisse susdite, et de **Marguerite Richier**, de cette paroisse, fille majeure de **Jean Richier**, laboureur et de feu **Anne Picaudé** dudit Chemin, ce que j'ai fait en présence d'Antoine et Pierre Guillemy, laboureur de Chaumont la Ville et frère de l'épouse, de Jean Richier père de l'épouse, de Thomas Richier, laboureur, frère de ladite épouse, et autres parents et amis qui ont signé avec nous lecture faite.

Ont signé : M. Guillemy, Marguerite Richier, Richier, ? Rouyer, J. Richier, M. Picaudé, A. Guillemy, C. Rouyer, ? Guillemi, Lepage vicaire de Chemin

(Page 130, 67/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le vingt-six mars, est né dans cette paroisse **Claude Guyonnet**, vers une heure après minuit, fils légitime de **Maurice Guyonnet**, régent d'école de ce lieu originaire de Doncourt et d'**Ursule Guillaume** originaire de Goncourt, et a été baptisé le même jour ; a eu pour parrain Claude Guyonnet, régent d'école de Graffigny, oncle de l'enfant du côté paternel, et Marie Vincent, jeune fille de ce lieu, marraine représentée par sa mère Elisabeth Marchal, originaire de cette paroisse, laquelle a déclaré ne savoir signer. Le parrain et le père de l'enfant ont signé avec nous.

Ont signé : Guyonnet, Guyonnet, Lepage vicaire de Chemin.

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le treize avril, est née dans cette paroisse vers midi **Magdeleine Cuny**, fille légitime de **Jean Cuny**, maître maçon originaire de Graffigny et de **Barbe Renaut**, originaire de ce lieu ; a été baptisée le même jour ; a eu pour parrain Joseph Cuny, maçon de Graffigny, oncle du côté paternel, et pour marraine Marie Rouyer, jeune fille de cette paroisse, cousine germaine de la baptisée du côté maternel, représentée par Marie Rouyer, épouse de Claude Renaut, marchant ; et le parrain et la personne qui a représenté ont signé avec nous ; le père a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J. Cuny, Marie Rouyer, Lepage, vicaire de Chemin.

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le treize avril, est morte dans cette paroisse vers midi, **Magdeleine Cuny**, vingt-quatre heures après sa naissance, fille légitime de Jean Cuny, maçon et de Barbe Renaut, et a été (Page 131, 66^{ème} feuillet, 67/128) inhumée le lendemain avec les cérémonies ordinaires dans le cimetière de Graffigny, en présence de Jean Cuny, son père qui a déclaré ne savoir signer, de Jean Renaut, son (mot illisible) et de Claude Guyonnet, régent d'école, qui ont signé avec nous.

Ont signé : Guyonnet, J. Renaut, Lepage vicaire de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le vingt-trois mai, est né dans cette paroisse, vers les trois heures du matin, **Joseph Gaudé**, fils légitime de **Joseph Gaudé**, manouvrier originaire de ce lieu, et de **Marguerite Richier**, aussi native de Chemin, et a été baptisé le même jour ; a eut pour parrain Nicolas Thiébaud, jeune garçon de cette paroisse, et pour marraine Catherine Geny, jeune fille originaire de ce lieu, cousine germaine du baptisé du côté paternel, laquelle a déclaré ne savoir signer. Le père et le parrain ont signé avec nous.

Ont signé : Nicolas Thiébaud, J. Gaudé, Lepage vicaire de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le vingt-trois mai, est mort dans cette paroisse après avoir reçu le sacrement d'extrême onction, **Toussaint Dufer**, âgé de huit ans, et a été inhumé le lendemain dans le cimetière de Graffigny avec les cérémonies ordinaires en présence de Jacques Dufer, son père, de Toussaint Dufer, son oncle et parrain, de Claude Marchal, oncle maternel, et de Claude Gillot, aussi parent, tous laboureurs, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : J. Dufer, F Dufer, C. Gillot, C. Marchal, Lepage vicaire de Chemin

(Page 132, 68/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le vingt-cinq mai, est née dans cette paroisse vers (nombre d'heure illisible) heure du soir **Jeanne Duhaut**, fille légitime de **François Duhaut**, laboureur, et de **Marguerite Gillot**, et a été baptisée le lendemain ; a eu pour parrain Christophe Lepage, jeune garçon de Graffigny, cousin germain du côté maternel, et pour marraine Jeanne Picaudé, jeune fille de cette paroisse, cousine germaine aussi du côté maternel, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : Lepage, vicaire de Chemin

Ce jourd'hui, cinquième juin mil sept cent quatre-vingt-cinq, a été baptisée en cette paroisse par moi vicaire soussigné, **Marie-Elisabeth**, fille légitime de **Claude Vincent**, laboureur, et de **Marie-Elisabeth Marchal**, née le jourd'hui sur les quatre heures de relevée ; a eu pour parrain Pierre Charles Joseph Lepage, jeune garçon de la paroisse de Bourmont, cousin germain maternel de ladite Marie Elisabeth, représenté par Mr. Joseph Lepage, procureur au baillage de Bourmont, et pour marraine Marie Elisabeth Reine, jeune fille de cette paroisse, cousine issue de Germaine à ladite Marie Elisabeth Vincent du côté paternel, de Marie Elisabeth Marchal, sa marraine, ainsi que ledit Mr Page et ledit Claude Vincent ont signé avec moi.

Ont signé : M.E. Reine, C. Vincent, Page, Lepage vicaire de Chemin

(Page 133, 67^{ème} feuillet, 68/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le six juin, est morte dans cette paroisse **Marie Elisabeth Vincent**, deux jours après sa naissance, et a été enterrée le lendemain dans le cimetière de Graffigny avec les cérémonies accoutumées en présence de Claude Vincent, laboureur son père, de Maurice Guyonnet, régent d'école, qui ont signé avec nous.

Ont signé : M. Guyonnet, Vincent, Lepage vicaire de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le quatorze juin, est né vers onze heures du soir **Jean-Christophe Picaudé**, fils légitime de **Jean Picaudé**, laboureur originaire de ce lieu, et de **Magdeleine Quentin**, aussi originaire de cette paroisse, et a été baptisé le lendemain ; a eu pour parrain Jean-Christophe Mouzon, jeune garçon de ce lieu, cousin du côté paternel, et

pour marraine Marianne Marchal, jeune fille de cette paroisse, cousine du baptisé aussi du côté paternel, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : J. Ch. Mouzon, M. Marchal, Lepage vicaire de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le seize juin, est mort dans cette paroisse **Jean-Christophe Picaudé**, vingt-quatre heures après sa naissance, et a été enterré le lendemain dans le cimetière de Graffigny, en présence de Jean Picaudé, laboureur son père, de Christophe Renaut, son oncle, de Joseph Quentin son aïeul maternel, lesquels ont signé avec nous

Ont signé : Jean Picaudé, J. Quentin, C. Renaut, Lepage vicaire de Chemin

(Page 134, 69/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le trois juillet, est né vers minuit **Dominique Jacquot**, fils légitime de **Dominique Jacquot**, laboureur de cette paroisse et **d'Anne Haroué** son épouse, et a été baptisé le même jour ; a eu pour parrain Dominique Renaut, marchand, et pour marraine Anne Barbe Verdet, jeune fille de ce lieu, lesquels ont signé avec nous. Le père absent ne peut signer.

Ont signé : D. Renaut, Anne Barbe Verdet, Lepage vicaire de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le dix-huit juillet, est mort vers les cinq heures du matin **Nicolas Broquet** âgé de deux ans, et a été enterré sur le soir du même jour dans le cimetière de Graffigny avec les cérémonies ordinaires en présence de Joseph Gaudé, manouvrier de ce lieu, oncle du défunt du côté maternel, de Michel Blanchet militaire, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : C. Rouyer, Michel Blanchet, J. Gaudé, Lepage, vicaire de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le cinq d'août, est mort vers les dix heures du soir **Joseph Gaudé**, fils légitime de **Joseph Gaudé**, manouvrier de ce lieu, âgé de deux mois, et a été inhumé le lendemain dans le cimetière de Graffigny, avec les cérémonies ordinaires en présence de Joseph Gaudé, son père, de Nicolas Thiébaud, jeune garçon de cette paroisse, parrain du défunt, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : J. Gaudé, Nicolas Thiébaud, Lepage vicaire de Chemin

(Page 135, 68^{ème} feuillet, 69/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le treize, à deux heures du matin, du mois d'août est morte en cette paroisse **Marie Quentin**, âgée de dix mois ; son corps a été enterré le soir du jour dans le cimetière de Graffigny avec les cérémonies ordinaires en présence de Jean Quentin, laboureur son père, de Jean Gillot son cousin et son parrain, jeune garçon de Graffigny, et autres parents et amis soussignés.

Ont signé : J. Quentin, E. Lamoury, J. Gillot, J. Gillot, Lepage vicaire de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le treize du mois d'août, à sept heures du soir, est morte en cette paroisse, âgée de cinq ans et demi, **Elisabeth Renaut** et a été enterrée le lendemain dans le cimetière de ce lieu avec les cérémonies ordinaires, en présence de Christophe Renaut son père, de Jean-François Gillot, laboureur, grand-oncle du côté paternel, de Jean Richier, aussi laboureur, également grand-oncle du côté paternel, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : C. Renault, Richier, JF Gillot, Lepage, vicaire de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le treize du mois d'août, à sept heures du soir, est morte dans cette paroisse, âgée de dix ans, **Marie-Anne Renaut**, et a été enterrée le lendemain dans le cimetière de ce lieu avec les cérémonies ordinaires en présence de Christophe Renaut, maître charron son père, de Jean-François Gillot, grand-oncle (Page 136, 70/128) du côté paternel, de Jean Richier, laboureur, également grand-oncle du même côté, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : C. Renaut, Richier, JF Gillot, Lepage vicaire de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le trois septembre est mort dans cette paroisse à neuf heures du soir **Joseph Renaut**, âgé de quatre ans, et a été enterré le lendemain dans le cimetière de ce lieu, avec les cérémonies ordinaires, en présence de Christophe Renaut, maître charron son père, de Christophe Renaut, laboureur son grand-père, de Michel Renaut, jeune garçon oncle, de Vincent Boileau (?), oncle du côté maternel, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : C. Renaut, C. Renault, V. Boileau (?), M. Renaut, Lepage vicaire de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le sept septembre, est morte en cette paroisse vers midi **Marie Marguerite Gaudé**, âgée de deux ans et demi, et a été enterrée le lendemain dans le cimetière de ce lieu avec les cérémonies ordinaires en présence de Joseph Gaudé, manouvrier, son père, de Nicolas Richier son oncle du côté maternel et Claude Rouyer marchand de bois, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : J. Gaudé, C. Rouyer, N. Richier, Lepage vicaire de Chemin

(Page 137, 69^{ème} feuillet, 70/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le vingt-cinq septembre, vers une heure après minuit, est née dans cette paroisse **Marie Marchal**, fille légitime de **Claude Marchal**, laboureur, et de **Marie Martin** son épouse originaire de Vaudrecourt, et a été baptisée le même jour ; a eu pour parrain Claude Gillot, jeune garçon de ce lieu, représenté par Claude Gillot, manouvrier son père, et pour marraine Marie Anne Huraut, jeune fille de Vaudecourt, lesquels ont signé avec nous ainsi que le père de la baptisée.

Ont signé : C. Gillot, Marie Anne Huraut, C. Marchal, Lepage vicaire de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le huit décembre sur les deux heures après midi est morte en cette paroisse, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Anne Didier**, fille âgée de quatre-vingt ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de la paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence d'Antoine Cayet (?) laboureur à Graffigny, de (prénom illisible) Quentin, aussi laboureur, de Joseph Quentin, laboureur, tous deux de la paroisse, lesquels ont signé avec nous et Jean Gillot, jeune garçon de Graffigny.

Ont signé : J. Gillot, J. Quentin, C. Quentin, A. Caillet, Lepage vicaire de Chemin

Vu et arrêté par nous lieutenant général à Bourmont le (?) de l'an 1786 Signé Baudel
Le double du présent registre a été déposé au greffe du baillage de Bourmont le 9 de l'an 1786. Signature illisible

(Page 138, 71/128) Page vierge

(Page 139, 70^{ème} feuillet, 71/128)

P 392 cotée oz

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptême, mariage et sépulture de la paroisse de Graffigny pour **l'an mil sept cent quatre-vingt-six** a été côté et paraphé par premier et dernier au nombre de dix par nous, messire Charles Nicolas Baudel, écuyer, lieutenant général civil et criminel au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont. Le 20 déc 1785. Signé Baudel

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le vingt-et-un janvier, **Charles Cornevin** et **Marie Jeanne Desgranges**, de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble sitôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé de Graffigny soussigné en présence de Joseph Cornevin, de Charles Renaut, de Joseph Royer, de Jean Cancel, tous de la paroisse lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : J. Cancel, Joseph Desgranges, Joseph Rouyer, Marie Jeanne Desgranges, Charles Cornevin, C. Renaut, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le vingt-quatre janvier, après les fiançailles faites la veille seulement par permission de l'évêché en date du douze du mois et de ladite année, et la publication d'un ban avec dispense des deux autres accordée par (Page 140, 72/128) Monseigneur de même date que dessus, entre **Joseph Brachard**, fils mineur des défunts **Joseph Brachard** vivant manouvrier et de **Marguerite Jeannel**, ses père et mère d'une part, et **Elisabeth Ozaine**, fille mineure de **François Ozaine**, manouvrier, et de **Marie Marchal**, ses père et mère, tous de la paroisse, d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement parvenu à notre connaissance, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prévues par le rituel en présence de François Ozaine, père de la mariée, de Jean Brachard, tuteur du marié, de Jean Marchal laboureur, de Mathieu Picaudé aussi laboureur, tous deux oncles de la mariée, et autres parents et amis respectifs des parties, tous de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous et les épousés.

Ont signé : Joseph Brachard, F Ozaine, Elisabeth Ozaine, Jean Brachard, J. Marchal, M. Picaudé, Ch Broquet, Messenger vicaire de Graffigny.

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le vingt-huit janvier, **François Desgranges** et **Françoise Chapuis**, de cette paroisse pour le fiancé, de la paroisse de Vilotte pour la fiancée, se sont fiancés et ont promis mutuellement de se marier le plutôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé de Graffigny, (Page 141, 71^{ème} feuillet, 72/128) en présence de Joseph Desgranges, tuteur dudit François Desgranges demeurant à Romain sur Meuse, de Jean Cancel laboureur son oncle, de Joseph Royer marchand aussi son oncle, et autres parents et amis soussignés avec nous ; (en rajout) du sieur Joseph Gillot, tous demeurant à Graffigny, lesquels ont signé avec nous et le fiancé ; la fiancée a déclaré n'en avoir usage.

Ont signé : Joseph Rouyer, F. Desgranges, J. Gillot, Ferrer curé

Antoine François, fils légitime de **Joseph Lienard**, sonneur juré, et de **Marguerite Bernard**, son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-neuf janvier de l'an mil sept cent quatre-vingt-six à une heure après minuit et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Antoine Bernard, de la paroisse de Nijon et pour marraine Catherine Quentin, femme de François Didier, marchand forain de cette paroisse, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : Messenger, vicaire de Graffigny

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le trente et un janvier, après les fiançailles faites la veille seulement par permission de Monseigneur en date du douze desdits mois et an, et la

publication d'un ban avec dispense des deux autres accordée par mon dit Seigneur en même date que ci-dessus, entre **Marcel Mathieu**, fils mineur des défunts **Antoine Mathieu** et **Elisabeth Diez**, ses père et mère d'une part, et **Barbe Brachard**, fille mineure de **Jean Brachard** et de **Marie Anne Michaux**, ses père et mère tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu d'opposition ni empêchement parvenu à notre connaissance, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale (Page 142, 73/128) avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse, et avec la permission de Monseigneur l'intendant du quatre janvier de la présente année, ledit Marcel Mathieu étant soldat provincial pour le canton de Graffigny, le tout en présence de Jean Brachard, marchand forain, père de l'épousée, de Charles Vaillant, aussi marchand, de Jean Renaut, les deux oncles, et de (prénom illisible) Mathieu, maître menuisier tuteur de l'épousé, de Nicolas Mathieu, aussi menuisier son frère, tous de la paroisse et autres parents et amis respectifs des parties, lesquels ont signé avec nous et les épousés.

Ont signé : C Mathieu, Marie Barbe Brachard, Jean Brachard, M Lacroix, N. Mathieu, C. Vaillant, Jean Renaut, Messager vicaire de Graffigny

Charles, fils légitime de **Charles Renaut**, laboureur, et de **Marguerite Marchal** son épouse, de cette paroisse, est né le quatre février mil sept cent quatre-vingt-six à quatre heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Charles Cornevin et pour sa marraine Marie Jeanne Desgranges, sa cousine germaine, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Charles Cornevin, Mari Jeanne Degrange, Messager vic de Graffigny

(Page 143, 72^{ème} feuillet, 73/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le septième jour de février, après la publication de trois bans faite à jours compétents aux prônes de nos messes de paroisses entre **Charles Cornevin**, fils mineur du défunt **Jean Baptiste Cornevin**, vivant manouvrier, et de **Marie Michaux** ses père et mère d'une part, et **Marie Jeanne Desgranges**, fille majeure des défunts **Jacques Desgranges**, vivant maître charpentier, et de **Marie Jeanne Marchal**, ses père et mère tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement parvenu à notre connaissance, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel en présence de Jean Cancel laboureur, de Joseph Rouyer marchand forain oncle de l'épousé, de François Didier, marchand forain, de Joseph Cornevin, frère du marié aussi marchand, tous de la paroisse, de Joseph Desgranges domicilié à Romain sur Meuse, lesquels ont signé avec nous et les mariés.

Ont signé : Joseph Rouyer, J. Cancel, Joseph Desgranges, J François Didier, Joseph Cornevin, J. Cornevin, Charles Cornevin, Mari Janne Degrange, François Desgranges, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le sept février est mort en cette paroisse **Antoine François Lienard**, âgé de dix jours, et a été enterré dans (Page 144, 74/128) le cimetière ledit jour en présence de Joseph Lienard, son père fossoyeur juré, et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : Joseph Lienard, J François Didier, Messager vic de Graffigny

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le douze février, est né à huit heures du matin **Nicolas**, fils légitime de **Thomas Richier**, marchand forain, et de **Marianne Pissotte**, de cette paroisse, et a été baptisé le même jour par moi, Claude Elophe Messager, vicaire dudit lieu ; il a eu pour

parrain Nicolas Guillemy, son oncle, et pour marraine Madeleine Brachard, femme de François Pissotte, aussi de cette paroisse ; lesquels ont signé avec moi.

Ont signé : N. Guillemy, Marie Madeleine Brachard, Messenger, vicaire de Graffigny

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le quatorze de février, après la publication de trois bans faite à jours compétents entre **François Degranges**, fils mineur des défunts **Jacques Degranges**, maître charpentier, et **Marie Jeanne Marchal**, ses père et mère d'une part, et **Françoise Chapuy**, fille mineure des défunts **Ambroise Chapuy** et **Anne Thiébaud** de la paroisse de Vilotte de droit et de celle de Graffigny de fait d'autre part, et pareille publication faite dans la paroisse de Villotte, ainsi qu'il a été certifié par le sieur prieur dudit lieu, et pareille publication faite dans la paroisse de Romain sur Meuse où demeure le tuteur du marié, ainsi qu'il a été certifié par le sieur curé dudit lieu, sans que de part ni d'autre il y ait eu d'opposition ni empêchement, je soussigné Elophe Claude Messenger, prêtre vicaire de Graffigny, (Page 145, 73^{ème} feuillet, 74/128) ai reçu leur mutuel consentement de mariage avec les cérémonies prescrites par le rituel, et du consentement du sieur prieur de Vilotte, en présence de Joseph Degranges, tuteur du marié demeurant à Romain sur Meuse, de Joseph Royer marchand forain son oncle, de Jean Cancel, laboureur aussi son oncle par leurs femmes, de François Chapuy, marchand demeurant à Vilotte, frère et tuteur de la mariée, du sieur Joseph Gillot, fondeur, et autres parents et amis, tous de la paroisse, lesquels ont signé avec nous et ledit épousé ; la mariée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Desgranges, Joseph Desgranges, François Drouot, F. Chapuy, j. Gillot, C. Desgranges, J. Cancel, C. Renaut, Joseph Rouyer, Messenger, vic de Graf

Joseph, fils légitime de **François Perrin**, laboureur, et **d'Elisabeth Collin** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-quatre février mil sept cent quatre-vingt-six, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Joseph Chevalier, jeune garçon de la paroisse qui a signé et pour marraine Marianne Mercier, fille aussi de la paroisse qui a déclaré ne savoir signer ; ledit Joseph Chevalier est tombé malade et a été représenté par le sieur Nicolas Chevalier qui a signé.

Ont signé : N. Chevallier, Lumerel vic de Malaincourt

(Page 146, 75/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le huit de mars, est morte en cette paroisse à une heure après minuit, **Magdeleine Guyonnet**, âgée de cinq ou six ans ; son corps a été enterré le soir dudit jour dans le cimetière, en présence de Claude Guyonnet son père, recteur d'école du lieu et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : Guyonnet, M. Guyonnet, Messenger vic de Graffigny

Marie Magdeleine, fille légitime de **Joseph Reine**, marchand forain, et de **Marguerite Chevalier** son épouse de cette paroisse, est née le dix-huit de mars mil sept cent quatre-vingt-six à cinq heures du matin, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Charles Marchal, son cousin germain représenté par son père Christophe Marchal laboureur, et pour marraine Magdeleine Drouot, sa cousine germaine, tous deux de la paroisse, lesquels ont signé.

Ont signé : C. Marchal, Marie Magdeleine Drouot, Messenger vic de Graffigny

François, fils légitime de **Nicolas Collin**, coutelier, et de **Marie Huot**, de cette paroisse, est né le vingt-trois de mars mil sept cent quatre-vingt-six, vers deux heures après midi et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain François Perrin, laboureur demeurant dans la

paroisse, et pour marraine Marguerite Mauger, femme du sieur Huot demeurant à Hacourt, grand-mère de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Perrin, Ferrer curé

(Page 147, 74^{ème} feuillet, 75/128)

Marie, fille légitime de **Laurent Didier**, fontainier, et de **Marie Silvestre** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-quatre mars mil sept cent quatre-vingt-six à une heure du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Antoine Didier, jeune garçon son cousin germain, et pour marraine Marie Royer, jeune fille sa cousine germaine, tous de la paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : A. Didier, M. Rouyer, Messenger vic de Graffigny

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le vingt-neuf de mars à une heure après midi, est morte en cette paroisse **Marie Anne Guyonnet** ; son corps a été enterrée le lendemain dans le cimetière en présence de Claude Guyonnet son père, recteur d'école du lieu et de Maurice Guyonnet son oncle, recteur d'école de Chemin, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Guyonnet, M. Guyonnet, Messenger vic de Graffigny

(Remarque : Née le 9 juillet 1785, l'enfant décède à 9 mois)

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le trente de mars, est mort en cette paroisse **François Collin** âgé de sept jours et a été enterré dans le cimetière par Nicolas Collin, coutelier son père, et autres parents et amis soussignés.

Ont signé : François Perrin, N Collin, Messenger vic de Graffigny

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le trente et un mars, est morte en cette paroisse **Anne Chevalier** âgée de trois mois, et a été enterrée dans le cimetière en présence d'Antoine Chevalier, tourneur son père, de Nicolas Chevalier, son oncle greffier de la paroisse, qui ont signé avec nous.

Ont signé : A Chevallier, N Chevallier, Messenger vic de Graffigny

(Page 148, 76/128)

Marguerite, fille légitime de **Claude Pinjon** et de **Barbe Victoire Reine** son épouse, de cette paroisse, est né le cinq avril mil sept cent quatre-vingt-six à six heures du matin et a été baptisé le même jour ; elle a eu pour parrain Claude Reine, jeune garçon son oncle absent, représenté par Joseph Reine son père, de cette paroisse, et pour marraine Françoise Philippe de la paroisse de Frenois, diocèse de Langres, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J. Reine, Lumerel vic de Malaincourt

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le vingt et un avril vers une heure après minuit est mort en cette paroisse, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, **Hilaire Renaut**, orphelin de père et de mère, âgé de quinze ans ; son corps a été enterré le soir dudit jour dans le cimetière en présence de Nicolas Chauchard, marchand forain son oncle, d'Hilaire Collin laboureur son parrain, de François Perrin son cousin laboureur, tous demeurant dans la paroisse, et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : N Chauchard, H Collin, François Perrin, Mercier, Messenger vic de Graffigny

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le vingt et un avril vers midi est mort en cette paroisse, après avoir toujours mené une vie exemplaire, et avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise avec édification, **Marguerite Michaux**, fille âgée de cinquante-six ans, elle a été enterrée le lendemain dans le cimetière en présence de Charles Vaillant, de Jean Renaut, de Jean Brachard, ses trois beaux-frères et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : Jean Brachard, Jean Renaut, C. Vaillant, Thué, Ferrer curé

(Page 149, 75^{ème} feuillet, 76/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le vingt-neuf avril, est mort à neuf heures du soir **Nicolas Lienard** âgé de trois ans, et a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Joseph Lienard, son père, sonneur de la paroisse, et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : Joseph Lienard, J. Reine, N. Moniot, Ferrer curé

Jean François, fils légitime de **François Diez**, marchand forain, et de **Marie Drouot**, son épouse de cette paroisse, est né le premier mai mil sept cent quatre-vingt-six, vers deux heures après midi et a été baptisé le même jour. Son parrain a été Jean Obriot, marchand forain, son oncle par Françoise Diez sa femme, absent représenté par le sieur Nicolas Chevalier, greffier de la paroisse ; sa marraine a été Magdeleine Drouot, jeune fille sa tante, absente représentée par Anne Drouot sa sœur, tous de la paroisse.

Ont signé : Anne Drouot, N Chevallier, Lumerel, vicaire de Malaincourt

Marianne, fille légitime de **François Dormoy**, vigneron de la paroisse de Tolaincourt et de **Marianne Dufer** son épouse est née le sept mai mil sept cent quatre-vingt-six et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Claude Dufer, son oncle, jeune garçon de cette paroisse et pour marraine Marianne Dufer, sa cousine jeune fille de la paroisse de Chemin, lesquels ont signé.

Ont signé : Claude Dufer, M Duferet, Messager vic de Graffigny

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le dix-sept de mai, est mort en cette paroisse à une heure après midi après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Joseph Chevalier**, jeune garçon âgé de (Page 150, 77/128) vingt ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec toutes les cérémonies ordinaires en présence du sieur Nicolas Chevalier son père, greffier de la paroisse, d'Antoine Chevalier tourneur son grand père, de François Diez marchand forain son cousin germain, tous de la paroisse et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : N Chevallier, A Chevallier, F Diez, C Didier, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le trente mai à dix heures du matin est morte en cette paroisse **Anne Diez**, âgée de six ans, et a été enterrée le lendemain dans le cimetière en présence de Joseph Royer son oncle, de Claude Royer son grand-père, et de Nicolas Diez son oncle, tous de la paroisse qui ont signé avec nous et le sieur Michel Lacroix, ancien maire de la paroisse.

Ont signé : J. Rouyer, N Diez, M Lacroix, C Rouyer, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le six de juin, est mort en cette paroisse **Jean-François Diez**, âgé de cinq semaines, et a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de François Diez son père marchand forain, de Nicolas Chevalier greffier de la paroisse et autres parents et amis soussignés.

Ont signé : N Diez, C Chevallier, J Drouot, Ferrer curé

Marie Rose (Nicole rayé), fille légitime de **Joseph Reine**, marchand forain, et de **Catherine Cuny** (lire **Remy**) son épouse, de cette paroisse, est née le dix-huit juin de l'an mil sept cent quatre-vingt-six à onze heures du soir et a été baptisée le lendemain ; elle a eu (Page 151, 76^{ème} feuillet, 77/128) pour parrain Claude Reine son oncle, représenté par Joseph Reine son père et pour marraine Marie Rose Ravier représentée par Jeanne Fallot, tous de la paroisse de Graffigny ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir le faire. Approuvé la rature de la première ligne au troisième mot.

Ont signé : J Reine, Messager vic de Graffigny

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le vingt et un du mois de juin, à une heure après minuit est mort en cette paroisse **Gabriel Fallot**, âgé d'un an et a été enterré le même jour dans le cimetière de ce lieu par moi vicaire en présence de François Fallot son père et de Joseph Fallot son grand-père qui ont signé avec nous lecture faite.

Ont signé : François Fallot, Joseph Fallot, Messager vic de Graffigny

Anne, fille légitime de **Claude Mathieu**, maître menuisier, et de **Marie Gillot** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt et un juin mil sept cent quatre-vingt-six à une heure après midi et a été baptisée le même jour ; a eu pour parrain Marcel Mathieu son oncle paternel aussi menuisier représenté par Jean Brachard, son beau-père de cette paroisse, et pour marraine Anne Gillot, jeune fille de la paroisse de Chemin, tante maternelle, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Anne Gillet, Jean Brachard, Messager vic de Graffigny

(Page 152, 78/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le vingt-deux du mois de juin à une heure après midi est mort en cette paroisse **Charles Chevallier**, âgé d'environ six ans, et a été enterré le lendemain dans le cimetière de ce lieu en présence d'Antoine Chevallier son grand-père et de Nicolas Chevallier son oncle, greffier, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous lecture faite.

Ont signé : N. Chevallier, N. Lacroix, C. Didier, Ferrer curé

Marie Magdeleine, fille légitime de **Pierre Perrin**, manouvrier, et de **Marie Magdeleine Drouot**, son épouse de cette paroisse, est née le quatre juillet mil sept cent quatre-vingt-six à neuf heures du soir et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Joseph Drouot, garçon, maître menuisier son oncle et pour marraine Marie Magdeleine Drouot, sa cousine germaine absente et représentée par Anne Drouot sa sœur, tous de la paroisse lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Anne Drouot, Joseph Denis Drouot, Lumerel vic de Malaincourt

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le dix-huit de juillet, est décédée à une heure après minuit **Catherine Larcher** (?) âgée de trois ans ; son corps a été enterré le même jour sur le soir dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Jean Royer son grand-père maternel, de Claude Guyonnet, recteur d'école du lieu, et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : Guyonnet, Jean Rouyer, Marcel Rouyer, Ferrer curé

(Page 153 77^{ème} feuillet, 78/128)

Marguerite, fille légitime de **Marcel Royer**, marchand forain, et de **Jeanne Didier** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-trois juillet mil sept cent quatre-vingt-six à onze heures du matin, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Antoine Didier, son cousin germain, et pour marraine Marguerite Royer, sa cousine germaine absente et représentée par Barbe Marchal, femme de Joseph Royer, aussi marchand forain, sa mère, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : A Didier, Barbe Marchal, Messenger vic de Graffigny

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le trente juillet à six heures du matin est décédée en cette paroisse, presque subitement, n'ayant pu recevoir que le sacrement de l'extrême onction, **Jeanne Gouguet**, veuve de **Nicolas Bonhomme** vivant Manouvrier. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Claude Guyonnet, recteur d'école du lieu, et autres parents et amis soussignés avec nous et Nicolas Chevalier, greffier du lieu, et maître Jean Baptiste Mercier, diacre.

Ont signé : Guyonnet, Nicolas (nom illisible), Chevallier, Mercier, Ferrer curé

Claude, fils légitime de **Jean Magdelaine**, laboureur, et de **Marie Quentin** son épouse, de cette paroisse, est né le trente juillet mil sept cent quatre-vingt-six à sept heures du soir et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Claude Quentin, laboureur à Chemin, lequel a signé, et pour marraine Magdeleine Magdelaine, sa tante laquelle a déclaré n savoir signer. Ladite marraine, femme d'Antoine Boileau, laboureur, demeure à Graffigny.

Ont signé : C Quentin, Messenger vic de Graffigny

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le sept août à l'heure du midi, a été écrasé sous les roues d'une voiture dans le bois, **Jean Royer**, manouvrier habitant le lieu, sans pouvoir recevoir aucun (Page 154, 79/128) secours de l'Eglise ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Mathieu Royer, charron, de Marcel Royer, marchand forain, ses deux frères, tous deux de la paroisse, de Joseph Royer son fils et autres parents et amis soussignés avec nous. Il était âgé d'environ soixante-sept ans.

Ont signé : Mathieu Rouyer, Marcel Rouyer, N Chevallier, C Ravier, Guyonnet, JB Mercier, J Rouyer, Messenger vic de Graffigny

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le quatorze d'août à quatre heures après midi est mort en cette paroisse, âgé de quatre-vingt-quatre ans, après avoir reçu tous les secours de l'Eglise, **Anne Chasné**, veuve de **Pierre Mercier**, vivant recteur d'école du lieu ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Jean-Baptiste Mercier, diacre, son petit-fils, de Jean-Baptiste Mercier, marchand forain son fils, de Michel Lacroix, lieutenant de maire son neveu, d'Hilaire Collin laboureur aussi son neveu, tous demeurant dans la paroisse et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : Mercier diacre, M. Lacroix, JB Mercier, (?) Chanée, Ignace Didier, Ferrer curé

Elisabeth, fille légitime de **François Pissotte**, marchand forain et de **Magdeleine Brachard** son épouse est née le quinze août mil sept cent quatre-vingt-six vers midi et a été baptisée le même jour. Elle a eu pour parrain Joseph Brachard, jeune garçon son petit cousin, et pour marraine Elisabeth Pissotte, jeune fille sa tante, tous deux de la paroisse. La marraine ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Brachard, Messenger vic de Graffigny

(Page 155, 78^{ème} feuillet, 79/128)

Marie Françoise, fille légitime d'**Antoine Chevallier**, marchand et de **Jeanne Diez** son épouse, tous deux de cette paroisse est née le vingt-trois août mil sept cent quatre-vingt-six à cinq heures du matin et a été baptisée le même jour par moi vicaire ; elle a eu pour parrain Antoine Didier, son cousin issu de germain, jeune garçon de cette paroisse, et pour marraine Marie Françoise Diez, sa tante représentée par Anne Chevallier, jeune fille de ce lieu, lesquels ont signé avec nous lecture faite.

Ont signé : A. Didier, Anne Chevallier, Messenger vic de Graffigny

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le vingt et un septembre à huit heures du matin est mort en cette paroisse âgé de quarante-quatre ans, le sieur **Henry Chauchard**, marchand, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction, n'ayant pu recevoir le viatique pour raison de vomissements. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires, en présence du sieur Joseph Gillot, rentier son beau-père, du sieur Joseph Gillot notaire royal et Jean Gillot ses beaux-frères, du sieur Nicolas Chauchard, marchand son frère, et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : N Chauchard, JM Chauchard, Guyot, N. Henry, N Chauchard, NF, J Gillot, Guyonnet, F Gillot, Lumerel vic de Malaincourt

(Page 156, 80/128)

Marie-Rose, fille légitime d'**Hilaire Collin**, laboureur, et de **Marie-Rose Caillet** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-cinq octobre mil sept cent quatre-vingt-six vers midi, et a été baptisée le même jour. Elle a eu pour parrain le sieur Nicolas Collin, laboureur son oncle, et pour marraine Delle Elisabeth Quentin, sa petite cousine, tous deux de la paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : ME Quentin, N Collin, Ferrer curé

Marguerite, fille légitime de **Christophe Martin**, recouvreur de hauts toits et de **Louise Laumont**, son épouse de cette paroisse, est née le trois novembre mil sept cent quatre-vingt-six à neuf heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Thomas Diez, jeune garçon, et pour marraine Marguerite Vaillant, sa petite cousine, tous deux de la paroisse qui ont signé avec nous.

Ont signé : M Marguerite Vaillant, Thomas Diez, Lumerel vic de Malaincourt

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le six de novembre, est mort dans cette paroisse un enfant de **Félix Marmeuse**, marchand forain, et de **Reine Kiblaire** son épouse, après avoir été baptisé dans le sein de sa mère ainsi qu'il nous a été certifié par la matrone du lieu ; il a été enterré ledit jour dans le cimetière en présence de Claude Kiblaire, son oncle maçon, de Claude Guyonnet recteur d'école du lieu et autres parents et amis soussignés, tous de la paroisse.

Ont signé : Kyblaire, J Vandier, Guyonnet, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le sept novembre à trois heures après midi, est morte en cette paroisse **Marguerite Perrin**, âgée de quatre mois ; elle a été enterrée le lendemain dans le cimetière en présence de Pierre Perrin, manouvrier son père, de Joseph Drouot, son parrain et oncle menuisier, et (Page 157, 79^{ème} feuillet, 80/128) autres parents et amis soussignés avec nous, tous de la paroisse.

Ont signé : Pierre Perrin, Joseph Drouot, Basile curé récollet

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, la nuit du dix à l'onze novembre est mort en cette paroisse, n'ayant pu recevoir que les sacrements de pénitence et d'extrême onction, **Marcel Martin**, manouvrier, âgé de cinquante-sept ou huit ans; son corps a été enterré l'onze dudit mois dans le cimetière en présence de Claude Guyonnet, recteur d'école du lieu, de Jean-Baptiste Collin, de Francis Dufer, tous deux garçons de la paroisse et porteurs du corps qui ont signé avec nous.

Ont signé : J Baptiste Collin, Guyonnet, F. Dufer, B. Gillot, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le douze de novembre, vers midi, est morte en cette paroisse, âgée d'environ trente-deux ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Reine Quiblaire**, femme de **Félix Marmeuse**, marchand roulant ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Claude Quiblaire, maçon, son frère, de Jean Verdier, marchand roulant son beau-frère, de Mathieu Rouyer charron, son oncle par son mari de présent en campagne, tous de la paroisse, et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : (une signature illisible), Nicolas Grosvillemin, Kyblaire, JB Vandier, Mathieu Rouyer, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, la nuit du vingt-neuf au trente novembre, est morte subitement en cette paroisse **Marguerite Picaudé**, femme de **François Gaillard** menuisier âgée d'environ trente ans ; son corps a été enterré le premier jour (Page 158, 81/128) de décembre dans le cimetière en présence dudit François Gaillard son mari, de Mathieu Picaudé, laboureur son père, de Jean Richier laboureur son oncle, et autres parents et amis, tous de la paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : J Gaillard, M. Picaudé, Richier, F. Ozaine, Ferrer curé

Joseph, fils légitime de **Charles Cornevin**, marchand forain et de **Marie Jeanne Desgranges**, son épouse de cette paroisse, est né le premier jour de décembre mil sept cent quatre-vingt-six à neuf heures du soir, et a été baptisé le lendemain ; son parrain a été Joseph Cornevin, son oncle, et sa marraine Marguerite Marchal, femme de Charles Renaut, de cette paroisse, lesquels ont signé.

Ont signé : Joseph Cornevin, Marguerite Marchal, Messenger vic de Graffigny

Joseph, fils légitime de **François Drouot**, menuisier, et de **Barbe Diez**, son épouse de cette paroisse est né le dix décembre mil sept cent quatre-vingt-six, durant la nuit, et a été baptisé ledit jour ; son parrain a été Joseph Drouot, garçon menuisier son oncle et sa marraine Françoise Diez, sa tante, tous de cette paroisse. La marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Drouot, Messenger vic ;

Joseph, fils légitime de **François Desgranges**, tissier, et de **Françoise Chapuy**, son épouse de cette paroisse, est né le vingt-trois décembre mil sept cent quatre-vingt-six, durant la nuit, et a été baptisé ledit jour ; il a eu pour parrain Joseph Royer, jeune garçon son cousin, et pour marraine Marie Jeanne Desgranges, sa tante, tous deux de la paroisse qui ont signé avec nous.

Ont signé : MJ Degrange, Joseph Rouyer, Ferrer curé

Anne, fille légitime de **Nicolas Mathieu**, menuisier, et de **Barbe Clavigny** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-trois décembre mil sept cent quatre-vingt-six à deux heures du matin et a été baptisé ledit jour ; elle a eu pour parrain Claude Mathieu, son oncle menuisier, et pour marraine Anne Quentin, tous deux de la paroisse, lesquels ont signé.

Ont signé : C Mathieu, Anne Quentin, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le vingt-cinq décembre, est mort en cette paroisse **Joseph Drouot**, âgé de quinze jours ; il a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Joseph Drouot, son oncle et parrain, et de Claude Guyonnet, recteur d'école du lieu, lesquels ont signé ainsi que François Drouot père de l'enfant.

Ont signé : Drouot, F Drouot, Messenger vic de Graffigny

Vu et arrêté par nous, Gabriel Joseph Blanchelaine, conseiller du roi au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont soussigné ; ce vingt-six février mil sept cent quatre-vingt-sept. Signé Blanchelaine

Le double du présent registre a été déposé au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont ce jour vingt-huit février mil sept cent quatre-vingt-sept. Signature illisible

(Page 159, 80^{ème} feuillet, 81/128)

Pièce 392 cotée oz

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptême, mariage et sépulture de la paroisse de Chemin, annexe de Graffigny, pour **l'an mil sept cent quatre-vingt-six**, a été côté et paraphé pour premier et dernier au nombre de six par nous messire Charles Nicolas Baudel, écuyer, lieutenant général civil est criminel au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont.

Le 27 décembre 1785, signé Baudel

Le quatre (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-six, est née à minuit **Marguerite Guillemy**, fille légitime de **Nicolas Guillemy** laboureur originaire de Chaumont la Vile et de **Marguerite Richier**, originaire de cette paroisse, et a été baptisée le même jour. A eu pour parrain Thomas Richier, marchand forain de cette paroisse, oncle de la baptisée du côté maternel, et pour marraine Marguerite Guillemy, tante du côté paternel, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : T. Richier, M. Guillemy, Lepage, vicaire de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le vingt-huit mars, est mort dans cette paroisse, vers les dix heures du matin, **Nicolas Rouyer**, âgé de dix-sept mois, et a été inhumé le lendemain avec les cérémonies ordinaires, en présence de Nicolas Rouyer son père, de Joseph Rouyer son oncle paternel, de Claude Rouyer, son aïeul aussi paternel, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : N. Rouyer, J. Rouyer, C. Rouyer, J. Renaut, Lepage vicaire de Chemin

(Page 160, 82/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le vingt-six d'Avril, est née dans cette paroisse **Marianne Cuny**, fille légitime de **Jean Cuny**, maître maçon originaire de Graffigny et de **Barbe Renaut**, son épouse originaire de ce lieu, et a été baptisée le lendemain ; a eu pour parrain Jean Renaut, marchand forain du côté maternel représenté par Jean Renaut, son père, vigneron de cette paroisse, et pour marraine Marianne Cuny, fille majeure de la paroisse de Graffigny, tante du côté paternel, laquelle a déclaré ne savoir signer, et le représentant du parrain a signé avec nous. Le père de la baptisée a déclaré aussi ne savoir signer.

Ont signé : J. Renaut, Lepage vicaire de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le neuf mai, est né dans cette paroisse à huit heures du soir **Claude Rouyer**, fils légitime de **Joseph Rouyer**, marchand originaire de ce lieu, et de

Marie Guillemy, son épouse originaire de Chaumont la Ville, et a été baptisé le lendemain par moi, prêtre soussigné ; a eu pour parrain Claude Renaut, marchand, beau-frère du père de l'enfant à cause de Marie Rouyer son épouse, représenté par Claude Rouyer, aïeul de l'enfant du côté paternel, et pour marraine Marguerite Guillemy, originaire de Chaumont la Ville, tante du baptisé du côté maternel, lesquels ont signé avec nous, le père absent ne peut pas signer.

Ont signé : C. Rouyer, M. Guillemy, Lepage vic de Chemin

(Page 161, 81^{ème} feuillet, 82/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le vingt-quatre de juin, est morte dans cette paroisse, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction, n'ayant pu recevoir le viatique à cause d'un vomissement, **Marguerite Richier**, âgée de soixante-neuf ans, femme de **Christophe Renaut**, laboureur ; et a été inhumée le lendemain avec les cérémonies ordinaires par moi, prêtre soussigné, en présence de Christophe Renaut, son mari, de Christophe Renaut, maître charron son fils, de Michel Renaut, garçon aussi son fils et charron, de Jean-François Gillot, beau-père laboureur, et d'autres parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : F. Gillot, M. Guyonnet, J. Marchal, M. Renaut, C. Renaut, C. Renaut, Lepage vic de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le six juillet, est mort en cette paroisse vers midi, **Joseph Guyonnet**, âgé de six ans et demi, après avoir reçu le sacrement de pénitence ; a été inhumé le lendemain par moi, prêtre vicaire soussigné dans le cimetière de ce lieu avec les cérémonies ordinaires, en présence de Maurice Guyonnet, régent d'école, son père, de Maurice Guyonnet, aussi régent d'école de Brainville, son aïeul paternel, de Claude Guyonnet, régent d'école de Graffigny, son oncle aussi paternel, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Guyonnet, Guyonnet, M. Guyonnet, Lepage vic de Chemin

(Page 162, 83/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le quinze juillet, est née à une heure après minuit **Marie Quentin**, fille légitime de **Nicolas Quentin**, laboureur de ce lieu, et de **Barbe Marchal**, originaire de Graffigny son épouse ; et a été baptisée le même jour par moi, prêtre vicaire soussigné ; a eu pour parrain Nicolas Reine, jeune garçon de cette paroisse, cousin germain de la baptisée du côté maternel, et pour marraine Marie Quentin, fille majeure de cette paroisse, cousine issue de germaine de l'enfant, du côté paternel, lesquels ont signé avec nous ainsi que le père de la baptisée.

Ont signé : Marie Quentin, Nicolas Quentin, N. Reine, Lepage vic de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le seize juillet, est né à deux heures après minuit **Jean Nicolas Quentin**, fils légitime de **Jean Quentin**, laboureur de ce lieu, et de demoiselle **Rose Laboureux**, originaire de Chaumont la Ville, son épouse ; et a été baptisé le même jour par moi, prêtre vicaire soussigné ; a eu pour parrain Jean Marchal, jeune garçon de cette paroisse et pour marraine Anne Gillot, jeune fille aussi de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous ainsi que le père du baptisé.

Ont signé : Anne Gillot, J. Quentin, J. Marchal, Lepage vic de Chemin

L'an mil sept cent quatre-six (sic) le dix-sept juillet, est né vers midi **Nicolas Rouyer**, fils légitime de **Nicolas Rouyer**, marchand forain originaire de (Page 163, 82^{ème} feuillet,

83/128) Graffigny et de **Marguerite Renaut**, aussi native de Graffigny, son épouse ; et a été baptisé le même jour par moi prêtre vicaire soussigné ; a eu pour parrain Nicolas Mouzon, jeune garçon de ce lieu, et pour marraine Elisabeth Diez, jeune fille de la paroisse de Graffigny, cousine germaine du baptisé du côté paternel, laquelle a déclaré ne savoir signer. Le père de l'enfant et le parrain ont signé avec nous.

Ont signé : Nicolas Mouzon, N. Rouyer, Lepage vic de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le dix-sept août, est morte dans cette paroisse, vers les cinq heures du soir, **Marguerite Renaut**, âgée d'environ deux ans, et a été enterrée le lendemain par moi, prêtre vicaire soussigné, en présence de Claude Rouyer, marchand, grand-oncle du côté maternel, et de Jean Renaut, aïeul du côté paternel, et aussi marchand, de Nicolas Rouyer marchand forain, parrain de l'enfant défunt, lesquels ont signé avec nous, lecture faite.

Ont signé : N. Rouyer, C. Rouyer, C. Renaut, Lepage vic de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le sept septembre est morte dans cette paroisse vers les six heures du matin, **Marie Picaudé**, âgée d'environ quatre ans, et a été enterrée le lendemain (Page 102, 54/87) par moi prêtre vicaire soussigné, en présence de Jean Picaudé, laboureur de ce lieu, son père, de Joseph Quentin, aïeul maternel, aussi laboureur, de Jean Richier, laboureur, oncle paternel et d'autres parents et amis qui ont signé avec nous, lecture faite.

Ont signé : Jean Picaudé, J. Quentin, Richier, J. Gillot, M. Picaudé, Lepage vic de Chemin

(Page 164, 84/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le vingt-huit septembre, est morte dans cette paroisse, après avoir reçu les sacrements de pénitence, eucharistie et extrêmes onction **Françoise Enry**, originaire de la petite Malincourt (sic), veuve de **Dominique Jacquot**, colleron, vers les onze heures du soir, âgée de soixante-seize ans, et a été inhumée le lendemain par moi, prêtre vicaire soussigné avec les cérémonies ordinaires en présence de Nicolas Jacquot, marchand son fils de la paroisse de Graffigny, de Dominique Jacquot, laboureur de ce lieu, , aussi son fils, de Joseph Rouyer, marchand et maire du lieu, de Claude Rouyer, aussi marchand, lesquels ont signé avec nous lecture faite.

Ont signé : Dominique Jacquot, Nicolas Jacquot, J. Rouyer, C. Rouyer, Lepage vic de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, est mort à cinq heures du soir le quatre octobre, après avoir reçu les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême onction **Nicolas Quentin**, laboureur âgé de quatre-vingt-neuf ans, et a été inhumé le lendemain avec les cérémonies ordinaires par moi, prêtre vicaire de Chemin soussigné en présence de François Quentin, son fils, laboureur demeurant à Graffigny, de Joseph et Christophe Quentin, aussi ses fils et laboureurs de cette paroisse, d'Antoine Caillet, cousin du défunt et laboureur de (Page 165, 83^{ème} feuillet, 84/128) Graffigny, de Joseph Lepage, procureur au baillage royal de Bourmont et d'autres parents et amis qui ont signé avec nous lecture faite.

Ont signé : F. Quentin, J. Quentin, C. Quentin, Page, N. Caillet, N. Marchal, Guillaumé

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le treize (?) octobre, est né à huit heure du matin, **Nicolas Quentin**, fils légitime de **Joseph Quentin**, laboureur de ce lieu et **d'Elisabeth Renaud** son épouse originaire de Vaudrecourt, et a été baptisé le même jour par moi prêtre

vicairé soussigné ; a eu pour parrain Nicolas Quentin, laboureur de cette paroisse, oncle de l'enfant du côté paternel, et pour marraine Marie Renaut, fille majeure de Vaudrecourt, tante du côté maternel représentée par Marie Quentin, jeune fille de ce lieu, lesquels ont signé avec nous ainsi que le père du baptisé.

Ont signé : Marie Quentin, Joseph Quentin, Nicolas Quentin

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le dix-neuf octobre, est morte dans cette paroisse à cinq heures du matin, **Anne Chevallier**, femme de **Jean Renaut** marchand forain, âgée de trente-huit ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême onction ; et a été inhumée le lendemain par moi prêtre vicairé soussigné, en présence de Jean Renaut, son époux, de Joseph Rouyer, maire du lieu, cousin germain de la défunte, de Jean Renaut, beau-père, de Claude (Page 166, 85/128) Rouyer, oncle aussi marchand, d'autres parents et amis qui ont aussi signé avec nous lecture faite.

Ont signé : J. Renaut, J. Renaut, J. Rouyer, C. Rouyer, Lepage vic de Chemin

Ce jourd'hui vingt et un octobre mil sept cent quatre-vingt-six, je soussigné prêtre vicairé de Chemin, ai reçu les promesses de mariage et ai béni les fiançailles de **Jean-Jacques Dupille**, fils mineur de **Jean Dupille**, et de **Marie Carré** de la paroisse de Ménilaubris (?) du diocèse de Paris, lequel Jean Dupille est pourvu du consentement légal de ses pères et mère comme il constera (sic) dans l'acte de ce mariage promis de contracter dans quarante jours au plus tard, et de **Marguerite Quentin**, fille majeure de **Joseph Quentin**, manouvrier, et de **Louise Lomon** son épouse ; ces fiançailles ont été faites en face de l'église et en présence dudit Joseph Quentin, père de la fiancée, de Pierre Quentin ancien militaire, cousin de ladite fiancée, de Nicolas Quentin, aussi militaire son frère, de Michel Renaut, garçon de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous à l'exception du fiancé et de la fiancée qui ont déclaré ne savoir.

Ont signé : J. Quentin, M. Renaut, Nicolas Cantin, Pierre Quentin, Lepage vic de Chemin

(Page 167, 84^{ème} feuillet, 85/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le six novembre, après avoir béni les promesses de mariage le vingt et un octobre et publié à la messe paroissiale trois bans, les vingt-deux, vingt-neuf du même mois et le premier novembre, semblables publication faites dans la paroisse de Ménil Aubry (?), diocèse de Paris, savoir le trois, le six et le dix-huit septembre, comme il appert par le certificat dûment légalisé du sieur curé daté du vingt-cinq du même mois, , ce certificat joint à la minute, aucune opposition n'ayant été faite, je soussigné prêtre vicairé de Chemin, ai donné la bénédiction nuptiale à **Jean-Jacques Dupille**, manouvrier originaire d'Attainville, diocèse de Paris, fils mineur de **Jean Dupille**, aussi manouvrier, originaire de Mareilles, du diocèse susdit, demeurant actuellement au Ménil Aubry ; et **Marie Carré** originaire d'Attainville, lesquels les père et mère absents ont donné leur consentement légal, daté du vingt-six septembre, année susdite, cette pièce jointe à la minute ; et à **Marguerite Quentin**, née dans cette paroisse, baptisée à Graffigny, fille majeure de **Joseph Quentin**, manouvrier né à Chemin et baptisé à Graffigny, et de **Louise Lomon**, originaire de Nijon, et ont les parties déclaré n'y avoir entre elles aucun empêchement civil ni canonique, ce que je leur ai expliqué ; fait en présence de Joseph Quentin, père de l'épousée, de Nicolas Quentin militaire frère de ladite épousée, de Pierre Quentin, ancien (Page 106, 56/87) militaire de la paroisse de Nijon, son cousin paternel, de Henri Lomon, laboureur aussi de Nijon, son oncle maternel, de Michel Renaut, garçon majeur de ce lieu, témoins , lesquels ont signé avec nous,

lecture faite, à l'exception de l'époux et de l'épouse qui ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés.

Ont signé : J. Quentin, C. Quentin, H. Lomont, M. Renaut, Quentin, Lepage vic de Chemin

(Page 168, 86/128)

Ce jourd'hui, vingt et un novembre mil sept cent quatre-vingt-six, est mort dans cette paroisse a neuf heures du matin, **François Dufert**, âgé d'environ sept ans, et a été inhumé le lendemain, avec la cérémonie ordinaire par moi, prêtre vicaire soussigné en présence de Jacques Dufer, laboureur, son père, de François Dufert, garçon de la paroisse de Graffigny, son parrain et son oncle paternel, de Claude Dufert, aussi garçon et oncle du même côté, de Claude Marchal, laboureur de ce lieu, oncle du côté maternel, lesquels ont signé avec nous lecture faite.

F. Dufer, C. Dufer, J. Dufer, C. Marchal, Lepage, vic de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le seize novembre, est né dans cette paroisse à six heures du matin, **Claude Renaut**, fils légitime de **Christophe Renaut**, maître charron et **d'Anne Reine** son épouse, et a été baptisé le même jour par moi prêtre vicaire soussigné ; a eu pour parrain Claude Renaut, jeune garçon Graffigny, cousin germain du baptisé du côté maternel, et pour marraine Marie Renaut, fille de cette paroisse, tante du côté paternel, lesquels ont signé avec nous ainsi que le père de l'enfant.

Ont signé : C. Renault, C. Renau..., Marie Renaut, Lepage vic de Chemin

(Page 169, 85^{ème} feuillet, 86/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le vingt décembre, est né dans cette paroisse **Claude Cuny**, fils légitime de **Joseph Cuny**, manouvrier originaire de Graffigny, et de **Marguerite Vouilquin** (prénommée **Françoise** par ailleurs) son épouse, aussi native de Graffigny, et a été baptisé le lendemain par moi, prêtre vicaire soussigné ; a eu pour parrain Claude Toussaint, marchand de cette paroisse et pour marraine Marie Picaudé, jeune fille de ce lieu, lesquels ont signé avec nous, le père absent.

Ont signé : C. Toussaint, Marie Picaudé, Lepage vic de Chemin

Vu et arrêté par nous, lieutenant général à Bourmont le (Un mot illisible) de l'an 1787. Signé Baudel

Le double du présent registre a été déposé au greffe du baillage de Bourmont le 12 janvier 1787. Signature illisible

(Page 170, 87/128) Page vierge

(Page 171, 86^{ème} feuillet, 87/128)

P 393 cotée o ?

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptême, mariage et sépulture de la paroisse de Graffigny pour l'an **mil sept cent quatre-vingt-sept**, a été côté et paraphé par premier et dernier au nombre de dix par nous, messire Charles Nicolas Baudel, écuyer, lieutenant général civil et criminel au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont. Le 23 déc 1786. Signé Baudel.

Claude, fils légitime de **Marcel Mathieu**, maître menuisier, et de **Barbe Brachard** son épouse, de cette paroisse, est né le quatre (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-sept à cinq heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Claude Mathieu, menuisier son oncle, et pour marraine Marianne Brachard, sa tante, tous de la paroisse lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marianne Brachard, C Mathieu, Messenger vic de Graffigny

L'an mil sept cent quatre-vingt-sept, le vingt-cinq de janvier à sept heures du soir, est morte en cette paroisse après avoir reçu tous les sacrements, **Barbe Vaillant**, femme de **Jean Martin** recouvreur de hauts toits, âgée de soixante-six ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence dudit Jean Martin son mari, de Joseph Martin son fils, de Charles Vaillant, marchand forain son neveu, et de Claude Guyonnet, recteur d'école du lieu, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : J Collin, (signature illisible correspondant certainement à Jean Martin), Guyonnet, Joseph Martin, C. Vaillant, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-sept, le trente janvier à sept heures du matin est mort en cette paroisse après avoir reçu tous les sacrements **Toussaint Dufer**, laboureur âgé de soixante-neuf ans ; son corps a été enterré le (Page 172, 88/128) lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Jacques et Toussaint Dufer, laboureurs ses enfants, de Joseph Collin et de Nicolas Jacques, laboureur son beau-frère, de Nicolas Diez, maréchal ferrant aussi son beau-frère, et autres parents et amis, tous de cette paroisse qui ont signé avec nous.

Ont signé : J Dufer, F Dufer, C Dufer, Dufer, F Dormois, N Diez, J Collin, Ferrer curé

Marguerite, fille légitime de **Nicolas Cuny**, marchand forain, et de **Marianne Reine** son épouse, de cette paroisse, est née le quatre février mil sept cent quatre-vingt-sept à sept heures du soir et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Claude Deloisy, garçon majeur de la paroisse de Brainville, et pour marraine Marguerite Dufer, jeune fille de cette paroisse, lesquels ont signé.

Ont signé : Claude Deloisy, M Dufer, Messenger vic de Graffigny

L'an mil sept cent quatre-vingt-sept, le dix février, est mort à une heure après minuit **Joseph Desgranges**, âgé de six semaines ; il a été enterré ledit jour dans le cimetière en présence de François Desgranges, tissier son père, de Charles Cornevin, marchand forain son oncle, et de Claude Guyonnet, recteur d'école du lieu et autres parents et amis soussignés, tous de la paroisse.

Ont signé : François Desgranges, Charles Cornevin, Joseph Rouyer, Joseph Rouyer, Guyonnet, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-sept, le vingt-quatre février à sept heures du soir, est morte en cette paroisse, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction, mais n'a pu recevoir le St viatique, **Marianne Thué**, veuve de **Jean Michaux**, vivant tissier en toile, âgée de quatre-vingt-huit ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le (Page 173, 87^{ème} feuillet, 88/128) cimetière en présence de Charles Vaillant, de Jean Brachard, de Jean Renaud, tous trois ses gendres et marchands forains demeurant dans la paroisse et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : Jean Renaud, Thué, C Vaillant, Jean Brachard, Jean Mercier, Ferrer curé

Didier, fils légitime de **Dominique Genué**, marchand forain, et de **Marianne Picaudé** son épouse, de cette paroisse, est né la nuit du deux au trois mars mil sept cent quatre-vingt-sept et a été baptisé ledit jour ; il a eu pour parrain Didier Genué, tissier en toile son oncle de la paroisse de Bourmont qui a signé et pour marraine Jeanne Picaudé, sa tante de la paroisse de Chemin qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : D Genué, Messenger vic de Graffigny

L'an mil sept cent quatre-vingt-sept, le six de mars, est mort en cette paroisse à trois heures du matin **Didier Genué**, âgé de trois jours ; il a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Mathieu Picaudé, son grand-père laboureur, de Didier Genué son oncle et son parrain, et autres parents et amis soussignés.

Ont signé : M Picaudé, D Genué, N Guillery, Messenger vic de Graffigny

Elisabeth, fille légitime de **Joseph Mercier**, manouvrier et de **Catherine Brachard** son épouse, de cette paroisse, est née le quatorze de mars mil sept cent quatre-vingt-sept à cinq heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph Mercier, garçon de la paroisse de Chemin, son petit cousin qui a signé, et pour marraine Elisabeth Ozaine, absente représentée par Jeanne Picaudé de la paroisse de Chemin qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Mercier, Ferrer curé

(Page 174, 89/128)

Françoise, fille légitime de **Joseph Clavigny**, (ou **Clavillier**) marchand forain et de **D'Anne Diez** son épouse, de cette paroisse, est née le quatorze de mars mil sept cent quatre-vingt-sept entre quatre et cinq heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean-Baptiste Martin, marchand forain habitant du lieu, et pour marraine Françoise Diez, absente représentée par Anne Chevallier, jeune fille de la paroisse, lesquels ont signé.

Ont signé : J Bt Martin, Anne Chevallier, Messenger vic de Graffigny

Marie, fille légitime de **Claude Quiblaire**, maçon, et **d'Elisabeth Renaut**, son épouse de cette paroisse, est née le sept avril mil sept cent quatre-vingt-sept à huit heures du soir et a été baptisée le lendemain, jour de Pâques ; elle a eu pour parrain Jean Joli, jeune garçon de la paroisse, son cousin germain qui a signé, et pour marraine Marie Ravier, jeune fille aussi de la paroisse ; ledit enfant baptisé par Maître Jean-Baptiste Mercier, prêtre, à la sortie de sa première messe.

Ont signé : J Jolly, Marie Ravier, Mercier prêtre

Victoire, fille légitime de **Jean-Baptiste Martin**, marchand forain, et de **Marie Rose Reine** son épouse, de cette paroisse, est née la nuit du onze au douze d'avril mil sept cent quatre-vingt-sept et a été baptisée le douze desdits mois et an ; elle a eu pour parrain Claude Reine, jeune garçon, son oncle de la paroisse, représenté par Joseph Reine son père, de la paroisse, et pour marraine victoire Ravier, jeune fille aussi de la paroisse, sa cousine germaine, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Anne Victoire Ravier, J Reine, Messenger vic de Graffigny

Anne, fille légitime de **François Diez**, marchand forain, et de **Marie Drouot** son épouse, de cette paroisse, est née la nuit du dix-neuf au vingt avril de l'an mil sept cent quatre-vingt-sept et a été baptisée le vingt (Page 175, 88^{ème} feuillet, 89/128) desdits mois et an ; elle a eu pour

parrain Joseph Drouot, jeune garçon de la paroisse son oncle, et pour parraine Anne Chevallier, jeune fille aussi de la paroisse sa cousine, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Anne Chevallier, J Drouot, Ferrer curé

Marie, fille légitime de **François Fallot**, maçon, et **d'Elisabeth Brachard** son épouse, de cette paroisse, est née le cinq mai mil sept cent quatre-vingt-sept à cinq heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Nicolas Cuny, marchand forain absent représenté par Joseph Cuny, maçon, qui a signé, et pour marraine Marie Brachard sa tante absente, représentée par Catherine Brachard, qui a déclaré ne savoir signer ; tous de la paroisse.

Ont signé : J Cuny, Messenger vic de Graffigny

Marie, fille légitime de **Jean Reine**, manouvrier, et de **Marianne Thué** son épouse de cette paroisse, est née la nuit du vingt-huit au vingt-neuf mai mil sept cent quatre-vingt-sept, et a été baptisée le vingt-neuf ; elle a eu pour parrain Toussaint Dufer, garçon laboureur son petit cousin, et pour marraine Marie Ravier, jeune fille, tous deux de la paroisse qui ont signé.

Ont signé : Marie Ravier, T Dufer, Messenger vic de Graffigny

Jacques, fils légitime de **François Perrin**, laboureur, et **d'Elisabeth Collin** son épouse, de cette paroisse, est née le deux de juin mil sept cent quatre-vingt-sept à dix heures du soir et a été baptisée le lendemain ; il a eu pour parrain Jacques Gauthier, laboureur son oncle de la paroisse de Brainville, et pour marraine Françoise Perrin de la paroisse de Malaincourt, sa cousine germaine, qui ont signé avec nous.

Ont signé : Joseph Jacquot, Marie Collin, Messenger vic de Graffigny.

(Remarque : les parrains signataires sont ceux de l'acte ci-dessous. Cette naissance concerne des jumeaux et les signatures ont été inversées.)

(Page 176, 90/128)

François, fils légitime de **François Perrin**, laboureur, et **d'Elisabeth Collin** son épouse de cette paroisse est (né) le deux juin mil sept cent quatre-vingt-sept vers les dix heures du soir et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Joseph Jacquot, de la paroisse d'Hacourt, son cousin germain, et pour marraine Marie Collin, sa petite cousine, lesquels ont signé, excepté la marraine qui a déclaré ne savoir signer sur ce interpellée.

Ont signé : J. Gauti, Messenger vic de Graffigny.

(Remarque : idem ci-dessus)

L'an mil sept cent quatre-vingt-sept, le sept juin est mort en cette paroisse à neuf heures du soir **Jacques Perrin**, âgé de cinq jours ; il a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de François Perrin, laboureur son père, de Claude Guyonnet recteur d'école du lieu et autres parents et amis soussignés.

Ont signé : François Perrin, Guyonnet, Messenger vic de Graffigny

Jeanne, fille légitime **d'Antoine Dupond**, de la paroisse de Bazoille, coupeur actuel dans le bois de Graffigny, et de **Monique Ouvin** son épouse, est née le quinze juin mil sept cent quatre-vingt-sept après-midi et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean Claude Toquet, de la paroisse de Passavant en Vosges et pour marraine Jeanne Robinet de la

paroisse d'Autrey, tous deux travaillant actuellement dans les bois de Graffigny, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : Ferrer curé

Marguerite, fille légitime de **Nicolas Collin** et de **Marie Huot**, son épouse de cette paroisse, est née la nuit du quinze au seize juin de l'an mil sept cent quatre-vingt-sept et a été baptisée le soir desdits mois et an ; son parrain a été Hilaire Collin, laboureur son oncle de cette paroisse, et sa marraine Marguerite Huot, de la paroisse d'Hacourt sa tante, lesquels ont signé.

Ont signé : Marguerite Huot, H. Collin, Ferrer curé

Jean-Baptiste, fils légitime de **Joseph Brachard**, marchand forain, et **d'Elisabeth Ozaine** son épouse, de cette paroisse, est né la nuit du seize au dix-sept (Page 177, 89^{ème} feuillet, 90/128) de juin de l'an mil sept cent quatre-vingt-sept et a été baptisé le dix-sept desdits mois et an ; son parrain a été Jean-Baptiste Ozaine, son oncle, garçon de la paroisse, et sa marraine Catherine Brachard, sa tante, femme de Joseph Mercier, manouvrier, aussi de la paroisse, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : JB Ozaine, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-sept, le vingt-sept juin, est mort en cette paroisse vers trois heures du soir **François Perrin**, âgé de vingt-cinq jours, il a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de François Perrin, laboureur son père, de Nicolas Collin, marchand son oncle maternel et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : François Perrin, N. Collin, Ferrer curé

Véronique, fille légitime de **Joseph Vuillaume**, marchand forain et de **Barbe Douel**, son épouse de cette paroisse, est née la nuit du vingt-deux au vingt-trois août mil sept cent quatre-vingt-sept et a été baptisée ledit jour ; elle a eu pour parrain Dominique Vanel, son oncle demeurant à Bourmont, et pour marraine Catherine Vuillaume son épouse qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : (?) Vanel, Ferrer curé

L'an il sept cent quatre-vingt-sept, le premier septembre, **François Robinet** et **Anne Guyon**, demeurant dans les bois de Graffigny en qualité de coupeurs se sont fiancés et ont promis (Page 178, 91/128) mutuellement de se marier ensemble sitôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé de Graffigny soussigné en présence de Claude Robinet, père du fiancé, d'Antoine Dupont, chargé de procuration de la part du père de ladite Anne Guyon, à l'effet de consentir à son mariage ; les fiancés ont déclaré ne savoir signer, au défaut d'autres témoins, Monsieur le vicaire du lieu présent aux fiançailles a signé.

Ont signé : Antoine Dupont, Messenger vic de Graffigny, Ferrer curé

Elophe, fils légitime de **François Dorbois**, (ou **Dormoy**) vigneron à Tolaincourt et de **Marianne Dufer** son épouse est né le quatre septembre mil sept cent quatre-vingt-sept à minuit et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Elophe Dufer son oncle, garçon, et pour marraine Elisabeth Pissotte, jeune fille sa cousine issue de germain, lesquels ont signé.

Ont signé : Elophe Dufer, Eli... Pissot.. , Ferrer curé

François, fils légitime de **Jean Aubriot**, marchand forain, et de **Françoise Diez** son épouse, est né le sept septembre mil sept cent quatre-vingt-sept et a été baptisé le même jour par moi vicaire ; il a eu pour parrain François Diez marchand, représenté par Joseph Drouot,

menuisier, et pour marraine Anne Aubriot, sa tante, qui a déclaré ne savoir signer, de ce interpellée, lecture faite.

Ont signé : Joseph Drouot, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-sept, le dix-huit du mois de septembre, après la publication de trois bans faite par trois dimanches consécutifs aux prônes de nos (Page 179, 90^{ème} feuillet, 91/128) messes de paroisse, entre **François Robinet**, fils mineur de **Claude Robinet** demeurant dans les bois de Graffigny en qualité de coupeur de bois et de charbonnier, originaire d'Embarebement (?) de Lonchamp, diocèse de Dijon et de **Françoise Bergeron**, ses père et mère de cette paroisse d'une part, et **Anne Guyon**, fille mineure de **Jean Guyon**, charbonnier demeurant dans la paroisse de Pouilly, diocèse de Langres, et de défunte **Jeanne Mille**, ses père et mère de cette paroisse de fait et de celle de Pouilly de droit d'autre part ; et pareille publication faite dans la paroisse de Pouilly, ainsi qu'il nous a été certifié par la lettre du sieur curé dudit lieu, en date du dix-sept desdits mois et an, sans que de part ni d'autre il s'y soit trouvé aucun empêchement ni opposition, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, en conséquence de la permission accordée par l'évêché qui assigne aux parties la paroisse de Graffigny pour domicile en date du cinq (un mot illisible) desdits mois et an, et aussi le consentement de Jean Guyon, père de ladite Anne Guyon qui, ne sachant signer, a donné par acte passé à Pouilly par devant notaire en date du vingt-huit juillet desdits mois et an, plein pouvoir à Antoine Dupont, coupeur de bois demeurant dans les bois de Graffigny, originaire de Barailles (?), pour parler en son nom et consentir au mariage de ladite Anne Guyon, fille, avec ledit François Robinet ; leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel en présence de Claude Robinet, père qui a déclaré ne savoir signer, d'Antoine Dupont, fondé de procuration, d'Alexis Oudin, fendeur de bois demeurant dans les bois dudit Graffigny, de Pierre Aimé, aussi fendeur de bois demeurant audit bois, de Claude Guyonnet, recteur des écoles du lieu, les mariés ont déclaré ne savoir signer de ce interpellé.

Ont signé : Antoine Dupont, Alexis Oudin, P Emez, Guyonnet, Messenger vic de Graffigny

(Page 180, 92/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-sept, le vingt-six septembre à cinq heures du matin est morte en cette paroisse âgée de soixante et un an, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Anne Caillet**, femme de **Joseph Gillot**, fondeur de cloches ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière, avec les cérémonies ordinaires en présence dudit sieur Joseph Gillot, son mari, de maître Joseph Gillot, notaire royal son fils demeurant à Robécourt, de Jean Gillot, laboureur aussi son fils, d'Antoine Caillet laboureur, et autres parents et amis, tous demeurant à Graffigny, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Gillot, J Gillot, J. Gillot, Martin, J Quentin, Claude Renaut, Mercier prêtre, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-sept, le vingt et un du mois d'octobre, est mort en cette paroisse **François Obriot**, âgé de six semaines, et a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Joseph Mora, marchand forain son oncle demeurant dans la paroisse, de Claude Guyonnet, recteur d'école du lieu et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : Mercier, Guyonnet, Ferrer curé

Elisabeth, fille légitime de **Joseph Lienard**, sonneur juré des cloches de la paroisse et de **Marguerite Bernard** son épouse originaire de la paroisse de Nijon, est né le vingt-neuf octobre mil sept cent quatre-vingt-sept à sept heures du matin et a été baptisé le même jour ; elle a eu pour parrain Nicolas Bernard, garçon manouvrier de la paroisse de Nijon, son oncle

maternel, et pour marraine Elisabeth Renaut, jeune fille de la paroisse représentée par Marguerite Marchal sa mère, femme de Charles Renaut laboureur ; lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce interpellé lecture faire.

A signé : Messenger vic de Graffigny

(Page 181, 91^{ème} feuillet, 92/128)

Jean-Baptiste, fils légitime de **Claude Pinjon**, marchand forain, et **d'Anne Victoire Reine** son épouse de cette paroisse, est né le deux novembre mil sept cent quatre-vingt-sept à dix heures du soir et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Jean Caillet, garçon laboureur, et pour marraine Anne Victoire Reine, jeune fille, tous de la paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Anne Victoire Raine, JB Caillet, Messenger vic de Graffigny

Hilaire, fils légitime **d'Hilaire Collin**, laboureur, et de **Rose Caillet** son épouse, de cette paroisse, est né le six de novembre mil sept cent quatre-vingt-sept, à trois heures après midi, et a été baptisé le lendemain, il a eu pour parrain Hilaire Chevalier, jeune garçon de la paroisse, son petit cousin, et pour marraine Rose Verdet, jeune fille de la paroisse de Chemin, sa petite cousine, lesquels ont signé ; excepté la marraine qui a déclaré ne savoir signer, de ce interpellée lecture faite.

Ont signé : N. Chevallier, Messenger vic de Graffigny.

L'an mil sept cent quatre-vingt-sept, le treize du mois de novembre, après les fiançailles faites la veille seulement par permission de Monseigneur et la publication d'un seul ban, avec dispense des deux autres accordée par mon dit seigneur en date du sept desdits mois et an, entre **Nicolas Guillery**, fils majeur de **Nicolas Guillery** laboureur et de défunte **Anne Mahuet** d'une part, et **Marguerite Quentin**, fille majeure de **François Quentin**, laboureur, et **d'Anne Vigneron**, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement autre que celui de parenté du trois au quatre des deux côtés sur lequel les deux parties ont obtenu dispense de Monseigneur (Page 182, 93/128) l'Evêque en même date que ci-dessus ; je soussigné, vu ladite dispense qui nous a été exhibée, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel en présence de François Quentin et de Nicolas Guillery, laboureur, pères des parties, de Joseph et de Christophe Quentin, laboureurs, oncles de l'épousée, de Joseph Vigneron, rentier, oncle de l'un et de l'autre, et autres parents et amis respectifs, tous de la paroisse, lesquels ont signé avec nous et les épousés.

Ont signé : N Guillery, Marguerite Quantin, N. Guillery, F. Quentin, Quentin, C Marchal, Vigneron, F Quentin, N Chevallier, Messenger vic de Graffigny

Charles, fils légitime de **Laurent Didier**, fontainier, et de **Marie Sylvestre** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt novembre mil sept cent quatre-vingt-sept à six heures du soir et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain François Didier, âgé de neuf ans, son cousin germain, représenté par Claude Didier, fontainier son oncle, et pour marraine Anne Didier, jeune fille âgée de douze ans, sa cousine germaine, tous de la paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Claude Didier, Anne Didier, Ferrer curé

(Page 183, 92^{ème} feuillet, 93/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-sept, le vingt-cinq de novembre, à onze heures du matin, est morte subitement en cette paroisse, âgée de quatre-vingt-cinq ans, **Anne Guichard**, veuve de **Nicolas Margueron**, vivant maçon ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence d'Antoine Caillet, laboureur, de François Thué, tissier, et de Claude Guyonnet, recteur d'école du lieu, et du sieur Nicolas Chevalier, greffier, tous de la paroisse.

Ont signé : F Thué, A Caillet, N Chevallier, J Guichard, N. Léonard, Messenger vic de Graffigny

Anne, fille légitime de **Nicolas Mathieu**, maître menuisier, et de **Barbe Clavigny** son épouse, de cette paroisse, est née le douze décembre mil sept cent quatre-vingt-sept à trois heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain François Mathieu, marchand forain son petit cousin, et pour marraine Anne Chevalier, jeune fille, tous deux de la paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Anne Chevallier, F Mathieu, Ferrer curé

François, fils naturel **d'Ursule Perrin** de cette paroisse est né le dix-neuf décembre mil sept cent quatre-vingt-sept vers une heure après midi et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain François Drouot, maître menuisier, et pour marraine Anne Sonnier (?), femme de Joseph Drouot aussi maître menuisier, tous deux de la paroisse, lesquels ont signé avec Pierre Perrin, père de l'accouchée.

Ont signé : Anne Sonnie, François Drouot, Pierre Per..., Ferrer curé

(Page 184, 94/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-sept, le vingt du mois de décembre vers les neuf heures du matin est décédée en cette paroisse, âgée de quatre-vingt-cinq ans, après avoir reçu le sacrement d'extrême onction, **Françoise Hyard**, originaire d'Hacourt, veuve de **Jean Renaut**, vivant laboureur. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Charles Renaut, meunier son fils, de Charles Thiébaud et de François Mathieu, ses deux gendres marchands forains demeurant dans la paroisse, et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : N. Chauchard, C Mathieu, Vigneron, C Thiébaud, F Mathieu, C Renaut, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-sept, le vingt-sept du mois de décembre, est mort en cette paroisse **François**, fils naturel **d'Ursule Perrin** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Pierre Perrin, père de ladite Ursule, de François Drouot, maître menuisier, et autres soussignés avec nous, tous de la paroisse.

Ont signé : François Drouot, Pierre Perrin, Ferrer curé

Vu et arrêté par nous, lieutenant général à Bourmont le 27 janv 1788. Signé Baudel

Le double du présent registre a été déposé au greffe du baillage royal du Bassigny séant à Bourmont le vingt-trois janvier mil sept cent quatre-vingt-huit. Signature illisible

(Page 185, 93^{ème} feuillet, 94/128) Page vierge

(Page 186, 95/128) Page vierge

(Page 187, 94^{ème} feuillet, 95/128)

Pièce 393 cotée o ?

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptême, mariage et sépulture de la paroisse de Chemin pour **l'an mil sept cent quatre-vingt-sept**, a été côté et paraphé par premier et dernier au nombre de huit par nous, messire Charles Nicolas Baudel, écuyer, lieutenant général civil et criminel au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont. Le 27 décembre 1786. Signé Baudel

L'an mil sept cent quatre-vingt-sept, est né à minuit du premier de janvier **Nicolas Picaudé**, fils légitime de **Jean Picaudé**, laboureur et originaire de ce lieu et de **Magdeleine Quentin**, son épouse aussi native de ce lieu, et a été baptisé le même jour ; a eu pour parrain Nicolas Guillery, garçon majeur de Graffigny, cousin issu de germain du baptisé du côté paternel, et pour marraine Marie Gillot, fille majeure de cette paroisse, cousine de l'enfant du côté maternel, laquelle a déclaré ne savoir signer. Le parrain a signé avec nous. Le père absent.

Ont signé : N. Guillery, Lepage, vic de Chemin

Le treize (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-sept, est née à une heure après minuit **Marie Elisabeth**, fille légitime de **Claude Vincent**, laboureur de ce lieu originaire d'Hacourt, et de **Marie Elisabeth Marchal** son épouse de cette paroisse ; a été baptisé le quatorze par moi, prêtre vicaire soussigné ; a eu pour parrain Claude Brenel, garçon majeur (trois mots illisibles) cousin issu de Germain du côté paternel originaire de Hacourt, et pour marraine demoiselle Marie Elisabeth Quentin, de Graffigny, lesquels ont signé (Page 188, 96/128) avec nous ainsi que le père de l'enfant, lecture faite.

Ont signé : M.E. Quentin, C. Brenel, C. Vincent, Lepage vic de Chemin

Le quinze (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-sept, je soussigné prêtre vicaire, ai reçu et béni en face de l'Eglise, les promesses mutuelles de futur mariage entre **Joseph Godard**, ci-devant sergent au régiment provincial Barrois, fils majeur de **Jean-Baptiste Godard**, manouvrier de la paroisse de Nijon, et de **Françoise Rosier** (?) d'une part, et **d'Elisabeth Geny**, fille majeure de feu **Hilaire Geny** et de **Marguerite Gaudé**, ce que j'ai fait en présence et du consentement des parents respectifs, savoir Claude Gillot, laboureur de ce lieu, oncle de la fiancée, , de Joseph Gaudez, manouvrier de cette paroisse, aussi oncle de la fiancée, de Maurice Guyonnet, régent d'école., le père du fiancé absent, lesquels ont signé avec moi lecture faite ainsi que Nicolas Joseph Quentin, garçon majeur de ce lieu, tous témoins.

Ont signé : C. Gillot, N. Joseph Quentin, J. Godard, M. Guyonnet, Godard, Lepage vic de Chemin

Le seize (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-sept, après avoir publié à ma messe paroissiale un ban de mariage et ouï la veille de ce jour les promesses mutuelles dudit mariage, et semblable publication ayant été faite à la paroisse de Nijon, comme il conste par le certificat du sieur curé daté du quinze, année susdite, les parties ayant obtenu de l'ordinaire dispense des deux autres bans et permission de fiancer le jour précédent les noces, cette dispense datée du onze même année, sans qu'il y ait eu aucune opposition ne part ni d'autre (sic) ; je soussigné prêtre vicaire, ai donné la bénédiction nuptiale à **Joseph Godard**, ci-devant sergent (Page 189, 95^{ème} feuillet, 96/128) au régiment provincial Barrois, actuellement marchand forain, fils majeur de **Jean-Baptiste Godart**, manouvrier et de **Françoise Rosier** (?) ses père et mère, de la paroisse de Nijon y demeurant, et à **Elisabeth Geny**, fille majeure de feu **Hilaire Geny**, et de **Marguerite Gaudé** de cette paroisse ; ce que j'ai fait en présence de Jean-Baptiste Godart, père de l'époux, de Charles Godart marchand forain, de Pierre

d'Aouin, le premier oncle et le second parrain de l'époux, tous de Nijon, et de Claude Gillot laboureur, de Joseph Gaudé manouvrier, tous les deux de cette paroisse et oncles de l'épouse, lesquels ont signé avec nous, à l'exception de l'épouse qui a déclaré ne savoir signer ; lecture faite.

Ont signé : JC Godart, Charles Godart, P. Dauvois ?, C. Gillot, J. Godart, J. Godart, Lepage vic de Chemin

Ce jourd'hui, cinq février de l'an mil sept cent quatre-vingt-sept, je soussigné prêtre vicaire de Chemin ai béni les promesses mutuelles de mariage entre **Jean Renault**, marchand forain, veuf en premières noces **d'Anne Chevallier**, et **Marguerite Renault**, fille majeure de **Christophe Renault**, laboureur, et de feu **Marguerite Richier**, ce que j'ai fait en face de l'Eglise en présence de Jean Renault, manouvrier, père du fiancé, de (Page 190, 97/128) Dominique Renault, oncle paternel dudit fiancé, de Claude Rouyer, marchand de bois, oncle de la fiancée à cause de feu Jeanne Richier, sa femme, de Jean Richier, laboureur, oncle maternel, et de Christophe Renault, laboureur, père de ladite fiancée, tous de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous, lecture faite, à l'exception de la fiancée qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J. Renault, D. Renault, J. Renault, C. Rouyer, Richier, Lepage vic de Chemin

Ce jourd'hui, cinq février mil sept cent quatre-vingt-sept, je soussigné prêtre vicaire de chemin, ai béni les promesses mutuelles de mariage entre **Jean Renault**, marchand forain, , fils mineur de **Dominique Renault**, manouvrier, et de **Marguerite Picaudé** ; et **Marie Marguerite Renault**, fille majeure de **Christophe Renault**, laboureur, et de feu **Marguerite Richier** ; la bénédiction a été donnée en face de l'Eglise et en présence de Dominique Renault, père du fiancé, de Jean Renault, manouvrier, oncle paternel dudit fiancé, de Christophe Renault, père de la fiancée, laboureur, et de Claude Rouyer, marchand de bois, oncle de la fille à cause de feu Jeanne Richier, la femme de Jean Richier, laboureur, oncle maternel ; lesquels ont signé avec nous, lecture faite. Toutes les (personnes ?) nommées sont de cette paroisse.

Ont signé : D. Renault, C. Rouyer, J. Renault, Richier, Marie Marguerite Renault, Jean Renault (?), Lepage vic de Chemin

(Page 191, 96^{ème} feuillet, 97/128)

Ce jourd'hui, dix février de l'an mil sept cent quatre-vingt-sept, après avoir publié à ma messe paroissiale un ban de mariage le quatre de l'année et mois susdits, les parties ayant obtenu dispense de deux bans et permission de fiancer la veille, comme aussi dispense d'un empêchement de consanguinité au quatrième degré qui fait tort entre elles égal de part et d'autre, cette double dispense énoncée dans la publication de ban obtenue de l'Ordinaire, datée du dix-huit janvier, année citée, signée de Lutz, vicaire général sans qu'il y ait aucune opposition, je soussigné prêtre vicaire de Chemin ai reçu le mutuel consentement de mariage et donné la bénédiction nuptiale à **Jean Renault**, marchand forain veuf en premières noces **d'Anne Chevallier**, décédée, et originaire de ce lieu ; et à **Marguerite Renault**, fille majeure de **Christophe Renault** laboureur, et de feu **Marguerite Richier** ; ce que j'ai fait en présence de Jean Renault, manouvrier, père du marié, de Dominique Renault, aussi manouvrier, oncle paternel dudit époux, de Christophe Renault, laboureur, oncle maternel de l'épousée, de Claude Rouyer, marchand de bois, oncle de l'épousée à cause de Jeanne Richier, décédée, sa femme, tous de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous, à l'exception de la mariée qui a déclaré ne savoir signer. Lecture faite.

Ont signé : J. Renault, (?) Renault, D. Renault, Richier, C. Rouyer, Renault, Lepage vic de Chemin

(Page 192, 98/128)

Ce jourd'hui dix février mil sept cent quatre-vingt-sept, un ban de mariage ayant été publié à la messe paroissiale le quatre de l'an et mois susdit, les parties ayant obtenu dispense des deux bans et permission de fiancer le veille, comme aussi dispense d'un empêchement de consanguinité au quatrième degré qui existait entre elles égal de part et d'autre, cette double dispense énoncée dans la publication du ban, obtenue de l'Ordinaire et datée du dix-huit janvier, année citée, signée de Lutz, vicaire général sans qu'il y ait eu aucune opposition, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, à la prière du vicaire résident de ce lieu, ai reçu le mutuel consentement de mariage et donné la bénédiction nuptiale à **Jean Renaut**, marchand forain fils mineur de **Dominique Renaut**, manouvrier, et de **Marguerite Picaudé** ; et à **Marguerite Renaut**, fille majeure de **Christophe Renaut**, laboureur et de feu **Marguerite Richier** ; ce que j'ai fait en présence de Dominique Renaut, père de l'époux, de Christophe Renaut, manouvrier, oncle paternel dudit époux, de Christophe Renaut, père de l'épouse, de Jean (Page 193, 97^{ème} feuillet, 98/128) Richier, laboureur, oncle maternel de l'épouse, de Claude Rouyer, marchand, aussi oncle de l'épousée, à cause de Jeanne Richier, décédée, sa femme, tous de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous lecture faite.

Ont signé : Jeanne Renaut, D. Renaut, Renaut, J. Renaut, M. Renaut, Richier, C. Rouyer, Messenger vicaire de Graffigny.

Ce jourd'hui, treize mars mil sept cent quatre-vingt-sept, est morte à trois heures du matin, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction, n'ayant pu recevoir celui d'eucharistie à cause d'un vomissement, effet de la maladie, **Magdeleine Picaudé**, originaire du lieu, âgée de cinquante ans, femme de **Claude Picot**, originaire de Cripet (ou Crépet ?) et a été inhumée le lendemain dans le cimetière de cette paroisse, avec les cérémonies ordinaires, en présence de Claude Picot, son mari, marchand forain, de Claude Cablan, manouvrier, beau-frère de la défunte, qui ont déclaré ne savoir signer, de Dominique Renaut, manouvrier, aussi beau-frère, de Henri Haroué, Menuisier et Nicolas Doain, garçon menuisier, tous demeurant dans cette paroisse, (Page 194, 99/128) lesquels ont signé avec nous, lecture faite, à l'exception des deux premiers que j'ai déjà dit ne savoir signer.

Ont signé : D. Renaut, H. Harrouez, Nicolas Duxin, Lepage vic de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-sept, le vingt-cinq mars, est morte dans cette paroisse à deux heures après midi, ayant reçu les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême onction, **Barbe Richier**, femme de **Jean Marchal**, laboureur, âgée d'environ soixante ans, et a été inhumée le lendemain, avec les cérémonies ordinaires, par moi prêtre vicaire soussigné en présence de Jean Marchal son mari, de Jean Richier frère de la défunte, laboureur, de Jean François Gillot, aussi laboureur beau-frère, de Jean Marchal, fils de la décédée, de Mathieu Picaudé, beau-frère à cause de sa femme Barbe Marchal, tous laboureurs de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous, lecture faite.

Ont signé : Richier, J. Marchal, JF Gillot, M. Picaudé, Jean Mercier, Jean Marchal, Lepage vic de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-sept, le trente et un mars, est mort à dix heures (Page 195, 98^{ème} feuillet, 99/128) du soir, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction, **Joseph Gény**, âgé de vingt ans, fils d'**Hilaire Gény**, vivant manouvrier, et **Marguerite Gaudé**, et a été inhumé le lendemain avec les cérémonies ordinaires, par moi prêtre vicaire soussigné, en présence de Joseph Gaudé, manouvrier, oncle maternel du défunt, de François Quentin, laboureur de Graffigny, et de Joseph Quentin laboureur de ce lieu, de Jean Gillot, garçon majeur de Graffigny, lesquels ont signé avec nous, lecture faite.

Ont signé : FL Quentin, J. Quentin, J. Gaudé, J. Gillot, Lepage vic de Chemin

Ce jourd'hui vingt-trois avril mil sept cent quatre-vingt-sept, je soussigné prêtre vicaire de Chemin, ai reçu et béni les promesses mutuelles de mariage entre **Claude Picot**, marchand, veuf de **Magdeleine Picaudé**, et **d'Anne Gillot**, fille majeure de **Jean-François Gillot**, laboureur, et **Marie Richier**, lesquelles promesses ont été données et reçues en face de l'église en présence de Jean-François Gillot, père de la fiancée, de Claude Toussaint, marchand oncle paternel de la fille, de Jean Richier, laboureur, aussi oncle maternel, de Claude Rouyer, aussi marchand et également oncle, tous de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous, lecture faite, à l'exception du fiancé qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : A Gillot, JF Gillot, C. Toussaint, J. Richier, C. Rouyer, Lepage, vic de Chemin

(Page 196, 100/128)

Ce jourd'hui, vingt-quatre avril mil sept cent quatre-vingt-sept, après avoir publié un ban de mariage à la messe paroissiale le vingt-deux de l'année et mois susdits, les parties ayant obtenu dispense des deux autres bans, et permission de fiancer la veille, comme aussi dispense d'un empêchement d'affinité (?) au quatrième degré qui existait entre elles, égal de part et d'autre, cette double dispense énoncée dans la publication du ban, obtenue de l'Ordinaire et datée du 17 avril année susdite, signée Thiébaud, vicaire général sans qu'il y ait eu aucune opposition, je soussigné prêtre vicaire résident à Chemin, ai reçu le mutuel consentement de mariage et donné la bénédiction nuptiale à **Claude Picot**, marchand forain, veuf en premières noces de **Magdeleine Picaudé**, ledit Picot originaire de Crépet, et à **Anne Gillot**, fille majeure de **Jean-François Gillot**, laboureur de ce lieu et de **Marie Richier**, ce que j'ai fait en présence dudit Jean-François Gillot, de Jean Richier oncle maternel de l'épousée, laboureur, de Claude Toussaint et de Claude Rouyer, tous les deux marchands et oncles de l'épousée, à cause de leurs femmes, tous de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous lecture faite, à l'exception de l'époux qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : JB Gillot, A Gillot, JJ Gillot, C. Toussaint, Richier, C. Rouyer, Lepage vic de Chemin

(Page 197, 99^{ème} feuillet, 100/128)

Ce jourd'hui, trente juin mil sept cent quatre-vingt-sept, est née dans cette paroisse à trois heures après midi, **Marie Harroué**, fille légitime de **Henri Harroué**, maître charpentier, et de **Thérèse Laborderie** son épouse, et a été baptisée le même jour par moi prêtre soussigné ; a eu pour parrain Nicolas Duxin, jeune garçon de la paroisse de Levécourt, et pour marraine Marie Rouyer, jeune fille de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous, ainsi que le père du baptisé, lecture faite.

Ont signé : Marie Rouyer, N. Duxin, H. Harrouez, Mercier prêtre

L'an mil sept cent quatre-vingt-sept, le dix-huit de juillet, est morte dans cette paroisse à sept heures du soir **Marie Gillot**, âgée de six ans et demi, fille de **Jean-François Gillot**, manouvrier de ce lieu et de **Marie Richier**, et a été inhumée le lendemain dans le cimetière de cette paroisse, avec les cérémonies ordinaires, en présence du père de cette défunte, ci-dessus nommé, de Claude Quentin ancien laboureur de ce lieu, de Maurice Guyonnet, régent d'école, lesquels ont signé avec nous lecture faite.

Ont signé : JF Gillot, C. Quentin, M. Guyonnet, Lepage vic de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-sept, le six septembre à quatre heures du matin, est né dans cette paroisse **Jean Nicolas Guillemi**, fils légitime de **Nicolas Guillemi**, laboureur de ce lieu originaire de Chaumont la Ville, et de **Marguerite Richier** son épouse ; a été baptisé le même jour par moi, prêtre vicaire soussigné ; a eu pour parrain Jean Richier, ancien laboureur de cette paroisse, aïeul du baptisé du côté maternel, et pour marraine Marie Guillemi, tante du baptisé du côté paternel, lesquels ont signé avec nous lecture faite, le père absent.

Ont signé : M. Guillemi, Richier, Lepage vic de Chemin

(Page 198, 101/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-sept, le trentième jour de septembre, est mort vers midi, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction, **Jean Gillot** manouvrier de cette paroisse, époux de **Marie Richier**, lequel est décédé à l'âge de quarante-huit ans, et a été inhumé le lendemain, avec les cérémonies ordinaires dans le cimetière de ce lieu, par moi prêtre vicaire soussigné en présence de Claude Gillot, marchand, frère du défunt, de François Richier, beau-frère, laboureur de cette paroisse, de Nicolas Marchal, oncle et ancien laboureur aussi de ce lieu, de Jean-Baptiste Millot, neveu (un mot illisible) de Marie Richier épouse du défunt, et ont signé avec nous, lecture faite.

Ont signé : C. Gillot, F. Richier, JB Millot, N. Marchal, Lepage vic de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-sept, le cinq de novembre, est né à deux heures du matin, **Nicolas Jacques Dufer**, fils légitime de **Jacques Dufer**, laboureur de ce lieu, et de **Marguerite Marchal** son épouse, et a été baptisé le même jour par moi, prêtre vicaire soussigné, ; a eu pour parrain Nicolas Gillot, garçon de cette paroisse, marchand forain cousin du baptisé du côté maternel, et pour marraine Marguerite Dufer, tante de l'enfant du côté paternel et jeune fille de la paroisse de Graffigny, lesquels ont signé avec nous ainsi que le père de l'enfant, lecture faite.

Ont signé : Marguerite Dufer, N. Gillot, J. Dufer, Lepage vic de Chemin

(Page 199, 100^{ème} feuillet, 101/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-sept, le vingt-neuvième jour de novembre, est mort vers les six heures du matin, après avoir reçu le sacrement de pénitence, le saint viatique et l'extrême onction, **Jean Mercier**, laboureur de cette paroisse, époux d'**Anne Marchal**, lequel est décédé âgé de cinquante-cinq ans, et a été inhumé le lendemain, avec les cérémonies ordinaires, dans le cimetière de ce lieu par moi, jeune prêtre soussigné, en présence de Jean Baptiste Mercier le jeune, marchand, de Pierre Mercier, manouvrier, tous deux frères du défunt du côté paternel, de Jean Marchal et de Mathieu Picaudé, laboureurs du même lieu, ses beaux-frères, de Joseph Mercier et Jean-Baptiste Mercier, ses fils jeunes garçons, de Jean Brachard son cousin germain, lesquels ont signé avec nous lecture faite.

Ont signé : JB Mercier, P. Mercier, J. Marchal, M. Picaudé, Jean Brachard, Joseph (nom illisible) Jean-Baptiste Mercier, Mercier prêtre

Vu et arrêté par nous, lieutenant général à Bourmont le 17 janvier 1788. Signé Baudel

Le double du présent registre a été déposé au greffe du baillage royal du Bassigny séant à Bourmont le quatorzième jour mil sept cent quatre-vingt-huit. Signé Meu... (?)

(Page 200, 102/128) Page vierge

(Page 201, 101^{ème} feuillet, 102/128)

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptême, mariage et sépulture de la paroisse de Graffigny pour **l'an mil sept cent quatre-vingt-huit** a été côté et paraphé par premier et dernier au nombre de dix par nous, Messire Charles Nicolas Baudel, écuyer, lieutenant général civil et criminel au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont. Le 27 déc 1787. Signé Baudel

Anne fille légitime de **François Robinet**, charbonnier dans les bois de Graffigny et **d'Anne Guiou** son épouse est née le trois (janvier) de l'an (1788) vers les dix heures du soir et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Pierre Guyon son oncle, aussi charbonnier dans lesdits bois et pour marraine Anne Robinet, sa tante demeurant aussi dans les bois de Graffigny ; ledit Robinet originaire de Vats en Comté et ladite Anne Guiou originaire de Vic, diocèse de Langres ; le parrain et la marraine ont déclaré ne savoir signer, de ce interpellés.

A signé : Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt (-huit), le cinq janvier, **Pierre Noirot**, fils majeur d'**Antoine Noirot**, défunt, vivant laboureur vivant à Bousey et de défunte **Marie Ferry**, et **Elisabeth Thué**, fille majeure de **François Thué** et de défunte **Jeanne Rouyer** ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné en présence de François Thué, père, de Nicolas Diez, de Claude Rouyer, de Joseph Rouyer maire de la paroisse, et de Jean Reine, tous habitants de Graffigny et Chemin, lesquels ont signé avec nous et les fiancés.

Ont signé : Pierre Noiront, Elisabeth Thué, N Diez, J Rouyer, C Rouyer, S Thué, J Reine, Ferrer curé

(Page 202, 103/128)

Ce côté ainsi que l'autre ont été oubliés parce que par mégarde, on a tourné feux feuillets à la fois.

Signé Ferrer curé de Graffigny

(Page 203, 102^{ème} feuillet, 103/128) Page vierge

(Page 204, 104/128)

Le quatorze (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-huit, **Nicolas Malet**, de la paroisse de Vouillé et **Ursule Perrin** de cette paroisse se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé de Graffigny soussigné en présence de Joseph et Francis Drouot, tous deux oncles de la fiancée, et tous deux maîtres menuisiers, de Pierre Perrin, manouvrier son père, tous de la paroisse, lesquels ont signé avec nous et ledit Nicolas Malet ; la fiancée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Drouot, N Malet, Pierre Perrin, J Drouot, Ferrer curé

Le quinze (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-huit, après la publication d'un ban seulement avec dispense des deux autres obtenue de Monseigneur en date du dix janvier de l'année, entre **Nicolas Malet**, fils majeur des défunts **François Malet**, maître charpentier et **d'Anne Chopinet**, ses père et mère, de la paroisse de Rouilly, annexe de Crainvilliers d'une part, et **Ursule Perrin**, fille mineure de **Pierre Perrin**, manouvrier, et de **Marie Drouot** ses père et mère de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucune opposition ni empêchement parvenu à ma connaissance, et pareille publication faite à Rouilly, ainsi qu'il m'a été certifié par la lettre du sieur vicaire résidant audit lieu, les deux publications faites le

dimanche d'après les Rois, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel en présence dudit Pierre Perrin, père, de François et Joseph Drouot, oncles de la fiancée et tous deux maîtres menuisiers, de François Malet et autres parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit Nicolas Malet, la fiancée a déclaré ne savoir signer de ce interpellée.

Ont signé : F Drouot, N Malet, J Drouot, F Malet, G Magny, Pierre Perrin, Ferrer curé

(Page 205, 103^{ème} feuillet, 104/128)

Le quinze (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-huit, après les fiançailles faites la veille seulement par permission de Monseigneur et la publication d'un seul ban avec dispense des deux autres obtenue de Mon dit Seigneur l'Evêque en date du cinq janvier de ladite année entre **Antoine Joseph Ravier**, marchand forain, fils majeur de **Claude Ravier**, maître maçon, et de **Catherine Geny**, ses père et mère d'une part, et **Elisabeth Mercier**, fille majeure de **Jean Baptiste Mercier**, maître tonnelier et de **Marie Regnault**, ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucune opposition ni empêchement parvenu à notre connaissance, je soussigné prêtre frère de l'épousée, avec la permission du sieur curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel en présence desdits Jean Baptiste Mercier et Claude Ravier, pères, de Joseph Ravier, marchand forain frère, de Claude Ravier, marchand forain frère, de Jean Ravier aussi frère et marchand forain, tous de la paroisse, et autres parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et lesdits épousés.

Ont signé : C Ravier, Elisabeth Mercier, JB Mercier, C Ravier, Ant Josph Ravier, J Ravier, (signature illisible), Mercier prêtre, Ferrer curé

Le quinze (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-huit, après les fiançailles faites la veille seulement par permission de Monseigneur, et la publication d'un seul ban avec dispense des deux autres obtenue de mon dit Seigneur l'évêque en date du cinq janvier de ladite année, entre **Jean Ravier**, marchand forain, fils mineur de **Claude Ravier**, (Page 206, 105/128) maître maçon, et de **Catherine Geny** d'une part, et **Elisabeth Curin**, fille mineure de **Nicolas Curin**, maître charron et de **Cécile Pissotte**, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement parvenu à notre connaissance, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel en présence de Claude Ravier et Nicolas Curin, pères, d'Anselme Curin, frère, de Christophe Marchal, laboureur cousin de l'épousée, de Joseph et Claude Ravier, frère du marié, tous deux marchands forains, tous de la paroisse qui ont signé avec nous et le marié, la mariée a déclaré ne savoir signer de ce interpellée.

Ont signé : N Curin, (signature illisible), C Ravier, J Ravier, C Ravier, Anselme Curin, Ant. Jh. Ravier, Messenger vic de Graffigny

L'an mil sept cent quatre-vingt-huit, le vingt-deux janvier, après la publication de trois bans faite à jours compétents aux prônes des messes de paroisse entre **Pierre**, fils majeur des défunts **Antoine Noirot**, vivant laboureur vivant à Bouzey et de **Marie Fery**, ses père et mère d'une part ; ledit Pierre Noirot, marchand forain, est absent de Bouzey, son lieu natal, depuis plusieurs années, c'est pourquoi la paroisse de Graffigny lui a été attribuée pour domicile par Monseigneur Thiébaud, grand vicaire du diocèse (quatre mots illisibles) du trente décembre de l'an précédent ; et **Elisabeth Thué**, fille majeure de **François Thué**, ouvrier en toile et de défunte **Jeanne Royer**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu

opposition (Page 207, 104^{ème} feuillet, 105/128) ni empêchement quelconque parvenu à notre connaissance, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse, en présence de François Thué, père, de Claude Royer oncle, de Joseph Royer cousin de l'épousée, ledit Claude Royer marchand, ledit Joseph Royer maire, tous deux demeurant à Chemin annexe de Graffigny, de Jean Reine, beau-frère de l'épousée habitant Graffigny, du sieur Michel Noirot, administrateur du Mg (?) le marquis de Bassompierre demeurant audit Bassompierre, frère de l'épousé, du sieur Jean Nicolas Maillot demeurant à (nom illisible) pensionnaire de Mg le duc de Penthièvre, beau-frère du marié, de Nicolas Diez, maréchal ferrant habitant Graffigny, tous témoins qui ont signé avec nous et lesdits épousés le vingt-deux (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-huit.

Ont signé : Pierre Noirot, Elisabeth Thué, JN Maillot, M Noirot, N Diez, C Rouyer, F Thué, Messager vic de Graffigny

Le vingt-trois (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-huit, après les fiançailles faites la veille seulement par permission de Monseigneur l'Evêque, et la publication d'un seul ban avec dispense des deux autres accordée par mon dit Seigneur en date du dix-huit desdits mois et an, laquelle nous a été exhibée, entre **Claude Delay**, fils majeur des défunts **Nicolas Delay**, vivant laboureur, et de **Magdeleine Brachard**, ses père et mère de la paroisse de Brainville d'une part, et **Anne Royer**, fille majeure du défunt **Jean Royer**, vivant manouvrier, et de **Marie Anne Michaux**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et pareille publication faite à Brainville ainsi qu'il nous a été certifié par la lettre du sieur curé du lieu, sans que de part ni d'autre il y ait eu opposition (Page 208, 106/128) ni empêchement parvenu à notre connaissance, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse en présence de Florentin Larcher, marchand forain, de Joseph Royer, frère et beau-frère de la mariée, de Joseph et Marcel Royer, marchands forains ses oncles, tous demeurant à Graffigny, de Joseph Delay, laboureur, de François Delay aussi laboureurs, tous deux frères, ainsi que de Jean Delay, ancien laboureur et oncle du marié, tous demeurant à Brainville, et de Joseph Bourgeois, laboureur et beau-frère du marié demeurant à Saint Thiébaud, tous témoins qui ont signé avec nous et lesdits épousés ; ledit Claude Delay marchand roulant.

Ont signé : Anne Rouyere, Claude Delay, J Delay, Joseph Rouyer, Joseph Bourgeois, Joseph Rouyer, J François Delay, Florentin Larché, J Rouyer, Mathieu Rouyer, Marcel Rouyer, Messager vic de Graffigny

Le vingt-neuf (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-huit, après les fiançailles faites la veille seulement par permission de Monseigneur l'évêque en date du vingt-quatre desdits mois et an et la publication d'un seul ban avec dispense des deux autres accordée par mon dit Seigneur en même date que ci-dessus, entre **Claude Reine**, fils majeur de **Joseph Reine** et de **Jeanne Fallot**, de cette paroisse d'une part, et **Anne Marie Pinjeon**, fille majeure de **Jean-Baptiste Pinjeon** et (Page 209, 105^{ème} feuillet, 106/128) de défunte **Marie Deslandes**, de la paroisse de Hacourt d'autre part, et pareille publication faite à Hacourt ainsi qu'il m'a été certifié par le sieur curé du lieu, sans que de part et d'autre il n'y ait eu ni opposition ni empêchement parvenu à ma connaissance, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel en présence de Joseph Reine, père du marié, de Jean-Baptiste Pinjeon, charron demeurant à Fresnoy, père de la mariée, du sieur Joseph Reine, marchand, de Joseph Reine aussi marchand, l'un frère l'autre beau-frère, ainsi que de Jean-Baptiste Martin, aussi marchand et beau-frère du marié, tous demeurant à Graffigny, de

Nicolas Ouvier (?) demeurant à Fresnoy, de Froment (?) des Caudes son oncle, tous témoins et amis qui ont signé avec nous et lesdits mariés.

Ont signé : Anne Marie Pinjon, JB Pinjon, N (nom illisible), C Reine, Ravier (?), J Reine, J Bat Martin, J Reine, Messenger vic de Graffigny

L'an mil sept cent quatre-vingt-huit, le quatre de février, après les fiançailles faites la veille seulement par permission de Monseigneur l'évêque en date du dernier janvier de la présente année, et la publication d'un seul ban avec dispense des deux autres accordée par mon dit Seigneur en même date que ci-dessus, entre **Charles Marchal**, fils mineur de **Christophe Marchal** et **Marie Reine** d'une part, et **Magdeleine Drouot**, fille mineure de **Jean-Baptiste Drouot**, marchand forain, et de **Magdeleine Chevalier**, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu ni opposition ni empêchement parvenu à notre connaissance ; je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel en présence (Page 210, 107/128) de Christophe Marchal, père laboureur, d'Antoine Caillet, laboureur, cousin du marié, de Jean-Baptiste Drouot, père, de François et Joseph Drouot, tous deux frères de la mariée et tous deux maîtres menuisiers, tous de la paroisse et autres parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et lesdits épousés, ainsi que le sieur Charles Michel, huissier demeurant à Darney en Vosges, cousin et parrain du marié.

Ont signé : Marie Madeleine Drouot, JB Drouot, Charles Marchal, Joseph Drouot, Michel, J Aubry, L Rouv (?), C Ravier, Messenger vic de Graffigny

Anne, fille légitime de **Jean-Baptiste Verdier** marchand forain et de **Marianne Marmeuse**, son épouse de cette paroisse, est née le quatorze février mil sept cent quatre-vingt-huit vers les deux heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Hilaire Royer, jeune garçon de la paroisse, son petit cousin, et pour marraine Anne Quentin, aussi de la paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Anne Quentin, H. Rouyer, Lumerel

Claude Henri, fils légitime de **Claude Mathieu**, maître menuisier, et de **Marie Gillot** son épouse de cette paroisse, est né l'onze de mars mil sept cent quatre-vingt-huit à deux heures après midi, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Henry Gillot, son oncle, et pour marraine Marianne Mathieu, tous de la paroisse qui ont signé.

Ont signé : H. Gillot, Marianne Mathieu, Ferrer curé

Claude, fils légitime de **Joseph Reine**, marchand forain et de **Marguerite Chevallier** son épouse de cette paroisse, est née le quinze d'avril mil sept cent quatre-vingt-sept (en fait huit) durant la nuit et a été baptisée ledit jour ; il a eu pour parrain Claude Reine, jeune garçon de la paroisse de (Page 211, 106^{ème} feuillet, 107/128) Chemin son cousin, et pour marraine Marie Ravier, jeune fille de la paroisse sa cousine germaine, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Claude Reine, Marie Ravier, Ferrer curé

Marie Rose, fille légitime de **Claude Guyonnet**, maître d'école à Graffigny, et de **Marie Magdeleine Pommageot**, son épouse de cette paroisse est née le huit mai mil sept cent quatre-vingt-huit à quatre heures du matin ; elle a eu pour parrain Joseph Rouyer, jeune garçon, et pour marraine Marie Rose Diez, représentée par Marie Magdeleine Rouyer, sa mère, tous de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous lecture faite, le père présent, et a été baptisée le même jour par moi vicaire.

Ont signé : Joseph Rouyer, Guyonnet, Messenger vic de Graffigny

Etat de tous ceux qui ont été confirmés à Bourmont le mardi dix juin 1788

Hommes et garçons

Joseph Brachard, Hilaire Chauchard, Jean Jolly, Nicolas Collin, Christophe Page, François Maura, François Didier, Joseph Barbé, Claude Rouyer, Charles Didier, François Mathieu, Christophe Mercier, Joseph Cancel, François Renaut, Jean-Baptiste Claude, Nicolas Vigneron, François Chevallier, Pierre Perrin, Nicolas Jacques, Etienne Maura, Joseph Cuny, Claude Barbé, Jean Félix Marmeuse, Joseph Rouyer, Jean Renaut, Jean Rouyer, Charles Reine, Jean Reine, Joseph Desgranges, Elophe Perrin, Nicolas Joseph Renaut, Antoine Madelaine, François Perrin, François Diez, Nicolas Kiblaire.

(35 garçons)

Les filles

Marie Rose Boileau, Marie Anne Diez, Elisabeth Lavocat, Elisabeth Mercier, Marie Rouyer, Marie Jeanne Rouyer, Marie Royer, Marguerite Drouot, Marie Rose Perrin, Marguerite Jacques, Marie Anne Chevallier, Marie Anne Perrin, (Page 212, 108/128) Marie Rose Renaut, Catherine Mercier, Marie Diez, Marie Thérèse Collin, Jeanne Villemin, Elisabeth Renaut, Marie Renaut, Madeleine Marchal, Marie Anne Marchal, Marie Chevallier, Marie Jacques, Agathe Jacques, Marie Martin, Marie-Jeanne Collin, Marie Anne Barbé, Marie Ravier, Marie Rose Drouot, Barbe Clavigny, Agnès Cuny, Marie Rose Drouot, Anne Renaut, Anne Didier, Marie Anne Vandier, Elisabeth Génné, Françoise Perrin, Barbe Mercier, Marie Anne Martin.

(39 filles)

Etat de ceux qui ont été confirmés le même jour, qui travaillent dans le bois de Graffigny.

Hommes et garçons

Claude Robinet père, Claude Robinet, François Robinet, François Longeron, Jacques Longeron, Joseph Toquet, Dominique Dupont, Antoine Oudin, Antoine Oudin le jeune.

Femmes et filles

Anne guyon, Jeanne Robinet, Simone Robinet, Geneviève Billard, Françoise Billard, Marie Dupont, Anne Oudin.

Marie, fille légitime de **Nicolas Cuny**, marchand forain, et de **Marie Anne Reine** son épouse, de cette paroisse, est née la nuit du quatorze au quinze juin mil sept cent quatre-vingt-huit, et a été baptisée le quinze desdits mois et an ; elle a eu pour parrain Jean-Baptiste Caillet, garçon laboureur, et pour marraine Marie Collin, jeune fille, tous deux de la paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : JB Caillet, Marie Collin, Messenger vic de Graffigny

(Page 213, 107^{ème} feuillet, 108/128)

Je soussigné prêtre curé de Graffigny déclare que hier, vingt-quatre juillet de la présente année (1788) à cinq heures du soir, j'ai fait solennellement la bénédiction de la nouvelle église du lieu, et que le lendemain vingt-cinq, jour de la Saint Christophe, je me suis transporté dans l'église où nous avons fait le service pendant plus de trois ans, accompagné de maître Jean Philippe Pitoï, prêtre curé de Soulaucourt, de maître Claude Elophe Messenger, prêtre vicaire de Graffigny, de maître Jean Baptiste Mercier, prêtre vicaire d'Oziere, du syndic de la communauté et, généralement de toute ma paroisse, où étant j'ai tiré le tabernacle

du ciboire et, après l'avoir adoré conjointement avec tout le peuple, l'ai rapporté processionnellement et solennellement dans la nouvelle église, et ai donné la messe avec la solennité convenable à la sainteté de la cérémonie, le tout sans prétendre, ni au nom de la paroisse, ni au mien, faire aucune occupation de ladite église qui n'est point chose finalement reçue et (deux mots illisibles). Soussigné les jours et an susdits avec les témoins dénommés ci-dessus et les notables de la paroisse.

Ont signé : Pitoy, curé de Soulaucourt, Mercier vic d'Oziers, Guyonnet, N. Chevallier

(Remarque : cette inscription ne figure pas dans le présent registre, mais elle fait partie du registre 1 E 227/2)

Hilaire, fils légitime de **Joseph Blondiot**, cordonnier natif de St Remi-mont et d'**Agnès Philibert**, native de Noroy, demeurant dans cette paroisse depuis Pâques dernier, est né le quatre août mil sept cent quatre-vingt-huit à trois heures après midi et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Hilaire Chevallier, jeune garçon de la paroisse absent et représenté par son père Nicolas Chevallier, et pour marraine Marie Anne Perrin, jeune fille aussi de la paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : N. Chevallier, Marie Anne Perrin, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-huit, le vingt-sept août à six heures du soir est mort en cette paroisse **Hilaire Blondiot** âgé de treize jours, et a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Joseph Blondiot, cordonnier son père, de Claude Guyonnet recteur d'école du lieu qui ont signé avec nous.

Ont signé : J. Blondiot, N. Chevallier, Guyonnet, Ferrer curé

Anne Marie, fille légitime de **Nicolas Guillery**, laboureur, et de **Marguerite Quentin** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-quatre août mil sept cent quatre-vingt-huit à cinq heures du matin et a été baptisée le même jour. Son parrain a été Claude Joseph Vigneron, marchand son oncle, et sa marraine Anne Quentin sa tante, tous deux de la paroisse qui ont signé.

Ont signé : Anne Quentin, Vigneron, Messenger vic de Graffigny

François, fils légitime de **François Pissotte** marchand forain et de **Magdeleine Brachard**, son épouse de cette paroisse, est né le quatre septembre mil sept cent quatre-vingt-huit à deux heures après (Page 214, 109/128) midi, il a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain François Curin, jeune garçon de la paroisse son petit cousin, et pour marraine Marguerite Drouot, jeune fille aussi de la paroisse. Le parrain a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Marguerite Drouot, Ferrer curé

François, fils légitime de **Charles Cornevin**, marchand roulant, et de **Marie Jeanne Desgranges**, son épouse de cette paroisse, est né le matin du neuf septembre mil sept cent quatre-vingt-huit et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain François Desgranges, tissier en toile son oncle demeurant à Villotte qui a signé et pour marraine Marie Michaux, sa grand-mère, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Desgranges, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-huit, le vingt-huit septembre, est morte en cette paroisse âgée de quatorze mois pendant la nuit **Véronique Vuillaume** et a été enterrée ledit jour dans le cimetière en présence de Joseph Vuillaume, manouvrier son père, de François Vuillaume, aussi manouvrier son oncle et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : P Douel, Guyonnet, F Vuillaume, Messenger vic de Graffigny

Nicolas, fils légitime de **François Gaillard**, maître menuisier, et **d'Anne Cuny** son épouse, de cette paroisse, est né le huit octobre mil sept cent quatre-vingt-huit à dix heures du soir et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Nicolas Jacques, jeune garçon de la paroisse présenté par Nicolas Jacques, laboureur son père, et pour marraine Rose Cuny, jeune fille de la paroisse d'Hacourt, sa tante absente et représentée par sa mère Anne Didier qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Jacques, Ferrer curé

(Page 215, 108^{ème} feuillet, 109/128)

Mathieu, fils légitime de **Joseph Brachard**, marchand forain, et **d'Elisabeth Ozaine** son épouse, de cette paroisse, est né le neuf octobre mil sept cent quatre-vingt-huit durant la nuit et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Mathieu Picaudé, jeune garçon de la paroisse de Chemin, son cousin qui a signé, et pour marraine Thérèse Chauchard, jeune fille de la paroisse absente représentée par Anne Renaut, aussi de la paroisse qui a signé, ainsi que le parrain.

Ont signé : Anne Renaut, Math Picaudé, Ferrer curé

Joseph, fils légitime de **François Fallot**, maçon, et **d'Elisabeth Brachard** son épouse, de cette paroisse, est né le dix-huit novembre mil sept cent soixante-huit à une heure après midi et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Joseph Brachard, maçon son oncle de la paroisse, et pour marraine Marie Rose Ravier, jeune fille absente représentée par Jeanne Fallot, femme de Joseph Reine, manouvrier aussi de la paroisse. La marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Brachard, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-huit, le vingt-sept novembre, après les fiançailles faites la veille par permission de Monseigneur en date du dix-neuf desdits mois et an, en dispense de deux bans à même date que dessus accordée par Monseigneur, entre **Etienne Forfillière**, fils majeur des défunts **Jacques Forfillière**, vivant manouvrier, et de **Marguerite Bramaus** de la paroisse d'Allianville d'une part, et **Marguerite Bonhomme**, fille majeure des défunts **Nicolas Bonhomme**, vivant manouvrier et de **Jeanne Gonguet** de cette paroisse d'autre part, ledit ban publié le dimanche trois (?) de la présente année au prône de notre messe de paroisse (Page 216, 110/128) et pareille publication faite ledit jour dans la paroisse d'Allianville ainsi qu'il nous a été certifié par le sieur curé du lieu, sans que de part ni d'autre il s'y soit trouvé opposition ni empêchement quelconque qui soit parvenu à notre connaissance, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse, en présence d'Etienne Forfillière, son frère bûcheron demeurant à Villouzelle (?), de Joseph Tramann, bûcheron demeurant à Allianville, cousin de marié, de Claude Vaan, aussi cousin du marié, laboureur à Bulgnéville, et Jean Barbay, manouvrier son beau-frère demeurant à Graffigny, de Vincent Boileau, laboureur demeurant à Soulaucourt, de Jean Picaudé, laboureur demeurant à Chemin, tous témoins qui ont signé avec nous et le marié ; la mariée a déclaré ne savoir signer de ce interpellée.

Ont signé : EF, Claude Robert, Jean Béanbé (?), E Forfil, V Boileau, J Picaudé, J Framaux, Messenger vic de Graffigny.

L'an mil sept cent quatre-vingt-huit, l'onze de décembre est décédé dans les bois de cette paroisse de Graffigny vers les deux heures après midi, après avoir reçu quelques temps auparavant les sacrements de l'Eglise, le nommé **Jean Guyon**, originaire de Coiffi, diocèse de Langres, âgé de soixante-dix ans, charbonnier de profession ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence de Jean Guyon, son fils aussi charbonnier, d'Antoine Dupont et d'Alexis Oudin, tous charbonniers travaillant dans nos bois, lesquels ont signé avec nous, et de François Robinet, son gendre aussi charbonnier, lequel a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Guyon, Ant Dupont, Alexis Oudin, Guyonnet, Messenger vic de Graffigny

(Page 217, 109^{ème} feuillet, 110/128)

François, fils légitime d'**Antoine Chevalier**, marchand forain et de **Jeanne Dié** son épouse de cette paroisse, est né le trente décembre mil sept cent quatre-vingt-huit entre les trois et quatre heures du matin, et a été baptisé le même jour, il a eu pour parrain François Dié, marchand forain son oncle, et pour marraine Marie Chevalier, jeune fille sa petite cousine, tous deux de la paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marie Chevallier, François Diez, Ferrer curé

Vu et arrêté par nous lieutenant général à Bourmont le 30 janv 1789

Le double du présent registre a été déposé au greffe du baillage de Bourmont le 30 janvier 1789. Signature illisible

(Page 218, 111/128) Page vierge

(Page 219, 110^{ème} feuillet, 111/128)

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptême, mariage et sépulture de la paroisse de Chemin pour **l'an mil sept cent quatre-vingt-huit**, a été côté et paraphé par premier et dernier au nombre de huit, par nous, messire Charles Nicolas Baudel, écuyer, lieutenant général civil et criminel au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont. Le 27 décembre 1787, signé Baudel.

Le six (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-huit, est né en cette paroisse à sept heures du soir **Claude Toussaint Picot**, fils légitime de **Claude Picot**, tixier en toile et d'**Anne Gillot** son épouse, et a été baptisé le lendemain par moi, prêtre vicaire soussigné ; a eu pour parrain Claude Toussaint, marchand de ce lieu et pour marraine Jeanne Gillot, jeune fille de cette paroisse, tante de l'enfant baptisé du côté maternel, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous, le père absent, lecture faite.

Ont signé : C. Toussaint, Lepage vic de Chemin

Le six (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-huit, à sept heures du soir, est morte dans les douleurs d'enfantement **Anne Gillot**, âgée de trente ans, femme de **Claude Picot**, tixier en toile, et a été inhumée le lendemain par moi, prêtre vicaire soussigné, en présence de Jean-François Gillot son père, laboureur de ce lieu, de Claude Picot, époux de la défunte, qui a déclaré ne savoir signer, de Claude (Page 220, 112/128) Toussaint, marchand de cette paroisse, oncle à cause de Jeanne Gillot sa femme, de Jean-Baptiste Gillot, frère, de Claude Mathieu, marchand de Graffigny, beau-frère et autres parents qui ont signé avec nous, lecture faite.

J.B. Gillot, C. Mathieu, C. Toussaint, J. Gillot, JB Picot, Lepage vic de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-huit, le vingt de Février, est née à six heures du soir **Marie Marguerite Rouyer**, fille légitime de **Joseph Rouyer**, marchand, maire de ce lieu, et de **Marie Guillemi**, son épouse originaire de Chaumont la Ville, et a été baptisée le lendemain par moi, prêtre vicaire soussigné ; a eu pour parrain Nicolas Guillemi, laboureur de cette paroisse, oncle de l'enfant du côté maternel, et pour marraine Marguerite Quentin, jeune fille de ce lieu, lesquels ont signé avec nous, ainsi que le père de l'enfant baptisé, lecture faite.

Ont signé : N. Guillemi, Marguerite Quentin, J. Rouyer, Lepage vic de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-huit, le vingt et un mars, à sept heures du matin, après avoir reçu les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême onction, est morte **Jeanne le Bœuf**, veuve de **Claude Quentin**, fondateur de cloches, et âgée de soixante et onze ans, et a été inhumée le lendemain par moi prêtre vicaire (Pare 221/ 111^{ème} feuillet, 112/128) soussigné en présence de Jean Quentin, laboureur de ce lieu, fils de la défunte, de Nicolas Joseph Quentin, garçon majeur aussi son fils, de Joseph Julien, laboureur de la paroisse de Vrécourt, gendre, de Joseph Guilgot, beau-frère, marchand de la paroisse de Médanville (?), de Joseph Gillot, laboureur de Graffigny, aussi beau-frère et autres parents et amis qui ont signé avec nous, lecture faite.

Ont signé : J. Jullien, J. Quentin, NJ Quentin, J. Guelgo.. (?), C. Mahuet, Gillot, J. Gillot, N. Mahuet, Lepage vic de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-huit, le vingt-six avril, je soussigné prêtre vicaire de Chemin, ai reçu et béni les promesses mutuelles de mariage entre **Claude Joseph Martin**, fils majeur de **Jean Martin**, recouvreur, et de feu **Barbe Vaillant** de la paroisse de Graffigny d'une part ; et de **Marie-Jeanne Godard**, fille majeure d'**Hilaire Godard**, vigneron, et de **Marie** (un mot illisible) **Husson**, de la paroisse de Soulaucourt d'autre part ; ce que j'ai fait en présence d'Hilaire Godard, père de la fiancée, lequel a déclaré ne savoir signer, de Pierre Godard, garçon, frère de ladite fiancée, de Michel Husson, tixier en toile, oncle de la même, de Jean (Page 222, 113/128) Baptiste Collin, garçon majeur de la paroisse de Graffigny, cousin issu de garmain du fiancé, et autres parents et amis qui ont signé avec nous, lecture faite, ainsi que le fiancé lui-même.

Ont signé : S. Godard, Jean Baptiste Collin, C. Vaillant, Joseph Martin, Claude (?), Godard, Lepage vic de Chemin

Ce jour, six mai mil sept cent quatre-vingt-huit, après avoir publié trois bans de mariage dans les délais et les temps commandés par la loi, je soussigné prêtre vicaire de Chemin, ai reçu le mutuel consentement de mariage et donné la bénédiction nuptiale après avoir été assuré que la même publication desdits bans a été dûment faite à Graffigny et Soulaucourt, comme il conste par les certificats des sieurs curés des paroisses susdites ; à **Claude Joseph Martin**, fils majeur de **Jean Martin**, recouvreur de la paroisse de Graffigny et de feu **Barbe Vaillant** originaire du même lieu d'une part ; et à **Marie-Jeanne Godard**, fille majeure d'**Hilaire Godard**, vigneron demeurant à Soulaucourt, et de **Marie Husson** originaire de la même paroisse, laquelle bénédiction nuptiale j'ai donnée en présence de Jean Martin, père de l'époux, de Christophe Martin, frère du même, de Claude Joseph Vigneron, bourgeois de Graffigny, parrain, d'Hilaire Godard, père de l'épousée, de Pierre Godard, frère, de Michel Husson, oncle demeurant à Nijon, lesquels parents témoins ont signé avec nous lecture faite, à l'exception d'Hilaire Godard et de Christophe Martin qui ont déclaré (Page 223, 112^{ème} feuillet, 113/128) ne savoir signer.

Ont signé : P. Godard, Claude Joseph Martin, Quentin, M. Husson, Vigneron, Lepage vic de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-huit, le neuf juin, est né vers trois heures après midi, **Michel Rouyer**, fils légitime de **Nicolas Rouyer**, marchand forain et de **Marguerite Renaud**, tous deux originaires de Graffigny ; a été baptisé le même jour par moi, prêtre vicaire soussigné, a eu pour parrain Michel Blanchet, cavalier au régiment de la Marche, représenté par François Blanchet, ancien militaire son père ; pour marraine Marguerite Martin, jeune fille de Chaumont la Ville, cousine issue germaine du baptisé du côté maternel, lesquels ont signé avec nous, ainsi que le père de l'enfant, à l'exception de François Blanchet qui a déclaré ne savoir signer, lecture faite.

Ont signé : M. Martin, N. Rouyer, Lepage vic de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-huit, le onze juin à onze heures du soir, est (Page 224, 114/128) mort dans cette paroisse **Michel Rouyer**, fils légitime de **Nicolas Rouyer** et de **Marguerite Renaud**, deux jours après sa naissance ; et a été inhumé le demain, avec les cérémonies ordinaires, par moi prêtre vicaire soussigné en présence de Claude Rouyer, marchand de ce lieu, aïeul paternel du défunt, de Jean Renaud, aïeul maternel, de Nicolas Rouyer, père, lesquels ont signé avec nous lecture faite.

Ont signé : C. Rouyer, J. Renaud, N. Rouyer, Lepage vic de Chemin

Le dix juin mil sept cent quatre-vingt-huit, je soussigné prêtre vicaire de Chemin, ai présenté pour recevoir le sacrement de confirmation donné à Bourmont le jour ci-dessus énoncé, soixante-deux enfants, savoir : Jean Quentin, Joseph Rouyer, Jean-Baptiste Rouyer, François Thiébaud, Charles Thiébaud, Jean-Baptiste Cablan, Mathieu Cablan, Jean-Baptiste Quentin, Jean Ladislas Quentin, Michel Renaud, Jean Gillot, Thomas Gillot, Nicolas Gaudé, Jean-Baptiste Broquet, Joseph Rouyer, Joseph Harroué, Nicolas Harroué, Jean-Baptiste Dhuot, François Dhuot, Jean Baptiste Vincent, Nicolas Cablan, Michel Cablan, Nicolas Jacot, Pierre Jacot, Joseph Rouyer le jeune, Dominique Larché, Jean Gillot, Claude Picaudé, Nicolas Richier, Pierre Larché, (Page 225, 113^{ème} feuillet, 114/128) Nicolas Mercier, Jean Mercier, Nicolas Collin, Jean Quentin.

Filles : Marie Vaillant, Marie Gillot, Elisabeth Quentin, Marguerite Richier, Thérèse Richier, Marie Barbe Martin, Marie Vincent, Marianne Picaudé, Cécile Picaudé, Anne Thérèse Broquet, Marianne Renaud, Marguerite Rose Quentin, Marie Dhuot, Marguerite Dhuot, Marianne Dufer, Elisabeth Reine, Magdeleine Quentin, Jeanne Gaudé, Marianne Mouzon, Marie-Jeanne Cablan, Marguerite Cablan, Anne Cablan, Marguerite Marchal, Marie Rouyer, Barbe Quentin, Marguerite Rose Verdet.

Signé : Lepage, vicaire de Chemin

(En fait, seuls 34 garçons et 26 filles, c'est-à-dire 60 enfants sont cités)

L'an mil sept cent quatre-vingt-huit, le dix-huit juin, vers les neuf heures du soir, est né **Dominique**, fils légitime de **Jean Renaud** et de **Marie Marguerite Renaud**, tous les deux de cette paroisse, et a été baptisé le lendemain par moi, prêtre vicaire de Graffigny ; il a pour parrain Dominique Renaud, marchand, son aïeul du côté paternel, et pour marraine Jeanne Renaud, jeune fille de cette paroisse, sa tante du côté maternel, laquelle a déclaré ne savoir signer, le père présent ayant signé avec nous lecture faite.

Ont signé : D. Renaud, Jeanne Renaud, Messenger, vicaire de Graffigny

L'an mil sept cent quatre-vingt-huit, le huit juillet est né vers les deux heures du matin, **Marie Barbe**, fille légitime de **Jean Cuny**, maître maçon, et de **Barbe Renaud**, tous originaires de (Page 226, 115/128) Graffigny, et a été baptisée le même jour par moi, prêtre

vicairé soussigné ; a eu pour parrain Nicolas Cuny, marchand forain, oncle du côté paternel, et pour marraine Marie Rouyer, épouse de Claude Renaut, marchand, tante à cause de son mari, aussi originaire de Graffigny, lesquels ont signé avec nous, lecture faite ; le père de l'enfant a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Marie Rouyer, N. Cuny,

L'an mil sept cent quatre-vingt-huit, le vingt-deux septembre, est mort vers midi **Henri Claude Mathieu**, âgé de six mois, fils légitime de **Claude Mathieu**, maître menuisier de la paroisse de Graffigny, et de **Marie Jeanne Gillot** originaire de cette paroisse ; a été inhumé le lendemain avec les cérémonies ordinaires par moi, prêtre vicairé soussigné, en présence de François Gillot, aïeul maternel du défunt, de Claude Rouyer, marchand de ce lieu, grand-oncle à cause de feu sa femme, de Jean Marchal, laboureur, aussi grand-oncle à cause de sa femme, lesquels ont signé avec nous lecture faite.

Ont signé : N. Gillot, J. Marchal, C. Rouyer, Lepage vic de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-huit, le trente septembre vers midi, est né **Nicolas**, fils légitime de **Jean Renaut**, marchand forain et de **Marguerite** (Page 227, 114^{ème} feuillet, 115/128) **Renaut**, tous les deux de cette paroisse ; a été baptisé le même jour par moi, vicairé de Graffigny ; il a pour parrain Nicolas Mouzon, jeune garçon de cette paroisse représenté par Jean Mouzon son frère, et pour marraine Jeanne Renaut, sa tante du côté maternel, laquelle a déclaré ne savoir signer à ce interpellée, le père absent.

Ont signé : J. Mouzon, Messenger, vicairé de Graffigny

L'an mil sept cent quatre-vingt-huit, le neuf octobre, est mort vers les onze heures du soir, **Nicolas Renaut** âgé de neuf jours, et a été inhumé le lendemain avec les cérémonies ordinaires par moi, prêtre vicairé soussigné, en présence de Jean Renaut, aïeul paternel du défunt, Michel Renaut, oncle maternel, de Jean Mouzon, jeune garçon de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous lecture faite.

Ont signé : J. Renaut, M. Renaut, J. Mouzon, Lepage vic de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-huit, le onze novembre, est morte dans cette paroisse à cinq heures du matin, **Marguerite Collin**, âgée de dix-sept mois, fille légitime de **Nicolas Collin**, marchand originaire de Graffigny et **Marie Huot**, originaire de la paroisse de Hacourt ; et a été inhumée le lendemain avec les cérémonies ordinaires, par moi prêtre vicairé soussigné, laquelle inhumation est faite en présence de Nicolas Collin, père de la défunte, d'Hilaire Collin, laboureur de Graffigny, oncle paternel et parrain de ladite défunte, de François Perrin, aussi laboureur de Graffigny et oncle à cause de son épouse, lesquels ont signé avec nous lecture faite.

Ont signé : N. Collin, H. Collin, François Perrin, Lepage vic de Chemin

(Page 228, 116/128) Page vierge

(Page 229, 115^{ème} feuillet, 116/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-huit, le dix-huit novembre, est né dans cette paroisse, à trois heures du matin, **Claude Joseph Marchal**, fils légitime de **Claude Marchal**, laboureur de ce lieu, et de **Marianne Martin**, originaire de Vaudrecourt ; a été baptisé le même jour par moi, prêtre vicairé soussigné, a eu pour parrain Joseph Martin, garçon majeur de Vaudrecourt, oncle du côté maternel, et pour marraine Jeanne Picaudé, cousine de l'enfant du côté paternel,

laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain et le père de l'enfant ont signé avec nous lecture faite.

Ont signé : J. Martin, Lepage vic de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-huit, le quatre décembre à quatre heures du matin, est morte après avoir reçu le sacrement d'extrême onction **Marguerite Quentin**, veuve de **Claude Marchal**, vivant laboureur de cette paroisse ; a été inhumée le lendemain par moi, prêtre vicaire soussigné, en présence de Jacques Dufer, laboureur son gendre, de François Richier laboureur de ce lieu, de Joseph Barbé marchand, neveu de la défunte, de Joseph Picaudé, aussi laboureur, le neveu, et autres parents et amis qui ont signé avec nous lecture faite.

Ont signé : J. Dufer, J. Richier, J. Barbe, Joseph Picaudé, Lepage vic de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-huit, le quinze décembre à une heure après minuit, est mort dans cette paroisse, après avoir reçu les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême onction, **Claude Marchal**, âgé de quarante-quatre ans, laboureur de ce lieu ; est inhumé le lendemain avec les cérémonies ordinaires par moi, prêtre vicaire soussigné ; laquelle inhumation a été faite en présence de Jacques Dufer, beau-frère originaire (Page 230, 117/128) de Graffigny, ci-devant laboureur de ce lieu, de Nicolas Martin, marchand de la paroisse de Nijon, aussi beau-frère à cause de la femme du défunt, de Nicolas Marchal, rentier de ce lieu, oncle du côté paternel, et de Claude Martin, garçon majeur de Vaudrecourt, aussi beau-frère à cause de la veuve ; lesquels ont signé avec nous lecture faite.

Ont signé : J. Dufer, N. Martin, C. Martin, Nicolas Marchal, Lepage vic de Chemin

Vu et arrêté par nous, lieutenant gal. A Bourmont le 10 de l'an 1789. Signé Baudel

Le double du présent registre a été déposé au greffe du baillage de Bourmont le 10 de l'an 1789. Signature illisible)

(Page 231, 116^{ème} feuillet, 117/128) Page vierge

(Page 232, 118/128) Page vierge

(Page 233, 117^{ème} feuillet, 118/128)

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptême, mariage et sépulture de la paroisse de Graffigny pour l'an **mil sept cent quatre-vingt-neuf** a été côté et paraphé par premier et dernier au nombre de dix par nous messire Charles Nicolas Baudel, écuyer, lieutenant général civil et criminel au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont. Le 27 déc. 1788. Signé Baudel.

Baudel.

Le dernier décembre mil sept cent quatre-vingt-huit est mort en cette paroisse à quatre heures après midi **François Chevalier**, âgé de deux jours ; son corps a été enterré le premier de l'an mil sept cent quatre-vingt-neuf dans le cimetière en présence d'Antoine Chevalier son père, marchand forain, de Nicolas Chevalier, tourneur son oncle, de François Diez, marchand forain son oncle et son parrain, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : François Diez, N Chevallier, A Chevallier, Ferrer curé

Anne Marguerite, fille légitime de **Nicolas Mathieu**, maître menuisier et de **Barbe Clavigny** son épouse de cette paroisse est né le deux (janvier) de l'an mil sept cent quatre-

vingt-neuf sur le soir et a été baptisé le lendemain ; elle a eu pour parrain François Diez, marchand forain qui a signé et pour marraine Anne Clavigny présentée par Anne Diez, sa mère, tous de la paroisse ; la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Diez, Ferrer curé

Ce jourd'hui, huit (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-neuf, sur les deux heures après midi a été trouvé dans le champ appelé le champ le Prêtre, à côté de la chaussée qui va à Bourmont, à une portée de fusil de Graffigny, le corps d'un homme mort dans la neige reconnu pour être celui de **Joseph Minel**, ancien laboureur demeurant à Saint Thiébaud, âgé d'environ soixante et dix ans. (Page 234, 119/128) Le corps ayant été transporté dans une maison de la paroisse parce qu'il n'était pas possible de le garder dans la campagne, la justice de Bourmont s'est rendue le lendemain sur le (mot illisible) pour en faire la visite ; elle en a permis l'inhumation qui s'est faite dans le cimetière de la paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence du sieur François Huos (?), marchand demeurant audit Saint Thiébaud, du sieur François Roux, aussi marchand demeurant à St Thiébaud, du sieur Claude Mouginot, marchand demeurant à Nijon, du sieur Claude Thiébaud, aussi marchand demeurant audit Nijon, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : François Roux, F Huon (?), Claude Mouginot, Claude Thiébaud, F. Ch Pollot, Cordelier

Le neuf (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-neuf, à une heure après midi, est morte en cette paroisse, âgée de soixante-douze ans, **Marguerite Vigneron**, femme **d'Hilaire Lienard**, manouvrier, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Nicolas et Joseph Vigneron et de Joseph Drouot, ses trois cousins, tous demeurant dans le lieu, lesquels ont signé avec nous et Joseph Lienard, son fils, manouvrier.

Ont signé : Joseph Lienard, Vigneron, J Drouot, N Vigneron, f. Ch Collot, prêtre cordelier

Le douze (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-neuf, à cinq heures du soir, est morte en cette paroisse **Anne Marguerite Mathieu**, âgée d'onze jours, et a été enterrée le lendemain dans le cimetière en présence de Nicolas Mathieu son père, marchand forain, de Joseph Clavigny et de François Diez, aussi marchands demeurant en cette paroisse, et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : C Mathieu, N Mathieu, F Mathieu, François Diez, Ferrer curé

(Page 235, 118^{ème} feuillet, 119/128)

Le quinze (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-neuf, entre une heure et deux heures après midi, est mort en cette paroisse, âgé de quatre-vingt-huit ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Edme Magdelaine**, ancien laboureur ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de la paroisse avec toutes les cérémonies ordinaires en présence de Claude Magdelaine, son fils laboureur, de François Richier, son gendre aussi laboureur, tous deux demeurant à Chemin, de Jean Magdelaine, son fils aussi laboureur demeurant à Graffigny et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : J Madelaine, C Madelaine, F Richier, Drouot, f Ch Pollot, prêtre cordelier

Claude Jean Baptiste, fils légitime de **Christophe** (nom illisible : il s'agit de **Martin**) recouvreur de hauts toits et de **Louise** (Louise Laumont, épouse de Joseph Quentin, habite Chemin ; il s'agit d'une erreur et le prénom de la mère est **Rose**) **Laumont** son épouse, de cette paroisse, est né le trente (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-neuf à sept heures du

matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour son parrain Claude Jean Baptiste Collin, de cette paroisse, et pour sa marraine Anne Françoise Laumont, sa tante de la paroisse de Saulxure (?) laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Baptiste Collin, Ferrer curé

Marie-Jeanne, fille légitime de **Claude Reine**, marchand forain et **d'Anne Marie Pinjeon**, son épouse de cette paroisse, est née le quatre de février mil sept cent quatre-vingt-neuf durant la nuit et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Léopold Mouzon, son oncle maître d'école d'Hacourt, et pour marraine Jeanne Fallot, femme de Joseph Reine, autrefois laboureur, sa grand-mère de cette paroisse, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Léopold Mouzon, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-neuf, le neuf de février, **Jean Renaut**, de la paroisse de Vaudrecourt, et **Elisabeth Jacques**, de cette paroisse, se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi, prêtre curé de Graffigny, (Page 236, 120/128) en présence de Nicolas Jacques, père de la fille (ou fiancée contracté ?), de François Jacques son oncle, de Remy Jannel (?) cousin (?) du fiancé, de Nicolas Diez, tous témoins et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et le fiancé ; la fiancée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Renaut, Remy Jannelle, N Diez, F Jacques, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-neuf, le neuf de février, après la publication d'un seul ban en dispense des deux autres accordée par Monseigneur le vingt-sept janvier dernier entre **Jean Renaut**, fils majeur de **Nicolas Renaut**, laboureur et de **Marguerite Thiébaut** de la paroisse de Vaudrecourt d'une part et **Elisabeth Jacques**, fille majeure de **Nicolas Jacques**, laboureur, et de **Barbe Reine**, de cette paroisse d'autre part, et pareille publication faite dans la paroisse de Vaudrecourt ainsi qu'il m'a été certifié par le sieur curé du lieu, sans qu'il y ait eu aucune opposition ni empêchement autre que celui de parenté du trois au quatre sur laquelle les parties ont obtenu dispense de Monseigneur en date du vingt-sept janvier dernier, je soussigné prêtre curé de Graffigny, agréé leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel en présence de Nicolas Renaut, laboureur, père du marié, de Remy Jaunel de Nijon, curateur dudit marié, de Nicolas Jacques, laboureur, père de la mariée, de François Jacques, son oncle demeurant à Orquevaux, de Joseph Collin laboureur, de Nicolas Diez maréchal ferrant, ses deux oncles, et autres parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et le marié ; quant à la mariée, elle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Jacques, J Renaut, F Jacquet, N Diez, Nicolas Renaut, Remy Jaunelle (?), J Collin, Ferrer curé

(Page 237, 119^{ème} feuillet, 120/128)

Elisabeth, fille légitime de **Jean Reine**, manouvrier, et de **Marie Anne Thué** son épouse, de cette paroisse, est née la nuit du quinze février mil sept cent quatre-vingt-neuf et a été baptisée ledit jour ; elle a eu pour parrain Nicolas Renaut et pour marraine Elisabeth Diez, tous deux de la paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Nicolas Renaut, Elisabeth Diez, Ferrer curé

Le quinze de février mil sept cent quatre-vingt-neuf est mort un enfant de **Jean Reine** et de **Marianne Thué** son épouse, après avoir été auparavant baptisé à la maison, son corps a été enterré ledit jour dans le cimetière en présence de son père et des témoins soussignés.

Ont signé : Chevallier, J Reine, Guyonnet, Joseph Villaume, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-neuf, le dix-sept février est mort en cette paroisse **Elisabeth Reine** âgée de trois jours ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Jean Reine, manouvrier son père et autres parents et amis soussignés.

Ont signé : J Reine, J Reine, Guyonnet, N Renaut, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-neuf, le dix-huit février, à trois heures après midi, est mort en cette paroisse, âgé de quatre-vingt ans, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, **Pierre Drouot**, maître menuisier ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Joseph Drouot, son fils, de François et Joseph Drouot, ses neveux, tous menuisiers demeurant dans la paroisse, et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : Joseph Drouot, F Drouot, J Drouot, Guyonnet, Ferrer curé

(Page 238, 121/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-neuf, le vingt-quatre février à une heure après midi est mort en cette paroisse âgé d'environ vingt-cinq ans, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, **Jean Collin**, garçon ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec toutes les cérémonies ordinaires en présence de Joseph Collin, laboureur son père, de Nicolas Diez, de Nicolas Jacques, ses oncles, et autres parents et amis, tous de la paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : J Collin, NN Diez, JB Guillemy, J Reine, N Jacques, Ferrer curé

Elisabeth, fille légitime de **Joseph Martin** recouvreur, et de **Jeanne Godard** son épouse, de cette paroisse, est née le huit mars mil sept cent quatre-vingt-neuf, à huit heures du soir et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Pierre Godard, jeune garçon son oncle de la paroisse de Soulaucourt, et pour marraine Elisabeth Martin, de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Pierre Godard, Elisabeth Martin, Ferrer curé

Joseph, fils légitime de **Claude Mathieu**, menuisier, et de **Marie-Jeanne Gillot** son épouse, de cette paroisse, est née le dix-huit mars (1789) à deux heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Joseph Le Page, son cousin issu de germain de cette paroisse qui a signé et pour marraine Marguerite Gillot, représentée par Jeanne Gillot, sa sœur, tante de l'enfant de la paroisse de Chemin, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Page, Mercier prêtre

(Page 239, 120^{ème} feuillet, 121/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-neuf, le sept du mois d'avril, est morte à midi en cette paroisse **Marguerite**, fille majeure des défunts **Nicolas Margueron** et **d'Anne Guichard**, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, âgée de cinquante-six ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Nicolas Chevallier, greffier de la paroisse, de Jean Baptiste Mercier, maire du lieu, de Claude Guyonnet, recteur d'école de Graffigny, et autres témoins et amis soussignés avec nous.

Ont signé : N Chevallier, JB Mercier, J Reine, Guyonnet, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-neuf, le douze d'avril vers midi, est mort en cette paroisse, âgé de soixante-six ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Jean Martin**, recouvreur

de hauts toits ; il a été enterré le même jour dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de ses deux fils, Christophe et Joseph, Martin, dont le premier a déclaré ne savoir signer, de Joseph Collin, laboureur, de Charles Vaillant, marchand forain demeurant à Graffigny et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : N Chauchard, C Vaillant, Vaillant, Joseph Martin, C Renaut, J Collin, Guyonnet, Ferrer curé

Jean, fils légitime de **Charles Marchal**, marchand forain et de **Magdeleine Drouot** son épouse, de cette paroisse, est né le dix-huit avril dans la matinée l'an mil sept cent quatre-vingt-neuf et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean Marchal, garçon laboureur son oncle, et pour marraine Marianne Drouot, sa tante absente représentée par sa sœur Marguerite Drouot, tous de la paroisse, le parrain a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : M Drouot, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-neuf, le vingt-six mai entre dix et onze heures du soir, est morte en cette paroisse après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, âgée d'environ soixante ans, **Catherine** (Page 240, 122/128) **Geny**, femme de **Claude Ravier**, maître maçon ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Jean Ravier, maçon son fils, de Joseph Drouot son voisin, de Denis Brachard son beau-frère, de Claude Guyonnet recteur d'école du lieu, et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : J Drouot, JB Ravier, J Reine, J Brachard, JB Mercier, Messenger vic de Graffigny

L'an mil sept cent quatre-vingt-neuf, le vingt-sept de mai à trois heures après midi est morte en cette paroisse, âgée de trente-trois ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Barbe Reine**, fille. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Joseph Fallot, son beau-père manouvrier, de Joseph Reine son oncle, de Joseph Cuny, maçon, et autres parents et amis soussignés avec nous, tous de la paroisse.

Ont signé : Joseph Fallot, J Reine, J Cuny, Guyonnet, Ferrer curé

Marguerite, fille légitime de **Joseph Lienard**, manouvrier, et de **Marguerite Bernard** son épouse, de cette paroisse, est née le sept juin mil sept cent quatre-vingt-neuf à cinq heures du soir et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Nicolas Vigneron, jeune garçon, et pour marraine Marguerite Vaillant, jeune fille, tous deux de la paroisse qui ont signé avec nous.

Ont signé : Marie Marguerite Vaillant, N Vigneron, Messenger vic de Graffigny

(Page 241, 121^{ème} feuillet, 122/128)

(Prénom omis *), fille légitime de **François Perrin**, laboureur et **d'Elisabeth Collin** son épouse de cette paroisse est née le huit juillet mil sept cent quatre-vingt-neuf à six heures du soir et a été baptisée le même jour, elle a eu pour parrain Pierre Perrin, son frère, qui a dit ne savoir signer, et pour marraine Marianne Perrin, sa sœur qui a signé.

Ont signé : Marianne Perrin, Messenger vic de Graffigny

(*Il n'est pas possible de considérer que le prénom de la marraine ait été attribué à l'enfant puisqu'il s'agit de sa sœur)

Je soussigné **Claude Ravier**, maître maçon demeurant à Graffigny, déclare que, quoi qu'il y ait eu un ban de mariage futur proclamé le cinquième dimanche après la Pentecôte, entre **Nicolas Ravier**, mon fils, et **Reine Ancel** de la paroisse d'Hacourt, tous deux de présent en campagne du côté de Paris, toute réflexion faite, je m'oppose à la publication des deux autres bans, non pas que je m'oppose à ce mariage, mais je veux que mon fils revienne auprès de moi pour être marié sous mes yeux ; ce jourd'hui onze juillet mil sept cent quatre-vingt-neuf, et me suis soussigné.

Ont signé : C Ravier Ferrer curé

(Le texte suivant n'est pas au présent registre mais est inclus au registre 1 E 227/2)

Claude Ravier, maître maçon demeurant à Graffigny et **Marie Lapotre**, veuve de **Jean-Baptiste Ancel** demeurant à Hacourt se sont présentés chez moi, prêtre curé de Graffigny ce jourd'hui vingt-trois juillet mil sept cent quatre-vingt-neuf, et m'ont déclaré tous deux qu'ils consentaient au mariage de Nicolas Ravier et de Reine Ancel, leur fils et leur fille qui sont sur le point de se marier à Seue (?) proche Paris, en ce soussigné.

Ont signé : Marie Lapotre veuve Encelle, C Ravier, Ferrer curé

Anselme, fils légitime de **Jean Ravier**, marchand forain et **d'Elisabeth Curin** son épouse, de cette paroisse est né le vingt-neuf juillet mil sept cent quatre-vingt-neuf vers les quatre heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Anselme Curin, absent représenté par Nicolas Curin, et pour marraine Elisabeth Ravier, jeune fille de la paroisse, lesquels ont signé ; le parrain et la marraine, oncle et tante du baptisé.

Ont signé : Elisabeth Ravier, N Curin, Ferrer curé

Marie, fille légitime de **Pierre Perrin**, manouvrier, et de **Marie Drouot** son épouse de cette paroisse, est née le dix-sept août mil sept cent quatre-vingt-neuf, vers les six heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph Drouot, jeune garçon son cousin germain de la paroisse, absent et représenté par Jean-Baptiste Drouot marchand forain son père qui a signé, et pour marraine Marie Drouot, sa cousine germaine, jeune fille de la paroisse représentée par Barbe Diez, femme de François Drouot, menuisier, sa mère qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : JB Drouot, Ferrer curé

(Page 242, 123/128)

François Louis, fils légitime de **Joseph Drouot**, maître menuisier, et d'**Anne Fournier** son épouse de cette paroisse est né le vingt août mil sept cent quatre-vingt-neuf à dix heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain François Drouot, menuisier son oncle, et pour marraine Barbe Diez, femme dudit François Drouot qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Drouot, Ferrer curé

Charles, fils légitime de **Jean Obriot**, marchand forain, et de **Françoise Diez** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-quatre août mil sept cent quatre-vingt-neuf vers les neuf heures du soir et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Charles Maura, jeune garçon de la paroisse qui a signé, et pour marraine Barbe Clavigny qui a dit ne savoir signer, tous de la paroisse et cousins germains de l'enfant.

Ont signé : Charles Maura, Ferrer curé

Thomas, fils légitime de **François Pissotte**, marchand forain, et de **Magdeleine Brachard**, son épouse de cette paroisse, est né le vingt-et-un septembre mil sept cent quatre-vingt-neuf à deux heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Thomas Richier, marchand forain son oncle représenté par Jean Richier son père qui a signé, et pour marraine Marianne Cuny qui a dit ne savoir signer ; tous de la paroisse.

Ont signé : Richier, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-neuf, la nuit du vingt-six au vingt-sept septembre, est mort en cette paroisse **François Drouot**, âgé d'un mois ; son corps a été enterré le vingt-sept dans le cimetière avec les cérémonies (Page 243, 122^{ème} feuillet, 123/128) ordinaires en présence de Joseph Drouot, maître menuisier son père, et autres parents et amis soussignés.

Ont signé : J Drouot, Joseph Denis Drouot, JB Drouot, F Baulof (?), Mercier prêtre, Ferrer curé

Jean, fils légitime de **Joseph Cuny**, manouvrier et de **Françoise Voilquin**, son épouse de cette paroisse, est né le deux octobre mil sept cent quatre-vingt-neuf à deux heures du matin et a été baptisé ledit jour ; il a eu pour parrain Jean Douel, jeune garçon de la paroisse représenté par Charles Douel, et pour marraine Marie Drouot, jeune fille aussi de la paroisse représentée par sa mère.

Ont signé : Marie Ravier, J. Douel, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-neuf, le douze octobre à huit heures du matin, est mort en cette paroisse après avoir reçu tous les secours de l'Eglise, **Hilaire Lienard**, manouvrier âgé de soixante-six ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Joseph Lienard son fils, aussi manouvrier, de Joseph Drouot menuisier et autres parents et amis, tous de la paroisse soussignés avec nous.

Ont signé : Joseph Lienard, Vigneron, Richier, Drouot, N Vigneron, Ferrer curé

Sébastien, fils légitime de **Joseph Vuillaume**, manouvrier, et de **Barbe Douel** son épouse, est né le vingt et un octobre mil sept cent quatre-vingt-neuf à deux heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Sébastien Vuillaume, demeurant à Frenel la Grande, représenté par François Vuillaume, tous deux ses oncles, et pour marraine Thérèse Douel sa cousine, de cette paroisse, lesquels ont signé.

Ont signé : F Villaume, Tèrese Douel, Ferrer curé

(Page 244, 124/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-neuf, le trente octobre, environ (à) onze heures du matin, est morte en cette paroisse après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise **Marguerite Bonhomme**, femme d'**Etienne Forfillière**, manouvrier, âgée de quarante et un an ; son corps a été enterré le lendemain avec les cérémonies ordinaires en présence de Jean Barbay, manouvrier son beau-frère, de Charles Morel, laboureur demeurant à Ozenvillier (?) son cousin germain, de Nicolas Comte, vitrier demeurant à Bulgnéville, son cousin germain, et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : C Morel, M Houvrans (?), (une signature illisible), Nicolas Conte, J Picaudé, Messager vic de Graffigny

Claude Joseph, fils légitime de **Joseph Brachard**, marchand forain et d'**Elisabeth Ozaine** son épouse, de cette paroisse, est né le trente et un octobre mil sept cent quatre-vingt-neuf, vers les dix heures du matin, et a été baptisé ledit jour ; il a eu pour parrain Claude Joseph

Royer, jeune garçon de la paroisse et pour marraine Geneviève Collin, jeune fille aussi de la paroisse, sa petite cousine, lesquels ont signé.

Ont signé : Anne Geneviève Collin, Claude Rouyer, Ferrer curé

Jean Baptiste, fils légitime de **François Gaillard** marchand forain, et **d'Anne Lamy** (lire **Cuny**) son épouse, de cette paroisse, est né le quatre novembre mil sept cent quatre-vingt-neuf à dix heures du soir et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Jean Baptiste Lamy son oncle de la paroisse d'Hacourt, et pour marraine Elisabeth Diez qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : JB Lamy, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt-neuf, le quinze du mois de novembre, est mort subitement, à six heures (Page 245, 123^{ème} feuillet, 124/128) du soir, **Antoine Chevalier**, ancien marchand, âgé de quatre-vingt-un an ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires, en présence de Nicolas Chevalier son fils, maître tourneur (?), d'Hilaire Chevalier son petit-fils, de Pierre Douel, charpentier son neveu et autres parents et amis, tous de la paroisse, soussignés avec nous.

Ont signé : N Chevallier, Claude Didier, N Chevallier, Ferrer curé

Claude, fils légitime de **Jean Renaut**, laboureur, et **d'Elisabeth Jacques**, son épouse de cette paroisse, est né le vingt-trois novembre mil sept cent quatre-vingt-neuf vers les huit heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Claude Renaut, laboureur son oncle de la paroisse de Vaudrecourt, annexe de Nijon, et pour marraine Marie Barbe Jacques, jeune fille de la paroisse sa tante ; la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Claude Renaut, Ferrer curé

Marie Rose, fille légitime de **Jean-Baptiste Martin**, marchand forain et de **Marie Rose Reine** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-sept novembre mil sept cent quatre-vingt-neuf vers les neuf heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Claude Pinjon, marchand forain son oncle et pour marraine Marie Rose Ravier, jeune fille, tous deux de la paroisse.

Ont signé : C Pinjon, Marie Rose Ravier, Ferrer curé

Marie, fille légitime de **François Diez**, marchand forain, et de **Marie Drouot** son épouse, de cette paroisse, est née le trois décembre mil sept cent quatre-vingt-neuf à cinq heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Charles Maura, jeune garçon de la paroisse et pour marraine Marie Ravier, jeune fille de la paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marie Ravier, C Maura, Ferrer curé

(Page 246, 125/128)

L'an mil sept cent quatre-vingt-neuf, le six décembre à cinq heures du soir est mort en cette paroisse **Claude Renaut**, âgé de quatorze jours ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Jean Renaut, laboureur et de Nicolas Jacques, son grand-père aussi laboureur et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : N Diez, Nicolas Renaut, Jean Renaut, Claude Renat, N Jacques, Ferrer curé

Joseph, fils légitime de **Claude Deloy**, marchand forain, et **d'Anne Royer**, son épouse de cette paroisse, est né le dix de décembre mil sept cent quatre-vingt-neuf pendant la nuit et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Joseph Deloy, laboureur son oncle demeurant à Brainville, et pour marraine Anne Larcher, jeune fille de la paroisse, représentée par sa mère, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Deloy, Ferrer curé

Anne Marie, fille légitime de **Claude Reine**, marchand forain et **d'Anne Marie Pinjon** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt et un décembre mil sept cent quatre-vingt-neuf à dix heures du matin, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph Reine, son oncle marchand forain de cette paroisse, et pour marraine Anne Marie Pinjeon, sa tante demeurant à Hacourt, lesquels ont signé.

Ont signé : Anne Pinjon, Joseph Reine, J Ferrer curé

Vu arrêté par nous, lieutenant général à Bourmont le 10^o (?) de l'an 1790. Signé Baudel

Le double du présent registre a été déposé au greffe du baillage de Bourmont le 10 janvier 1790. Signature illisible.

(Page 247, 124^{ème} feuillet, 125/128) Page vierge

(Page 248, 126/128) Page vierge

(Page 249, 125^{ème} feuillet, 126/128)

Pièce 395 cotée obb

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptême, mariage et sépulture de la paroisse de Chemin pour **l'an mil sept cent quatre-vingt-neuf**, a été côté et paraphé par premier et dernier au nombre de huit, par messire Charles Nicolas Baudel, écuyer, lieutenant général civil et criminel au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont. Le 27 décembre 1788, signé Baudel.

Le huit (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-neuf, est né à neuf heures du soir, **Jean**, fils légitime de **Jean Picaudé**, laboureur de ce lieu, et de **Magdeleine Quentin** son épouse ; a été baptisé le lendemain par moi, prêtre cordelier soussigné ; a eu pour parrain Jean Quentin, jeune garçon de ce lieu, cousin issu de Germain de l'enfant baptisé, et pour marraine Marie Mouzon fille majeure de ce lieu, cousine de l'enfant du côté paternel, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain et le père du baptisé ont signé avec nous lecture faite.

Ont signé : J. Picaudé, Quentin, f. Ch. Collot, prêtre Cordelier

Le onze (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt-neuf, est né vers huit heures du soir **Henri**, fils légitime de **François Duhaut**, laboureur de ce lieu originaire de Vrécourt, et de **Marguerite Gillot**, son épouse originaire de ce lieu ; a été baptisé le lendemain par moi, prêtre vicaire soussigné, avec pour parrain Henri Gillot, jeune garçon de cette paroisse, cousin issu de germain de l'enfant du côté maternel, et pour marraine Marie Duhaut, jeune fille de cette paroisse, sœur du baptisé, lesquels ont signé avec nous, lecture faite, le père absent.

Ont signé : H. Gillot, Marie Duhaut, Lepage vic de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-neuf, le six février, est né vers minuit **François**, fils légitime (Page 250, 127/128) de **Jean Marot**, marchand Forain de cette paroisse, originaire d'Arréville, et **d'Elisabeth Collin**, son épouse originaire de Nijon ; a été baptisé le même jour

par moi, prêtre vicaire soussigné, a eu pour parrain François Collin, marchand de la paroisse, jeune garçon oncle de l'enfant du côté maternel représenté par Nicolas Collin, aïeul maternel qui a déclaré ne savoir signer, et pour marraine Marie Richier, jeune fille de cette paroisse, cousine issue de germain du baptisé, laquelle a déclaré aussi ne savoir signer, le père absent lecture faite.

A signé : Lepage vic de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-neuf, le vingt-sept mars, est née à dix heures du soir, **Anne Marie**, fille légitime de **Claude Vincent**, laboureur de ce lieu originaire de Hacourt, et **d'Elisabeth Marchal**, son épouse originaire de ce lieu, et a été baptisé le lendemain par moi, prêtre vicaire soussigné ; a eu pour parrain Claude Gillot, garçon majeur de cette paroisse, cousin issu de germain de l'enfant baptisé, et pour marraine demoiselle Anne Marie Lepage, jeune fille de la paroisse de Bourmont, cousine issue de germain de la baptisée du côté maternel, lesquels ont signé avec nous à l'exception du parrain qui a déclaré ne savoir signer ; lecture faite

Ont signé : Marie Lepage, C. Vincent, Lepage vic de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-neuf, le onze juin, est mort dans cette paroisse après avoir reçu les sacrements de pénitence, d'eucharistie, d'extrême onction, (Page 251, 126^{ème} feuillet, 127/128) **Christophe Renaut**, ancien laboureur de ce lieu, âgé de soixante et quinze ans, et a été inhumé le lendemain avec les cérémonies ordinaires, par moi prêtre vicaire soussigné, en présence de Michel Renaut et Christophe Renaut, tous les deux maîtres charrons de cette paroisse et fils du défunt, de Claude Rouyer, marchand, de Jean Richier, ancien laboureur, tous les deux beaux frères, de Jean Marchal, laboureur de ce lieu également beau-frère, et d'autres parents et amis qui ont signé avec nous, lecture faite.

Ont signé : C. Renault, C. Rouyer, Richier, J. Marchal, François (nom illisible), C. Mathieu, M. Renaut, Lepage vic de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-neuf, le vingt novembre à sept heures du soir, est né dans cette paroisse **Michel Renaut**, fils légitime de **Jean Renaut**, marchand forain, et de **Marie Marguerite Renaut**, son épouse, tous les deux originaires de ce lieu, et a été baptisé le lendemain par moi prêtre vicaire soussigné ; a eu pour parrain Michel Renaut, oncle du côté maternel, et maître charron de cette paroisse, et pour marraine Elisabeth Renaut, jeune fille de ce lieu, tante du côté paternel, laquelle a déclaré ne savoir signer. Le parrain a signé avec nous, le père absent, lecture faite.

Ont signé : M. Renaut, Lepage vic de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-neuf, le vingt-deux décembre, Marguerite Reine, veuve de (Page 252, 128/128) Toussaint Dufer, matrone de ce lieu, et **Jean Quentin**, originaire et laboureur demeurant en cette paroisse, ayant fait rapport que le même jour, à huit heures du matin, **Rose Laboureux**, femme dudit Quentin, est accouchée d'un enfant qui a été ondoyé par la matrone et est mort quelques instants après ; lequel enfant m'ayant été représenté, j'ai dressé en conséquence le présent acte signé dudit Quentin et de ladite matrone, ainsi que de moi, prêtre vicaire, après lecture faite.

Ont signé : J. Quentin, Marguerite Reine, Lepage vic de Chemin

L'an mil sept cent quatre-vingt-neuf, le vingt-deux décembre, est mort en cette paroisse un enfant de **Jean Quentin**, originaire et laboureur de ce lieu, et de **Rose Laboureux** son épouse originaire de Chaumont la Ville ; lequel enfant est mort entre huit et neuf heures

du matin, après avoir été ondoyé par la matrone, n'ayant pu vivre assez pour être porté à l'église, et a été inhumé le lendemain, avec les cérémonies ordinaires, par moi prêtre vicaire soussigné, en présence dudit Jean Quentin, père de cet enfant, de Nicolas Joseph Quentin, oncle paternel, lesquels ont signé avec nous, lecture faite.

Ont signé : J. Quentin, N. Joseph Quentin, Lepage vic de Chemin

(Page 253, 127^{ème} feuillet, 128/128)

Arrêté par nous, Lieutenant général à Bourmont le (?) de l'an 1790. Signé Baudel

FIN DU REGISTRE E DEPOT 10 373 – BMS Graffigny et Chemin années 1780 – 1789

SOMMAIRE

Année	Nature des inscriptions	N° de page
1780	BMS Chemin du 1 janvier au 26 décembre 1780	5
1781	BMS Chemin du 16 janvier au 19 décembre 1781	10
1781	BMS Graffigny du 10 janvier au 29 décembre 1781	14
1782	BMS Graffigny du 4 janvier au 20 décembre 1782	21
1782	BMS Chemin du 4 janvier au 7 décembre 1782	28
1783	BMS Graffigny du 4 janvier au 29 décembre 1783	32
1783	BMS Chemin du 19 janvier au 1 décembre 1783	39
1784	BMS Chemin du 3 janvier au 13 novembre 1784	41
1784	BMS Graffigny du 9 janvier au 29 décembre 1784	46
1785	BMS Graffigny du 10 janvier au 28 décembre 1785	53
1785	BMS Chemin du 18 janvier au 8 décembre 1785	59
1786	BMS Graffigny du 21 janvier au 25 décembre 1786	63
1786	BMS Chemin 4 janvier au 20 décembre 1786	73
1787	BMS Graffigny du 25 janvier au 27 décembre 1787	77
1787	BMS Chemin du 1 janvier au 29 novembre 1787	84
1788	BMS Graffigny du 3 janvier au 30 décembre 1787	90
1788	BMS Chemin du 6 janvier au 15 décembre 1788	97
1789	BMS Graffigny du 2 janvier au 21 décembre 1789	101
1789	BMS Chemin du 8 janvier au 22 décembre 1789	109